



**HAL**  
open science

# L'urbanisme tactique, l'évaluation au service de la pérennisation des projets

Hugo Durand

► **To cite this version:**

Hugo Durand. L'urbanisme tactique, l'évaluation au service de la pérennisation des projets. Architecture, aménagement de l'espace. 2023. dumas-04281559

**HAL Id: dumas-04281559**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04281559>**

Submitted on 13 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'URBANISME TACTIQUE, L'ÉVALUATION AU SERVICE DE LA PÉRENNISATION DES PROJETS

HUGO DURAND

2023

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

MASTER 2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT PARCOURS INGÉNIERIE  
DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES  
EN TRANSITION (IDATT)

SOUS LA DIRECTION DE  
FRANÇOIS PAUWELS CHEF DE PROJET À INGÉROP ET  
NICOLAS BUCLET ENSEIGNANT CHERCHEUR À L'INSTITUT  
D'URBANISME ET DE GÉOGRAPHIE ALPINE

## **Notice analytique**

Projet de Fin d'études MASTER 2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT PARCOURS INGÉNIERIE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES EN TRANSITION (IDATT)

**Auteur :** Durand Hugo

**Titre du projet de fin d'étude :** L'urbanisme tactique, l'évaluation au service de la pérennisation des projets

**Date de soutenance :** 06/09/2023

**Organisme d'affiliation :** Institut d'urbanisme et de géographie alpine

**Organisme dans lequel le stage a été effectué :** Ingérop Meylan service ville

**Directeur du projet de fin d'étude :** Nicolas Buclet

**Coalition :** Nombre de pages : 65/ Nombre d'annexes 3/ Nombre de références bibliographiques : 44

**Mots-clés analytiques :** Urbanisme tactique, pérennisation et évaluation

**Mots-clés géographiques :** Région grenobloise

### **Résumé :**

Dans ce travail, nous nous attacherons à comprendre ce qu'est l'urbanisme tactique, comment il peut s'expérimenter, quelle est la place de la communication et de la participation dans la mise en place des projets d'urbanisme tactique. Nous étudierons également, de quelle manière l'évaluation peut se mettre en place et permet d'aller vers la pérennisation des projets d'urbanisme tactique. Ainsi, nous verrons que l'urbanisme tactique est une nouvelle méthode pour produire des espaces publics cohérents qui vient rompre avec les processus de projet classique de l'urbanisme et de l'aménagement. Nous définirons les différents intérêts et limites de cette méthode. Nous démontrerons que l'utilisation de la communication et de la participation sont primordiales dans les projets et qu'elles permettent notamment d'amener à l'évaluation. Puis nous verrons que la méthode d'évaluation de l'urbanisme tactique se fait par la définition de grands thèmes, de critères et d'indicateurs en adéquation avec le projet. Cette évaluation permet d'aider à la décision et d'arbitrer sur les modalités de la pérennisation.

## **Summary :**

In this work, we'll be looking at what tactical urbanism is, how it can be experimented with, and what role communication and participation play in the implementation of tactical urbanism projects. We'll also look at how evaluation can be put in place to ensure the sustainability of tactical urbanism projects. We'll see that tactical urbanism is a new method for producing coherent public spaces that breaks with the classic project processes of urban planning and development. We will define the various interests and limits of this method. We will demonstrate that the use of communication and participation are essential in projects, and that they are particularly effective in leading to evaluation. We will then show that the evaluation method for tactical urban planning is based on the definition of major themes, criteria and indicators in line with the project. This evaluation helps us to make the right decisions and to decide on the best way to perpetuate the project.

## Remerciements :

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à mes tuteurs de stage et de mémoire, Monsieur François Pauwels et Monsieur Nicolas Buclet, pour leur patience, leur disponibilité et surtout leurs judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je désire aussi remercier Thomas Moronnoz pour m'avoir accueilli en stage à Ingérop et introduit le sujet de ce travail.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe du service ville Ingérop à Meylan pour son soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche.

Je remercie les personnes qui ont accepté de réaliser un entretien, et ont permis d'alimenter ce travail.

Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à mes parents, mon frère et ma sœur pour leurs encouragements, Fiona, Antoine et Adrien pour leurs soutiens inestimables.

## Liste d'acronymes :

SMMAG : syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise

GAM : Grenoble Alpes Métropole

ADTC : L'ADTC-Se déplacer autrement est une association de piétons, cyclistes et usagers des transports en commun de la région grenobloise source : site de l'ADTC

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Cerema : Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

MOE : Maîtrise d'œuvre

Méthode QUEP : Qualité des Espaces Publics (Lydia Hadji)

# Sommaire

Remerciements :.....	4
Liste d'acronymes :.....	5
Introduction.....	7
Méthodologie :.....	10
I) Urbanisme tactique : .....	13
A. Définition .....	15
B. Objectifs, intérêts et enjeux de l'urbanisme tactique .....	20
C. Etapes du projet.....	24
D. Limites et problématique de l'urbanisme tactique .....	26
II) La communication et la participation dans les projets d'urbanisme tactique .....	31
A. La communication dans les projets d'urbanisme tactique : .....	31
B. L'implication citoyenne et les démarches participatives dans l'urbanisme tactique : .....	39
III) L'évaluation dans les projets d'urbanisme tactique .....	49
A. L'importance de l'évaluation dans les projets d'urbanisme tactique : .....	49
B. Généralités sur l'évaluation :.....	53
C. Mettre en place l'évaluation :.....	56
Conclusion .....	68
Annexes : .....	71
Bibliographie.....	84
Tables figures :.....	88

## Introduction

Les espaces publics ont toujours fait partie intégrante de la ville c'est notamment ce qu'avance Antonin Margier dans Cohabiter l'espace public en 2009 : « *Constitutifs de la cité, les lieux communs et libres d'accès existent depuis les premières fondations urbaines et ont toujours fait l'objet de divers usages par les citoyens.* ». Ces espaces sont des lieux d'échanges, de rencontres et d'interactions. Ils permettent donc la création de liens et d'une appartenance sociale. Ainsi, toujours d'après Antonin Margier, « *En permettant de prendre conscience de l'existence et de la présence de l'Autre, les espaces publics, en tant que lieux d'interactions, favorisent la construction des identités individuelles autant qu'ils insufflent un « sentiment d'appartenance à une communauté plus vaste » (ibid., p. 260).* ». Les espaces publics sont donc un des éléments primordiaux de l'urbain. D'après Gabriel Fauveaud, dans Les villes non-occidentales paru en 2017, ces espaces « *jouent un rôle crucial au sein des approches urbanistiques contemporaines. Ils apparaissent, comme le dit Bernardo Secchi, « comme des matériaux urbains fondamentaux » (2006 : 128), qui pourraient assumer le rôle d'intermédiaires entre les différents fragments urbains. Assurant le lien et les connexions dans le bâti, ces espaces ouverts et particulièrement les espaces publics semblent être garants d'une forme de cohésion de la ville, d'une certaine qualité de l'environnement urbain, voire, comme le précise Salat (2011), de la qualité de la vie urbaine.* »

Les villes ont évolué avec leur temps et avec elles, les espaces publics se sont adaptés aux « *transformations qui l'affectent dès le milieu des années 1970, à la suite des mutations de l'économie, de l'exode des citadins vers les banlieues résidentielles et de la déliquescence des zones industrielles* » (Antonin Margier, 2009). Les espaces publics ont longtemps été considérés comme des lieux de passage. Les villes et espaces publics se sont majoritairement construits autour de l'utilisation d'un mode de transport : la voiture individuelle, créant des espaces publics dédiés à son utilisation, reléguant la place du piéton et des autres modes de transport au second plan.

Par ailleurs, ces espaces se sont développés en obéissant à la logique productiviste du capitalisme et l'espace public a été repensé comme un lieu au service de cette logique rationnelle économique et marchande : « *dans un contexte de métropolisation, les espaces publics ont progressivement acquis une place prépondérante dans les logiques de compétition urbaine et de nouveaux acteurs, notamment privés, pénètrent les sphères de décision et d'intervention, modifiant les conditions de leur production. Ces transformations entraînent donc une recomposition profonde des espaces publics, du rôle et des fonctions qui leur étaient auparavant assignés.* » (Antonin Margier 2009).

Tout cela a contribué à faire des villes et leurs espaces publics, des espaces peu accueillants dans lesquels il est souvent compliqué pour les usagers de se sentir à l'aise. Albert Levy dans un article Ville et espace public paru en 2015 dans Rhizome explique que ces éléments ont créé



des espaces publics « *Répulsif et sociofuge, n’offrant aucune possibilité au déploiement de la sociabilité et de la citoyenneté, il handicape la convivialité et l’échange, il entrave le lien social et favorise les comportements incivils* ».

Il est donc primordial de repenser ces espaces comme des lieux participants à « *rendre de la qualité de vie urbaine* » (Gabriel Fauveaud, 2017). L’enjeu est de faire à nouveau de ces espaces des lieux de sociabilité, d’interaction, de mixité sociale, des lieux où tous les usagers se sentent à l’aise. Pour cela, il est nécessaire de créer de nouveaux usages, afin que ces espaces ne soient plus uniquement des lieux de passage.

Par ailleurs, ces espaces doivent aussi s’adapter aux enjeux climatiques et environnementaux actuels en adoptant une dimension durable et en intégrant une qualité environnementale. Pour cela, il est notamment nécessaire de réadapter ces espaces à des modes de transports doux, et de limiter la place de la voiture. D’après Bénédicte de Lataulade dans un article paru en 2011 « *la place de la voiture est un enjeu capital dans la conception des espaces publics d’aujourd’hui : « partager l’espace public entre la voiture et les autres est un choix fort politiquement, qui implique un vrai travail de pédagogie* ». De plus, il est important que ces espaces puissent être des moyens de développer et d’amener la nature en ville. Cela permet d’apporter une meilleure qualité urbaine, notamment par la lutte contre les îlots de chaleur.

La ville doit donc faire face à des besoins de changement profond, et les espaces publics doivent être intégrés dans cette transformation. Il est important de répondre aux enjeux sociaux et climatiques que présentent les espaces publics, pour les rendre viables et vivants.

Cependant, bien que l’on sache vers quels idéaux et objectifs tendent pour construire les espaces publics, il est difficile d’appliquer ces préceptes, car chaque espace possède ses caractéristiques et spécificités. C’est notamment ce qu’explique Marcus Zepf dans une interview en 2009 sur l’évolution de la réflexion dans l’espace public : « *Un espace public ne peut pas marcher par rapport à un concept. C’est d’ailleurs le problème de beaucoup d’élus et de techniciens qui souhaiteraient que l’espace public « marche » selon leurs représentations : mixité, qualité environnementale, sécurité...* »

Il paraît donc intéressant d’utiliser des moyens de tester des aménagements avant de les mettre en place définitivement. Pour cela, le courant de l’urbanisme tactique vient apporter une solution pour réfléchir et produire ces espaces publics. Par l’expérimentation d’aménagements temporaires, il est possible de modifier l’espace public, et de tester des hypothèses. En analysant et évaluant les impacts et effets de ces aménagements, il est possible de créer des lieux qui seront plus adaptés à leurs contextes, spécificités et besoins des usagers. Il est donc possible d’adapter les espaces publics aux enjeux sociaux et environnementaux, par les tests et expérimentations, qui permettront par la suite de construire un projet cohérent et adapté à son espace.

Plusieurs questionnements guideront ce travail. Qu'est-ce que l'urbanisme tactique ? Quels sont les objectifs et intérêts d'une telle démarche ? Comment peut-on l'expérimenter ? Quelles sont les limites de l'urbanisme tactique ? Comment peut-on évaluer un projet d'urbanisme tactique ? Comment peut-on aller vers une pérennisation d'un projet d'urbanisme tactique ?

Finalement, nous nous attacherons à comprendre tout au long de cette recherche :

### **Comment l'évaluation des projets d'urbanisme tactique peut permettre leurs pérennisations ?**

Pour cela, nous verrons dans un premier temps ce qu'est l'urbanisme tactique. Nous définirons ce terme et le distinguerons des termes et courants similaires. Puis, nous verrons les intérêts d'utiliser l'urbanisme tactique, ainsi que les étapes pour le mettre en place. Enfin, nous verrons quelles sont les limites d'une telle pratique.

Dans un second temps, nous verrons l'importance de la communication et la participation dans les projets d'urbanisme tactique. Nous verrons comment il est possible de mettre en place des démarches de communication et de participation dans les projets d'urbanisme tactique et en quoi elles sont importantes pour permettre l'évaluation des projets.

Dans un troisième temps, nous verrons comment l'évaluation permet d'aller vers une pérennisation des projets d'urbanisme tactique. Pour cela, nous nous attarderons sur l'importance de l'évaluation, puis par quels moyens, il est possible de la mettre en place.

## Méthodologie :

La démarche de ce travail et de ses questionnements montre plusieurs intérêts. Tout d'abord, nous souhaitions creuser le thème de l'urbanisme tactique et les sujets qui en découlent par curiosité intellectuelle. Ainsi, l'idée première était de creuser le sujet de l'urbanisme tactique au travers des intérêts, objectifs, limites et expérimentations de projets. De plus, dans le cadre d'un stage de master 2 Urbanisme et aménagement au sein du bureau d'étude Ingérop, ce dernier souhaitait effectuer des recherches sur le sujet afin de développer ses compétences dans le domaine de l'urbanisme tactique. Le sujet était donc ciblé sur l'urbanisme tactique de manière générale, mais aussi vu par le prisme de la communication et de l'évaluation des projets en vue d'une pérennisation.

Pour répondre à ce questionnement nous avons dû mettre en place différentes méthodes afin de récolter de la matière pour ce travail. Nous allons détailler ces différentes méthodes dans cette partie méthodologique.

Une des méthodes utilisées a été la recherche d'informations et de données sur l'urbanisme tactique. Pour cela, nous avons mobilisé de la littérature grise, de la littérature scientifique, des guides et ouvrages de référence ainsi que des travaux de recherche comme des mémoires et des thèses.

Par ailleurs, étant donné que le courant est assez récent, et qu'il n'a pas encore été traité de manière massive. Il paraissait intéressant de chercher des sources internationales. Les recherches ont donc été élargies aux sources écrites en anglais. Pour cela, nous avons notamment cherché du côté des États-Unis, du Canada, de l'Inde et des pays européens (Danemark, Allemagne...), des pays qui se sont saisis du sujet et ont pu l'expérimenter. Cela nous a donc permis de croiser différentes sources.

En parallèle de cette méthode de recherche, nous avons pu avoir accès à des données issues du bureau d'étude Ingérop. En effet, au sein du service ville d'Ingérop Meylan, des sujets et projets en lien avec l'urbanisme tactique ont été abordés. C'est notamment le cas des Tempovélos grenobloises durant la période post confinement et des places aux enfants, durant laquelle des phases de tests ont été mises en place. Ainsi, cela a permis d'avoir accès à de nombreuses sources de données. De plus, nous avons pu bénéficier de contacts, qui ont permis la réalisation d'un entretien.

Deux entretiens ont été réalisés pour nourrir et compléter ce travail.

Le premier (cf annexe n°2) a été réalisé autour du thème de la communication dans l'urbanisme tactique. Cet entretien a été réalisé avec une personne travaillant dans le domaine de la communication. Le but était de comprendre les modalités de mise en place d'un plan de communication dans un projet d'urbanisme tactique. Pour cela, il paraissait intéressant de prendre l'avis d'un professionnel. Un contact a pu être pris avec cette personne grâce à une

connaissance, à la suite d'un échange par mail, nous avons convenu d'un entretien par appel téléphonique.

Le choix méthodologique s'est porté sur un entretien semi-directif, pour obtenir les réponses aux questionnements, tout en laissant l'enquêté s'exprimer librement. L'entretien était donc guidé par des questions et thèmes qui avaient été préalablement établis et des questions et réflexions ont pu être posées au cours de l'entretien. Cela nous a permis d'avoir une discussion ouverte tout en gardant le cap qui était fixé initialement.

Dans un premier temps, le contexte dans lequel s'inscrivait l'entretien a été expliqué, puis des questions sur les thématiques générales, notamment sur la mise en place d'un plan de communication dans l'urbanisme tactique ont été posées. Par la suite, nous lui avons soumis des éléments trouvés durant les phases de recherches en lui demandant son avis. Tout au long de l'entretien qui a duré une quarantaine de minutes, des questions et réflexions supplémentaires ont pu être posées de façon spontanée.

Cet entretien, bien qu'il n'ait concerné qu'une seule partie du sujet, a donc été bénéfique et a permis de nourrir le thème de la communication dans l'urbanisme tactique.

Un second entretien (cf annexe 3) a été réalisé auprès d'une personne travaillant au service Pilotage de maîtrise d'ouvrage et Programmation du pôle proximité et espaces publics à Grenoble Alpes Métropole. Cette personne avait déjà pu expérimenter des projets d'urbanisme tactique à Grenoble, et durant son mémoire de fin d'études avait traité du sujet de l'urbanisme transitoire. Cet entretien était axé sur l'urbanisme tactique, son expérimentation, sa mise en place, son évaluation et des réflexions sur son utilisation. Pour cela, nous avons opté à nouveau pour une méthode d'entretien semi-directif, permettant de guider l'entretien par des questions et de laisser l'enquêté s'exprimer et développer son avis sur le sujet. Cela a permis d'approfondir le sujet de manière générale, et d'amener des réflexions nouvelles notamment sur le thème de l'institutionnalisation de l'urbanisme tactique.

L'entretien s'est déroulé par appel en visioconférence, et a duré environ une heure et quart.

L'entretien a été axé sur différentes thématiques. Dans un premier temps, des questions générales sur l'urbanisme tactique ont été posées : la définition que s'en faisait l'enquêté, les différents projets qu'il a pu voir passer, les volontés de l'utiliser de la part de la métropole grenobloise. Dans un second temps, l'entretien s'est axé autour de la mise en place du projet, notamment sur les thèmes de l'expérimentation, des démarches participatives, de la communication, de leurs intérêts et de leur mise en place. Dans un troisième temps, nous avons traité des résultats du projet. Les questions s'axaient autour du thème de l'évaluation, des modalités de mise en place, des indicateurs utilisés et sur l'intérêt de l'évaluation. Enfin, dans un dernier temps, les questions avaient pour but de traiter avec du recul de l'utilisation de l'urbanisme tactique. Ainsi, les questions portaient notamment sur l'intérêt d'utiliser l'urbanisme tactique, dans quel cadre et enjeux utiliser de tels projets.

Malheureusement, l'enquêté n'a pas été en mesure de répondre aux questions sur le sujet de l'évaluation des projets d'urbanisme tactique. En effet, il n'a pas été présent lors de cette phase d'évaluation, qui a été menée par un organisme externe, et n'a donc pas pu faire de retour d'expérience sur le sujet durant l'entretien. Malgré cela, cet entretien a été bénéfique, pour alimenter ce travail.

Chacun de ces deux entretiens a été enregistré, et a bénéficié d'une retranscription. Ces entretiens ont été utilisés dans un premier temps pour alimenter les réflexions sur ce sujet. Puis dans un second temps, ils ont été utilisés comme matière et source dans ce mémoire. Par ailleurs, à la suite de ces deux entretiens, les enquêtés ont fourni des compléments et des documents par mails, ces éléments ont été utiles et certains figurent dans ce travail.

Pour conclure cette partie méthodologique, il est important de préciser que ces éléments de recherche n'ont pas été menés dans un ordre précis. Et ces différentes méthodologies de récolte de données et de sources ont bénéficié d'aller-retour selon les besoins.

## I) Urbanisme tactique :

Dans cette partie, nous allons nous pencher sur l'urbanisme tactique de manière générale. Nous verrons dans un premier temps ce qu'induit la notion d'urbanisme tactique et comment ce courant a vu le jour. Puis dans un second temps nous verrons quels sont les avantages et intérêts qu'apporte l'utilisation de l'urbanisme tactique. Dans un troisième temps, nous verrons quelles sont les différentes étapes pour mettre en place de tels projets. Enfin, dans un quatrième et dernier temps, nous détaillerons les inconvénients et freins qui peuvent être rencontrés lors d'un projet d'urbanisme tactique.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il convient de clarifier certains termes pour une meilleure compréhension. *L'urbanisme tactique* est un courant récent, théorisé en 2012 par Mike Lydon. Il est bien souvent assimilé à de nombreux termes comme l'urbanisme transitoire, temporaire, éphémère, etc... (cgFig1). Il est donc important de préciser les différences entre ces mouvements, qui sont tous récents et possèdent des racines communes, pour éviter de les confondre. Effectivement, il n'est pas rare de se méprendre sur ces termes et de les mélanger. En effet, dans le Livraison numéro1 - L'évaluation des projets d'urbanisme temporaire de Plateau Urbain et de l'Université de la Sorbonne paru en 2017, on évoque une « *nébuleuse de termes* ».



Étant donné le fait que ces termes ont été théorisés récemment, il est important de préciser que leurs définitions et ce qu'elles englobent sont encore en débat et ne cesse de se mouvoir.

Figure 1: une nébuleuse de termes autour de l'urbanisme tactique source : Plateau urbain

L'urbanisme éphémère, d'après Les carnets pratiques de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France : L'urbanisme transitoire paru en 2018 « *fait davantage référence à l'événementiel et souligne la temporalité très courte de constructions et de projets qui interviennent principalement dans l'espace public.* ». D'après Benjamin Pradel dans un article sur millénaire 3 du temporaire au transitoire retour sur la pris en compte du temps dans l'urbanisme, cet urbanisme se rapproche de l'urbanisme événementiels

Toujours d'après Benjamin Pradel dans un article sur Millénaire 3 : du temporaire au transitoire retour sur la prise en compte du temps dans l'urbanisme paru en 2021, l'urbanisme transitoire

se définit comme « *l'occupation temporaire de locaux vacants ou d'espaces ouverts, publics ou privés, aménagés ou en friche, tout autant par des équipements, des structures, des aménagements légers et labiles, supportant des activités économiques, de loisirs, culturelles et sociales et de plus en plus d'hébergement. Du temporaire au transitoire, cet urbanisme doit, comme son nom l'indique, permettre et faciliter la transition des lieux, leur transformation vers quelque chose de nouveau.* » D'après « *l'Institut Paris Région, le terme désigne « toutes les initiatives qui visent, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas encore décidé, ou le temps qu'un projet se réalise.* ». D'après L'atelier 2018 sur l'évaluation des projets d'urbanisme temporaire, commandé par le Plateau urbain, lors d'un entretien avec le chercheur Benjamin Pradel, « *l'urbanisme transitoire se trouve englobé dans l'urbanisme temporaire, ce dernier terme étant plus large.* ». L'urbanisme transitoire serait donc un outil de l'urbanisme temporaire, qui a pour vocation d'après l'article 4 clés pour réussir son projet d'urbanisme transitoire, paru en août 2020, sur le site envie de ville « *de prendre parti des brèches qui existent dans les projets urbains et immobiliers et de transformer des lieux dans la durée. Bien que l'usage d'un site soit provisoire, ses effets doivent s'inscrire sur le long terme.* ».

D'après Benjamin Pradel dans un article sur Millénaire 3 du temporaire au transitoire retour sur la prise en compte du temps dans l'urbanisme, l'urbanisme temporaire propose « *un usage alternatif des bâtiments et espaces inoccupés, en investissant cet « espace-temps », cet entre-deux des projets urbains, cet interstice à combler au moment d'une vente, d'une réhabilitation d'un bâtiment, ou de l'amorce d'un nouveau projet. Dès lors, il désigne une large palette d'activités s'installant dans les espaces libres de la ville ou les revendiquant, pour faire lieu sur une période donnée.* ». D'après l'article 4 clés pour réussir son projet d'urbanisme transitoire, paru en août 2020, sur le site envie de ville, « *Théorisée par Mark Lyndon, l'urbanisme temporaire – qui est une corollaire à l'urbanisme tactique – repose essentiellement sur l'action militante et locale. Il s'agit la plupart du temps de projets citoyens et ludiques, comme le “Park(ing) Day” qui consiste à occuper des zones de stationnement. Leur point commun : ils sont “appropriables par des communautés à travers le monde”, selon l'historienne et spécialiste des aménagements urbains Maryvonne Prévôt interrogée sur France Inter. L'urbanisme temporaire consiste donc essentiellement en une juxtaposition de projets collectifs.* ».

Enfin, dans l'urbanisme tactique, d'après Les carnets pratiques de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France : L'urbanisme transitoire paru en 2017 : « *L'entrée ne se fait pas tant par le temporaire que par l'ouverture au public et la volonté de faire participer les citoyens (entretien du 05/12/2017) avec Kelly Ung, architecte à l'Atelier Approches. L'urbanisme tactique ajoute donc une dimension de construction collective de l'espace [...] mais aussi une ambition de préfiguration urbaine afin de penser les usages futurs du lieu (Douay et Prévot, 2016).* ». Par ailleurs, l'urbanisme tactique contrairement à l'urbanisme temporaire et transitoire ne prend place que sur l'espace public et ne met pas en place des occupations

d'espaces privés ou bâtis. Nous définirons plus en détail ce qu'est l'urbanisme tactique dans la suite de ce travail.

Ainsi, nous nous sommes attachés à différencier ces termes qui sont similaires, mais possèdent quelques nuances. D'après l'article Circulation d'un modèle urbain « alternatif » de Nicolas Douay et Maryvonne Prévot publié en 2016: « *Depuis le tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, ces initiatives se multiplient et l'expérience circule d'un espace à un autre. Elles portent différents noms : « Guerilla urbaine » (Hou, 2010), « urbanisme Do it your self » (DIY) (Finn, 2014 ; Douglas, 2014 ; Iveson, 2013 ; Sawhney et al., 2015.), « urbanisme généreux » (Merker, 2010), « activisme urbain » (Douay et Prévot, 2012), « acupuncture urbaine » (Lerner, 2007; Casagrande, 2010), « urbanisme pop-up », « urban hacking » ou encore « urbanisme tactique » (Lydon, 2010 ; Lydon et Garcia, 2015). Ces pratiques, sous leurs divers intitulés, relèvent de l'urbanisme tactique, expression la plus répandue et que nous reprenons donc à notre compte. ».* Dans ce travail nous utiliserons le terme d'urbanisme tactique au sens d'expérimentation d'aménagement temporaire sur l'espace public. Cependant, nous nous inspirerons aussi de réflexions et de projets qui s'appliquent à l'urbanisme transitoire ou temporaire, car les processus et méthodes sont similaires.

## A. Définition

Dans cette partie, nous introduirons d'abord l'urbanisme tactique par un bref historique, puis nous le définirons.

Olivier Mongin, écrivain et essayiste français, dans « La condition urbaine » en 2005, à développer l'analogie de la ville comme un palimpseste. Un palimpseste, d'après le dictionnaire du Larousse, est un « *parcemin dont la première écriture, grattée ou lavée, a fait place à un nouveau texte* ». La ville est donc pensée comme tel, et époque après époque se reconstruit sur elle-même. Cette image, de faire la ville sur la ville, s'applique parfaitement au courant de l'urbanisme tactique, que nous allons développer au cours de ce travail.

Pour bien replacer le contexte de l'urbanisme tactique, nous allons d'abord en faire un rapide historique.



# URBANISME TACTIQUE

## Historique

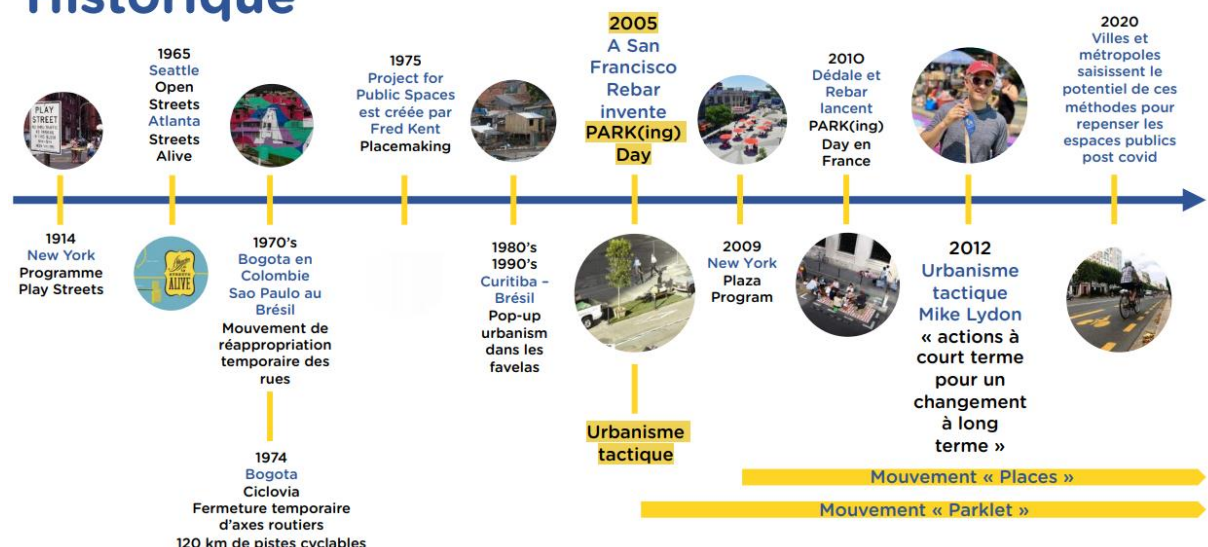


Figure 2 : Historique de l'urbanisme tactique, guide sur l'urbanisme tactique source Dedale urbanisme

Le concept d'urbanisme tactique apparaît en 2005 à San Francisco, avec le projet du Park(ing)Day initié par le collectif Rebar. Le principe est de questionner la place de la voiture dans l'espace public, en transformant « temporairement des places de parking payantes en espaces artistiques, végétalisés, conviviaux, créant l'occasion de réfléchir au partage de l'espace public et de formuler ensemble des propositions pour la ville de demain » d'après Urban Folies dans un article sur le Parking Day en 2020. L'idée est de remettre la place des piétons et des espaces verts au centre des débats dans l'organisation des espaces publics, l'objectif est de « poser la question de la place du citoyen dans la fabrique d'une ville plus verte, plus saine, plus conviviale. » (Urban Folies). Cette initiative s'est exportée à l'international, et a lieu tous les ans dans de nombreux pays (France, Allemagne, Japon, États-Unis, Brésil...) et permet temporairement de questionner l'organisation de l'espace public à travers le monde.

Avant que ce terme n'apparaisse, des événements similaires ont pris place dans l'espace public au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. C'est notamment le cas en 1914 à New York lors du programme Play Streets. D'après l'article A history of NYC's « Play streets » de Thirteen, l'idée était de donner un espace sur lequel jouer, pour les enfants new yorkais n'ayant pas accès à un jardin ou un parc. Pour cela, des rues étaient fermées aux voitures tous les après-midis (sauf les dimanches) pour permettre aux enfants de se dépenser en toute sécurité. Ce programme avait été testé dans une rue de New York en 1914, par le commissaire de police Arthur Wood. À la suite de cet essai, ce sont 29 autres rues qui ont été dédiées au Play Streets la même année. Ce programme est en quelque sorte un pionnier des projets d'urbanisme tactique, et a permis d'inspirer de nombreux projets de ce type, c'est le cas notamment des Places aux enfants.

D'autres projets ont aussi vu le jour dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, comme Open Street à Atlanta en 1965, le mouvement de réappropriation des rues à Bogota en 1970, ou encore la Ciclovía en 1974 à Bogota. Cette dernière, est à l'initiative d'une association (pro-cicla : pour le vélo), qui a permis la fermeture d'axes routiers pour les dédier aux vélos, d'après l'article La Ciclovía : Bogota pionnière des dimanches sans voiture paru en 2021 sur le site Gomet « elle avait réuni quelque 5000 militants pro-vélos. Seules deux avenues avaient été coupées à la circulation automobile, pour une durée de trois heures. ». Cet événement est désormais ancré dans les mentalités et tous les dimanches et jours fériés, « 127 kilomètres d'avenues et de routes mises à la disposition des vélos de 7 à 14 heures »(article Gomet).

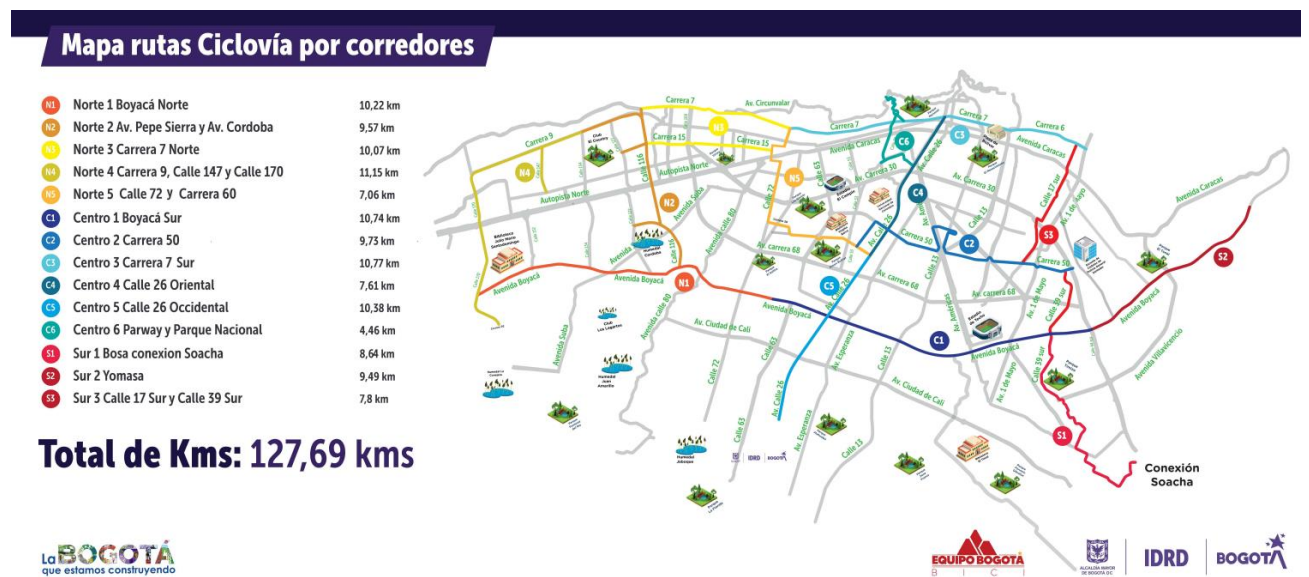


Figure 3: carte de la Ciclovía source : site de la ville de Bogota

Ainsi, bien que cette méthode ait été utilisée avant 2005, c'est le concept des Park(ing)Day qui l'a fait émerger. Et c'est en 2012 qu'il a été théorisé par Mike Lydon dans son livre « *Urbanisme tactique Actions à court terme pour un changement à long terme* ».

Les projets d'urbanisme tactique ont continué à voir le jour, jusqu'à ce qu'ils se décuplent en 2020 à la suite de la COVID-19, où les villes et métropoles se sont saisies du potentiel que le courant offre pour repenser les espaces publics. Ainsi, bien que son principe date de plus d'un siècle, cette démarche reste récente avec sa théorisation en 2012, et son utilisation massive à partir de 2020.

L'urbanisme tactique découle donc de l'idée de faire la ville sur la ville. D'après le guide de Dedale urbanisme paru en 2022 : L'urbanisme tactique : un outil d'expérimentation et de préfiguration d'aménagements au service de stratégies urbaines durables, la notion d'urbanisme tactique « peut se traduire comme une approche novatrice pour penser l'espace public, en partant des usages, à partir de l'expérimentation d'aménagement légers et peu coûteux. ». Toujours d'après ce guide, ces approches peuvent être portées à la fois par les collectivités territoriales « pour tester des aménagements en passant par des expérimentations légères et

*provisoires* ». Mais elles peuvent aussi l'être par la société civile (habitants, usagers, associations...) « *en réponse à des besoins, ou pour interpellier des pouvoirs publics* ».

D'après la synthèse de A'urba l'urbanisme tactique aménager par l'expérimentation paru en 2020, cette démarche, permet de rompre avec le temps long des projets d'urbanisme classique, en développant « *des processus de transformation de la ville plus souples et plus réactifs que les processus de projets plus classiques.* ». L'idée est donc d'apporter une réponse et une méthode plus rapide pour réaménager un espace public, que celle utilisée classiquement par l'urbanisme. Ainsi, contrairement à la conception traditionnelle de l'urbanisme, les projets ne sont pas faits de manière linéaire, mais de manière itérative. C'est-à-dire que l'on peut répéter plusieurs fois différentes phases du projet et revenir en arrière lorsque c'est nécessaire. L'idée est de pouvoir tester des aménagements, qui s'ils ne semblent pas cohérents peuvent être retirés ou modifiés. Ces modifications sont facilitées par le fait que les matériaux utilisés sont légers et peu coûteux.

Par ailleurs, l'urbanisme tactique s'inscrit dans une démarche participative et s'appuie sur une forte implication citoyenne. En effet, toujours d'après la synthèse de A'urba, cette approche se situe à la croisée des chemins entre les modalités de production de la ville classique, basée sur l'urbanisme stratégique et celle de l'implication citoyenne et des démarches participatives. L'urbanisme stratégique est basé sur une dimension top down, hiérarchique, c'est-à-dire du haut vers le bas. D'après la définition top down de Géoconfluence en 2020 « *Les ordres émanent d'en haut pour être appliqués à chaque échelon par une autorité subalterne. Sa représentation graphique classique est l'organigramme pyramidal, avec des flèches descendant du sommet (top) vers la base (bottom)* ». Cette méthode utilise des processus linéaires, ne permettant pas d'effectuer de retour en arrière, et se déroule sur le temps long de la planification. L'implication citoyenne quant à elle, se base sur la méthode Bottom up. D'après la définition de Bottom up de Géoconfluence en 2020 : « *les innovations et les idées émaneraient de la base pour être transmises aux autres composantes de l'entité considérée, le sommet ne jouant plus que le rôle de courroie de transmission entre les parties, ou de chambre d'enregistrement.* ».

L'urbanisme tactique croise donc ces deux approches, et permet de faire à petite échelle, avec peu de moyens et à court terme des projets qui permettront d'alimenter les réflexions sur le futur d'un espace. Elle permet une fabrique de la ville par l'expérimentation et le test « *pour penser l'espace public en partant des usages* » (Dedale urbanisme 2022). L'idée est alors grâce à des « *actions de court terme de créer des changements à long terme* », c'est par ailleurs le titre du livre de Mike Lydon sorti en 2012, dans lequel il théorise l'urbanisme tactique.

D'après l'article Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville de S.Lefebvre, J.Diaz, JM.Adjizian paru en 2020 dans la revue Organisation et territoire. Ce dernier répond à la question qu'est-ce que l'urbanisme tactique de la manière suivante « *Parmi les définitions proposées par une multitude d'auteurs, quatre éléments représentent les dénominateurs communs de la grande diversité des projets et des actions*

*relevant généralement de ce type d'urbanisme et d'aménagement du territoire : l'échelle relativement restreinte du lieu touché, le faible coût de l'aménagement et/ou de l'opération, la temporalité relativement courte du projet et la dimension citoyenne dans l'initiative proposée (Lydon et Garcia, 2015; Ferraris, 2016; Talen, 2015)1. ».*

De plus, l'urbanisme tactique vient avec un objectif de tester des aménagements pour alimenter un projet futur. D'après Les carnets pratiques de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France : L'urbanisme transitoire paru en 2017, cette démarche porte : « *une ambition de préfiguration urbaine afin de penser les usages futurs du lieu (Douay et Prévot, 2016).* ». Cette dimension de test et d'expérimentation doit permettre d'aller vers la pérennisation du projet d'aménagement. D'après le dictionnaire du Larousse, la pérennisation se définit par « *rendre durable, éternel* ». Dans le cadre d'un projet d'urbanisme tactique, l'objectif premier est de pouvoir amener à la création d'un projet d'espace public durable qui restera longtemps dans l'espace urbain.

Il est important de préciser que l'urbanisme tactique prend place sur les espaces publics en intégrant une réponse aux enjeux socio-environnementaux de la ville. D'après un article de Rue de L'avenir sur l'urbanisme tactique : « *La ville durable, la concertation des habitants et l'espace public sont au cœur des pratiques de l'urbanisme tactique.* ». La mise en place d'un projet d'urbanisme tactique répond donc à de nombreux enjeux, sociaux, environnementaux. Nous en avons notamment discuté lors du second entretien : « *L'enjeu du bon investissement de l'argent public, [...] la recréation d'espace de convivialité dans l'espace public, changer le regard sur un espace, changer les habitudes des gens, les accompagner sur le changement d'habitudes. Notamment sur la question de la mobilité* » « *Un des enjeux principaux de l'urbanisme tactique c'est l'accompagnement au changement.* ». Ces enjeux justifient l'utilisation de l'urbanisme tactique.

Finalement, l'urbanisme tactique se caractérise par l'aménagement d'espace public à une petite échelle, sur une temporalité courte, avec un faible budget et intégrant des dimensions participatives. Le mot tactique selon le Larousse « *Permet par l'emploi d'un ensemble de moyens coordonnées, d'arriver à des résultats* », il s'applique bien à cette méthode d'urbanisme. En effet, différents moyens sont utilisés pour arriver à un résultat, qui est la création d'un projet urbain pérenne, réussi et satisfaisant en tout point.

Initialement porté par des citoyens, des associations ou des collectifs militants, l'urbanisme tactique tend à s'institutionnaliser. C'est notamment ce qu'explique Florence Sara G. Ferraris dans un article paru en 2016 Capsule thématique : l'urbanisme tactique : « *Ainsi, on remarque que le concept tend, avec la multiplication des interventions, tranquillement à se transformer. En ce sens, on observe depuis maintenant quelques années une forme d'institutionnalisation — voire même de labellisation (Douay et Prévot, 2014) — du mouvement d'abord par des groupes plus organisés et, à terme, par les pouvoirs publics eux-mêmes. Cela se traduit notamment par une reprise du vocabulaire et de la facture visuelle de l'urbanisme tactique dans des projets de*

*plus grande envergure et supportés par les instances officielles (Benner, 2013 ; Douay et Prevot, 2014 ; Mould, 2014). ». Cependant, toujours selon Florence Sara G. Ferraris cette institutionnalisation reste une victoire : « Il n'en demeure pas moins que, malgré le caractère moins dissident de certaines actions actuelles, l'urbanisme tactique — qu'il soit informel ou non — demeure une manière différente de voir et de concevoir la ville. Loin des méthodes plus traditionnelles, il s'ancre dans les communautés qui le supportent. Qui plus est, comme le soulignent Lydon et Garcia (2015), la plus grande réussite des acupuncteur urbains est peut-être justement d'être parvenu à porter leur message jusqu'aux instances officielles et d'avoir réussi, à terme, à pourvoir les espaces publics de manière plus pérenne. ».*

Dans ce travail, nous nous focaliserons plus spécifiquement sur l'utilisation de l'urbanisme tactique par les collectivités, car c'est de cette manière qu'il est le plus présent en France. C'est notamment ce que nous avons pu comprendre lors du second entretien en demandant des exemples de démarches d'urbanisme tactique militant dans la région grenobloise : « *C'est plutôt Anglo saxon il n'y en a pas beaucoup chez nous. En France, un collectif ne pourra pas piétonner un espace public sans l'accord d'une collectivité. ».*

## **B. Objectifs, intérêts et enjeux de l'urbanisme tactique**

Après avoir vu l'historique de l'urbanisme tactique, et quelles idées et principes induisent cette notion, nous allons voir désormais les différents objectifs et intérêts que présentent cette démarche.

Comme nous avons pu le voir, précédemment, l'urbanisme tactique présente l'avantage de rompre avec le temps long des projets d'urbanisme traditionnel et de la planification. Le fait que ces projets s'ancrent localement, à petite échelle et sont peu coûteux permet de faire émerger rapidement le projet. Ainsi, les démarches d'aménagement de l'espace public se font sur le temps court et permettent d'apporter des réponses rapides à des besoins ou des usages. L'intention est d'effectuer des actions à court terme pour produire des changements à long terme, comme le dit Mike Lydon dans son ouvrage éponyme.

Pour illustrer cette rapidité de mise en place, il est intéressant de prendre pour exemple la mise en place des Tempovélos à Grenoble. À la suite du déconfinement en mai 2020, la menace de la COVID-19 planant toujours, l'enjeu était de limiter la propagation du virus par la conservation des distances de sécurité, et donc d'éviter que tous les habitants utilisent les transports en commun. Cependant, cela ne devait pas conduire non plus, à l'augmentation de l'utilisation de la voiture individuelle dans Grenoble, dont la part avait diminué durant la pandémie. Ainsi, le SMMAG (syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise), la ville de Grenoble et GAM (Grenoble Alpes Métropole) ont décidé de mettre en place des lignes

de vélos temporaires. Celles-ci suivaient les axes structurants des transports en commun grenoblois. L'une des plus utilisées, d'après une interview de France 3 Région, semble être celle suivant un tracé similaire à la ligne de tram B et passant par les quais de l'Isère. Une autre suivait le tracé de la ligne A et de l'avenue Marcelin Berthelot... (cf fig 4 et 5). Ce sont donc 18 km de pistes cyclables temporaires qui ont été créées.

Leurs mises en place ont été très rapides, car elles n'ont nécessité en travaux que la pose de plots et d'un marquage au sol, du fait de leur aspect temporaire. Cela a donc permis de répondre à un enjeu très rapidement. Cet aménagement cyclable temporaire a été mis en place dans de nombreuses villes à la sortie du confinement. C'est notamment par cet aménagement que s'est grandement propagé le courant de l'urbanisme tactique.



Figure 4 : Tempovélo source des quais de l'Isère source : le Dauphiné libéré

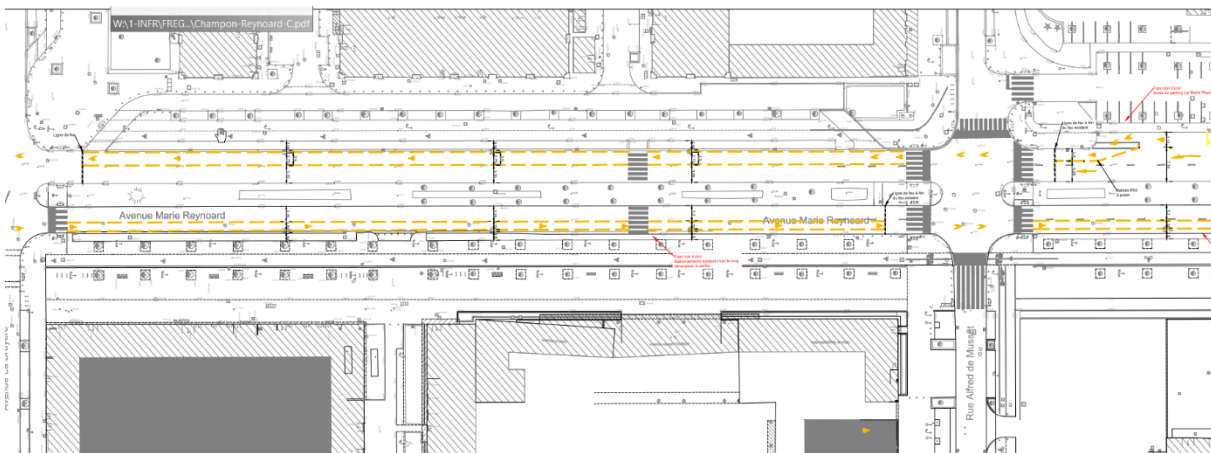


Figure 5 : Plan tempovélo avenue Marie Reynoard source : Ingérop

Un des autres grands avantages de l'urbanisme tactique, c'est la capacité à pouvoir tester, expérimenter de nouveaux aménagements sur un espace, où l'on ne savait pas encore réellement quoi faire. En effet, contrairement à la planification et à l'urbanisme traditionnel, l'urbanisme tactique revêt ce caractère temporaire qui ne fige pas le projet. Cela permet de mettre en place des idées et de les confronter à la réalité du terrain.

Par son expérimentation et son test, l'urbanisme tactique permet donc d'alimenter les réflexions et de définir le projet qui lui succédera et qui, lui, se basera sur le temps long. Il permet la création d'un projet pérenne. Ainsi, en reprenant l'exemple des Tempovélos, celles-ci ont permis de définir les futurs aménagements cyclables de la métropole. En effet, à la suite de leur mise en place, un bilan de ces aménagements a été effectué, pour évaluer leurs impacts et intérêts. Ces Tempovélos ont permis une augmentation de 30 % de l'usage du vélo (par rapport à avant le confinement). Ce bilan a permis la prise de décision quant à l'avenir des Tempovélos, qui pourraient être, d'après le président du SMMAG dans une interview pour France 3, les tracés des futurs chronovélos.

En effet, le SMMAG, la ville de Grenoble et GAM souhaitaient mettre en place de nouvelles pistes cyclables chronovélo, mais la définition du tracé et sa mise en place posaient des problèmes. L'expérimentation de ces Tempovélos a permis de débloquent la situation : « *La tempovélo de Fontaine par exemple pourrait devenir le tracé définitif de la chronovélo 1. Depuis des années, ça bloquait sur le terrain pour réaliser la chronovélo, et là en un mois tout s'est débloquent pour la tempovélo* » expliquait Emmanuel Colin de Verdière président de l'ADTC<sup>1</sup> dans un article sur France 3 région, paru en 2020 : Chronovélo, tempovélo, voies vertes... où en est le réseau cyclable de la métropole de Grenoble. À la suite du bilan de septembre, certaines Tempovélos ont été pérennisées, c'est le cas de la Tempovélo suivant le tracé de la ligne A, dont les travaux sont en cours le long de l'avenue Berthelot. D'autres ont été supprimées, notamment celle sur les quais de l'Isère. Malgré cela, 2 ans après des réflexions quant à sa pérennisation sont en cours, et le bureau d'étude Ingérop a été mandaté comme maître d'œuvre.

Par ailleurs, comme nous avons pu l'évoquer précédemment, l'urbanisme tactique n'est pas basé sur un processus de projet linéaire, mais il permet d'effectuer des retours en arrière. En effet, les processus de projet se basent sur une dimension itérative, permettant de modifier, supprimer ou ajouter, tout au long du projet, des éléments à l'aménagement. Ainsi, lorsque certains éléments semblent ne pas fonctionner, ils peuvent être retirés rapidement, et si d'autres idées ou besoins émergent, ils peuvent être mis en place et tester dans de brefs délais. Pour cela, la dimension participative est très importante. En effet, l'implication citoyenne est un des points majeurs des projets d'urbanisme tactique. Elle se pratique tout au long du projet, les avis, les idées et les besoins des habitants et usagers sont pris en compte au travers de démarches participatives. Ainsi, l'urbanisme tactique s'inscrit dans les démarches issues de la démocratie participative, et cherche à décrypter les besoins, envies des usagers et habitants concernés. Ils sont donc mis au courant du projet et sont invités à donner leurs avis. Leurs idées et besoins sont pris en compte, puis testés. Cela permet alors de faire évoluer le projet en prenant l'avis des principaux concernés.

---

<sup>1</sup> L'ADTC-Se déplacer autrement est une association de piétons, cyclistes et usagers des transports en commun de la région grenobloise source : site de l'ADTC

De plus, dans le cas d'une pratique institutionnalisée par les collectivités, l'urbanisme tactique permet d'assurer l'investissement de l'argent public. En effet, on vient tester des idées d'aménagements pour être sûr qu'elles fonctionnent avant d'investir de l'argent dans le projet. C'est notamment ce qu'explique l'enquêté dans le second entretien : l'urbanisme tactique permet d'assurer « *la cohérence du bon investissement de l'argent public.* » investir pour réaménager les espaces publics « *coûte au budget des collectivités, donc de la métropole et des communes. Ce sont des investissements assez conséquents. Souvent c'est à l'échelle d'un mandat, que l'on décide ce que l'on va faire ou pas. Et avoir une phase d'urbanisme tactique permet d'avoir un projet immédiat qui ne coûte pas trop cher, de savoir faire des choses un peu nouvelles, avec peu de moyens. Et cela permet de cibler là où il est important d'investir de l'argent. Montrer que réaménager un espace fonctionne bien à tel endroit, et que ça vaut le coup d'investir une grosse somme après.* » (Entretien n°2 07/08/2023).

Ainsi, utiliser l'urbanisme tactique permet, malgré les surcoûts engendrés, la création d'un projet pérenne cohérent et répondant aux enjeux sociaux et environnementaux de la ville durable. C'est ce que nous avons pu évoquer lors du second entretien : « *on a essayé de rapporter combien coûte l'expérimentation par rapport au prix global. Et on avoisine à peu près les 10% du prix final. Du coup on se demandait est ce que rajouter 10% au prix total, au prix d'investissement ça vaut le coup, pour avoir un projet vraiment cohérent et en accord avec les besoins du public. Et la réponse est oui, moi je trouve que ça a beaucoup de sens. Toujours dans ce souci de dire que c'est de l'argent public, plus il est investi de manière cohérente et intelligente mieux c'est.* ». L'utilisation de l'urbanisme tactique permet de répondre à de nombreux enjeux inhérents à la ville, et de créer des espaces cohérents et bien intégrés dans l'espace urbain, justifiant alors l'utilisation de cette méthode malgré les surcoûts causés.

L'urbanisme tactique présente donc de nombreux avantages et permet de recentrer la question des usages dans les projets d'urbanisme. De plus, grâce à la dimension locale, à court terme et peu coûteuse, cette méthode est facile à mettre en place, bénéfique pour la création d'un projet urbain pérenne cohérent et est en adéquation avec les usagers et habitants de ces espaces. C'est pourquoi elle est de plus en plus mise en place par les collectivités et notamment depuis la crise de la COVID-19. Ainsi, d'après un article L'urbanisme tactique nouveau moteur de la mobilité de demain paru en 2020 sur le site Transportshaker « *Les projets d'urbanisme tactique accélèrent ainsi les processus de transformation urbaine car ils permettent de multiplier les expérimentations et de disposer rapidement de retours d'expérience tout en mobilisant ses habitants.* ».



## C. Etapes du projet

Après avoir vu ce qu'était l'urbanisme tactique, ainsi que les intérêts et avantages de son utilisation, nous allons maintenant voir comment il est possible d'expérimenter et de mettre en place de tels projets. Pour cela, nous verrons les différentes étapes nécessaires à la mise en place d'un projet d'urbanisme tactique.

La figure 6 nous montre les différents temps du projet d'urbanisme tactique : le montage opérationnel, le temps d'expérimentation/occupation, et la fin du projet. Dans ces phases se situent notamment l'avant-projet, les phases de travaux, les phases d'évaluation et la suite donnée au projet.

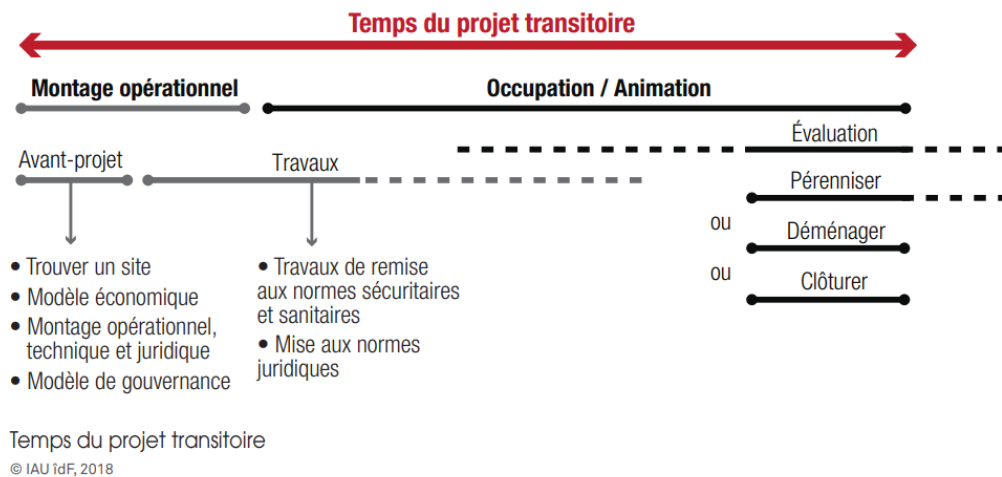


Figure 6: Temps du projet transitoire source : IAU idf 2018

Pour mettre en place un projet d'urbanisme tactique, il est nécessaire de suivre ces différentes étapes.

Tout d'abord, il est nécessaire de procéder au montage du projet, la figure 7 ci-dessous, explique les paramètres à prendre en compte pour cela.

# MÉMO PRATIQUE

## Les paramètres à définir

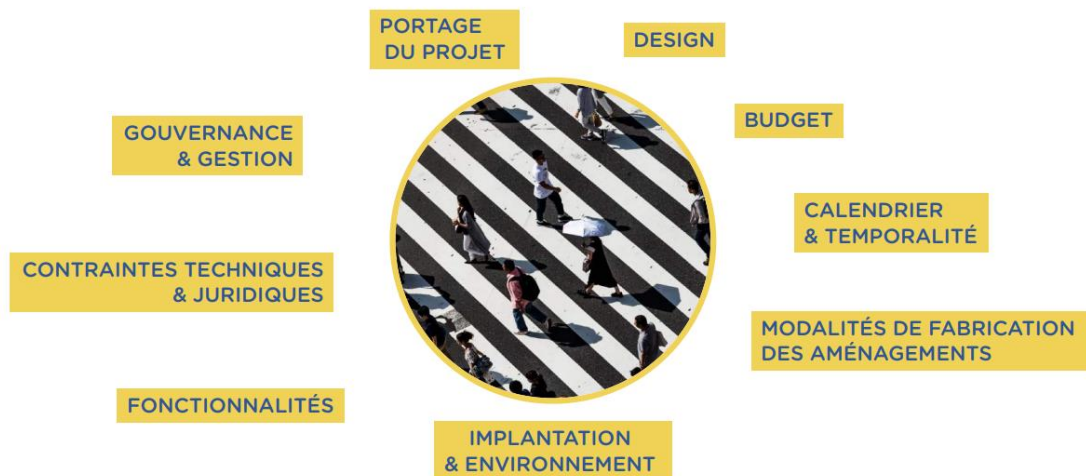


Figure 7: Condition de réussite d'un projet d'urbanisme tactique source : dédale Urbanisme

Ces paramètres sont à définir en amont, pour éviter de poser problèmes lors de la phase d'exploitation. Le fait que l'aménagement sera temporaire et modifiable ne doit pas exempter la prise en compte de ces paramètres. Ils sont primordiaux pour mener à bien le projet.

Ensuite, vient l'étape de l'expérimentation et de l'occupation du projet. Celle-ci doit comporter les démarches participatives et d'enquêtes pour connaître les retours des usagers sur le projet. Et pour permettre de modifier les aménagements aux besoins. Cette période aura été définie en amont lors du montage du projet. Celle-ci pourra tout de même varier, pour prolonger l'expérience, pour tester de nouveaux aménagements, ou encore si l'expérimentation n'a pas apporté assez de retours et d'éléments pour servir le projet futur.

Enfin, la phase de la fin du projet n'est pas à négliger. Elle comprend l'évaluation post projet, c'est-à-dire le cœur de la démarche de l'urbanisme tactique. Nous développerons cette évaluation dans le troisième temps de ce travail. Il est important de préciser que c'est grâce à cette évaluation, que l'on pourra définir l'avenir du projet. Selon les résultats de l'évaluation, l'expérimentation sera prolongée, déplacée, clôturée ou pérennisée. Il est par ailleurs nécessaire de communiquer sur la fin du projet, d'expliquer ses résultats, et quelle suite lui sera donnée.

Ainsi, un projet d'urbanisme se déroule en plusieurs étapes, le montage du projet, la phase de mise en place, la phase d'expérimentation et la phase d'évaluation. Durant la phase d'expérimentation, les aménagements pourront évoluer selon les retours des usagers mais aussi des porteurs du projet. Ce sera par l'évaluation que sera définie la suite donnée au projet.

## D. Limites et problématiques de l'urbanisme tactique

Bien que l'urbanisme tactique présente de nombreux avantages, il est important de préciser certaines limites qui peuvent apparaître lors de la mise en place de ces projets.

Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, le courant de l'urbanisme tactique reste relativement récent. Ainsi, il est parfois compliqué de faire comprendre aux interlocuteurs et acteurs (citoyens, collectivités...), les principes de ce courant, qui sont notamment les dimensions de test, de droit à l'erreur, et de complémentarité au projet pérenne.

En effet, il est parfois complexe de convaincre les collectivités territoriales d'utiliser cette méthode et de mettre en place des projets d'urbanisme tactique, car certains élus peuvent être réticents. Les collectivités sont cependant plus en avance que les citoyens sur ce sujet, grâce à des formations et l'embauche de jeunes déjà sensibilisés au sujet. C'est ce qu'explique Priscilia Langevin d'Alt'urbaine en 2021 dans le podcast de Grand Paris aménagement Construire la ville sur la ville urbanisme tactique. Par ailleurs, elle explique que de plus en plus de projets se font, mais que la démarche n'est pas poussée. Les collectivités considèrent que cette démarche se fait de manière provisoire avant le projet pérenne et ne cherche pas forcément à mener d'évaluation ou de bilan : « *Ils ont un peu de mal à aller au bout de la démarche, d'évaluer, de savoir ce qu'il va et ce qui ne va pas, savoir ce qu'on garde, ce qu'on modifie. On est dans une logique de « en attendant » (Podcast Grand Paris aménagement 2021)*. Les collectivités souhaitent montrer que des actions concrètes sont faites, mais ne les font pas réellement en contact avec le projet pérenne : « *on va tester des choses pour mobiliser et montrer qu'il se passe quelque chose mais par contre, le projet pérenne continue de se faire en parallèle » (Podcast Grand Paris aménagement 2021)*. Malgré cela, les choses semblent évoluer dans le bon sens, et les projets d'urbanisme tactique sont de plus en plus mis en place.

Pour les citoyens (habitants, usagers), ce même problème se pose. En effet, il est parfois difficile pour eux de comprendre les principes de ces aménagements temporaires. Cela est accentué par le fait qu'ils n'ont pas de formation et de culture quant à la production de la ville et à ses différents courants émergents. Cela est par ailleurs expliqué dans l'article de Dico Part de l'auteure Jodelle Zetlaoui-Léger L'urbanisme participatif publié en 2022 : « *Du point de vue des techniciens, le principe d'une coproduction des projets basé sur une reconnaissance des savoirs habitants se heurte régulièrement à des codes culturels professionnels basés sur une approche élitiste et rationaliste de l'exercice des compétences (Gardesse, 2013). La formation des habitants au langage ou aux procédures de l'urbanisme est invoquée de façon récurrente comme une condition nécessaire - mais aussi souvent impossible à satisfaire - à leur participation. ».*

De plus, il est compliqué d'attirer les habitants pour qu'ils participent au projet. Et lorsqu'ils le font, il est difficile d'avoir une représentativité de la population. C'est notamment ce qu'évoque Priscilia Langevin, dans le podcast de Grand Paris aménagement Construire la ville sur la ville

urbanisme tactique en 2021 « *Notamment pour les habitants, parce que c'est dur de mobiliser les habitants, et l'ensemble des habitants. Et dans la concertation, c'est dur de mobiliser un panel assez représentatif des habitants et des usagers, et d'aller communiquer auprès de l'ensemble des habitants* ».

Cette difficulté de mobilisation des habitants et de représentativité n'existe pas uniquement dans le courant de l'urbanisme tactique, il est un problème structurel de la démocratie participative et de l'implication citoyenne. En effet, toujours d'après l'article de Dico Part de Jodelle Zetlaoui-Léger sur l'urbanisme participatif publié en 2022 : « *S'ils disent regretter le peu d'intérêt de certaines catégories de population pour l'urbanisme et expliquer ainsi par une sorte de fatalisme la faible diversité des groupes constitués, les maîtres d'ouvrage paraissent souvent se contenter d'avoir pour interlocuteurs les représentants des associations les plus concernées – les plus institutionnalisées - ou les plus bruyantes, dans l'espoir de mieux les contrôler (Gardesse, 2013). Ainsi, les populations les plus jeunes, les individus issus des couches sociales défavorisées ou de l'immigration récente, les actifs, restent peu représentés dans ces groupes. Ce phénomène a été particulièrement marquant lors du premier programme de l'Agence Nationale Rénovation Urbaine (2003-2013) où la « concertation » envisagée dans son règlement général ne concerne que la « gestion urbaine de proximité ». Les choix de démolition et de restructuration urbaine n'ont ainsi pas été débattus avec les populations concernées (Deboulet, Lelévrier, 2014).* ».

Par ailleurs, les habitants ont parfois du mal à faire confiance aux politiques portant le projet, explique Priscilia Langevin dans le podcast de Grand Paris aménagement en 2021 « *il y a une méfiance entre habitants et élus. Ils ont du mal à croire au côté éphémère (côté test). Pour eux, même si c'est mis en place, c'est que ça va durer (et c'est tester pour mieux faire passer la pilule.)* ». En effet, cet élément est aussi avancé dans l'article de Jodelle Zetlaoui-Léger sur l'urbanisme participatif publié en 2022 sur Dico Part : « *Malgré le développement de méthodes et d'outils participatifs accompagnant un processus de professionnalisation (Nonjon et Bonaccorsi, 2012), leur faible incidence sur le contenu des documents d'urbanisme et les aspects fondamentaux des opérations, donne le sentiment aux participants qu'il n'est en définitive rien attendu d'eux, ce qui entraîne leur démobilisation (Ville Ouverte, 2018). Plus fondamentalement, les espaces et les temps de débats qui impliquent des habitants et ceux où les projets se définissent et se décident, demeurent sans articulation explicite ; management du projet et management de la « concertation » s'organisent de façon indépendante (Dimeglio et Zetlaoui-Léger, 2007).* ».

Malgré cela, il convient de ne pas occulter le fait que de plus en plus d'habitants et citoyens se mobilisent, et comptent utiliser ces outils pour faire entendre leurs points de vue. C'est notamment ce qu'avance Priscilia Langevin, dans le podcast de grand Paris aménagement en 2021 Construire la ville sur la ville urbanisme tactique « *Ce n'est pas vrai pour tout le monde y a des habitants qui se mobilisent, qui se fédèrent autour d'union de quartier, de conseil citoyen, de nouvelle forme d'implication militante, qui vont dans ce sens-là et qui vont se saisir de ces*

*outils.* ». Ainsi, c'est dans ce cadre que prend toute l'importance de la communication au sein d'un projet. Il est nécessaire de communiquer sur le projet de manière à faire comprendre à tous les acteurs et personnes concernés, quels en sont les objectifs et enjeux. Cela permettra d'éloigner les inquiétudes, les méfiances et l'incompréhension des citoyens qui pourront être tentés de participer et prendre part au projet.

Par ailleurs, un autre frein peut être l'utilisation de matériaux pas assez résistants aux intempéries, aux températures ou aux dégradations. En effet, l'utilisation de ces matériaux temporaires à faibles coûts induit le fait qu'ils ne sont pas faits pour durer dans le temps. Leurs dégradations peuvent renvoyer une image négative du projet, et peuvent braquer les habitants et citoyens voyant que leur lieu de vie est endommagé par ces aménagements temporaires. C'est le cas notamment du bois, qui lorsqu'il est trop humide, peut se détériorer et pourrir, ou de la peinture qui s'estompe, renvoyant l'image d'un projet dégradé. C'est notamment ce qui est expliqué par Mike Lydon lors d'une interview avec l'institut de Paris Région en 2022 : *« Malheureusement, l'un des défauts liés à la précipitation de la mise en place de ces aménagements temporaires est la qualité des infrastructures proposées. Réalisées trop rapidement, sans concertation et avec des matériaux low cost, certaines conceptions se sont détériorées au fil des hauts et des bas de la pandémie, créant des barrières physiques dans l'espace public, voire des situations dangereuses pour la sécurité routière. Pour certaines collectivités, l'effet politique a été tellement négatif qu'elles ont décidé de retirer leurs aménagements plutôt que de chercher les moyens de les améliorer malgré les avantages apportés. »*

C'est donc pour cela qu'il est nécessaire de prêter attention aux matériaux employés, et lorsqu'ils sont dégradés de les remplacer pour ne pas détériorer l'image du lieu, ainsi que celle du projet. Toute cette réflexion doit être pensée en amont. Il est primordial de réfléchir à la durabilité des matériaux qui seront utilisés et à la question de leur entretien. C'est notamment ce qu'explique l'article Urbanisme tactique une méthode géniale mais pas magique, paru en 2020 sur le site le facilitateur de mobilité : *« Il est indispensable de choisir un niveau de qualité et de durabilité bien particulier pour les dispositifs déployés. Parce que ces derniers (la peinture notamment, très souvent citée) se détériorent vite. Parce qu'ils sont parfois complexes à entretenir pour les agents municipaux ». À Poblenu par exemple, le projet a été 100% réalisé par des mesures d'urbanisme tactique, mais tout a été improvisé, sans réel budget alloué, et sans mobilier urbain réellement défini en amont. Résultat ? l'entretien des lieux est particulièrement compliqué et onéreux. Rosa précise également que la durée d'un aménagement réalisé en urbanisme tactique peut se chiffrer en années, il s'agit donc de ne pas faire n'importe quoi lors de la réflexion en amont. [...] À Barcelone, les aménagements en urbanisme tactique ont été prévus pour 5 à 6 ans de vie, un équilibre assez subtil qu'il s'est agi de penser en amont. »*

De plus, si le projet d'occupation temporaire est amené à prolonger sa période d'expérimentation, il est nécessaire de faire en sorte d'entretenir l'espace. C'est notamment ce

qu'explique la synthèse de A'urba en 2020 L'urbanisme tactique aménager par l'expérimentation : « *si la phase expérimentale dure, il y a une importance cruciale à accorder à l'entretien et la gestion des aménagements. Un sol s'entretient, a fortiori s'il est peint ce qui est souvent le cas dans les expérimentations tactiques : soumise aux intempéries et à la pression des usages, la peinture peut s'estomper rapidement. S'il n'y a pas une transformation en projet pérenne avec des matériaux plus « durables », la nécessité de redessiner/réécrire régulièrement pour entretenir l'espace public est absolument à programmer.* ».

Enfin, dans le cadre d'une démarche institutionnalisée, on peut critiquer la perte de souplesse initialement vantée et apportée par l'urbanisme tactique. En effet, lorsque le projet est porté par une collectivité, il devient bien plus compliqué de modifier les aménagements durant l'expérimentation selon les besoins et retours du public : « *le mieux ça serait d'adapter la phase de test, mais je pense que c'est là, où pour le coup l'urbanisme tactique marche bien quand c'est un collectif ou une association qui le fait. Parce qu'ils ont beaucoup plus de simplicité et de réactivité. Ils peuvent bouger le mobilier du jour au lendemain. Dans une collectivité c'est plus protocolaire, et plus réglementé. Donc c'est plus compliqué de changer du jour au lendemain.* ». (Entretien n°2 07/08/2023). Ainsi, l'urbanisme tactique institutionnalisé aura plus pour objectifs de tester des hypothèses : « *Donc l'urbanisme tactique porté par une collectivité c'est plutôt on installe des choses, on regarde ce qui se passe, on interroge et puis on adaptera pour le projet final.* » (Entretien n°2 07/08/2023).

Pour compléter cette idée, Florence Sara G. Ferraris explique dans Capsule thématique : L'urbanisme tactique paru en 2016 : « *À terme, cette formalisation a pour effet d'édulcorer l'essence subversive de ces actions citoyennes au profit d'un plus vaste consensus (Bacqué et Gauthier, 2011 ; Benner, 2013 ; Davidson, 2013 ; Douay et Prevot, 2014 ; Mould, 2014). On assiste ainsi à une dépolitisation de l'urbanisme tactique et, ultimement, de la participation citoyenne de manière plus large (Bacqué et Gauthier, 2011 ; Mould, 2014).* ».

Plus généralement, une critique peut être faite à l'encontre de l'urbanisme tactique qui chercherait à rentabiliser même les espaces de marges. C'est notamment ce qu'expliquent S. Lefebvre, J. Diaz, JM. Adjizian dans l'article Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville paru en 2020 dans la revue *Organisation et Territoire* « *L'urbanisme tactique se déploie généralement dans les interstices de la ville, dans des endroits dits « sous-exploités. Nous ressentons un inconfort collectif par rapport à ces espaces illisibles – friches, terre-pleins, terrains vagues sous les ponts et échangeurs. Pourtant, ces espaces sont inhérents à la création de la ville capitaliste : les lourdes infrastructures de transport viennent avec leur lot d'espaces inhabitables, la production industrielle avec sa contamination. Plutôt que de remettre en question les valeurs qui sont à l'origine de ces espaces, nous [...] les soumettons aujourd'hui à un impératif de rentabilisation. Car parfois contre son gré, l'urbanisme tactique se révèle une solution idéale pour entrer à peu de frais ces espaces dans une logique lisse et productive. (Banville, 2016, s. p.)* ».

Il est donc important de rappeler les fondements et principes sur lesquels se basent la pratique de l'urbanisme tactique, qui peuvent parfois être relégués au second plan. Il est par conséquent essentiel de mettre la pratique de l'urbanisme tactique aux services des enjeux sociaux, environnementaux et climatiques. Ce courant doit aller dans le sens d'un changement des mentalités, et doit chercher des réponses aux enjeux globaux actuels. C'est notamment ce que dit Mathieux Delorme dans le podcast de Grand Paris aménagement en 2021 Construire la ville sur la ville urbanisme tactique « *Il est important de le dire dans le débat public, aux collectivités territoriales et dans les consciences, que ça<sup>2</sup> doit être utilisé dans le but de répondre aux enjeux climatiques. La tactique doit être au service d'une transformation profonde et concrète.* ».

Ainsi, nous avons pu voir que les projets d'urbanisme tactique pouvaient faire face à certaines problématiques comme la difficulté de mobiliser des citoyens dans les démarches participatives et la dégradation des matériaux temporaires due à leur durée de vie. Mais aussi certaines limites comme une perte de souplesse des aménagements, une perte des dimensions politiques et des enjeux de l'urbanisme tactique, lorsque la démarche est institutionnalisée.

Nous avons donc pu voir ce qu'est concrètement l'urbanisme tactique, à savoir une alternative à l'urbanisme classique, avec une durée limitée, permettant d'accélérer les processus de transformation de la ville. Nous avons pu comprendre d'où cette notion provenait, et quelles étaient les différentes étapes pour pouvoir mettre en place un projet. Nous avons ensuite vu quels étaient les différents avantages et intérêts de cette démarche, ainsi que les différents inconvénients et points de vigilance à prendre en compte pour le bon déroulement d'un projet.

---

<sup>2</sup> Sous-entendu le courant de l'urbanisme tactique

## II) La communication et la participation dans les projets d'urbanisme tactique

Nous allons maintenant nous pencher sur les prismes de la communication et des démarches participatives dans l'urbanisme tactique. Nous verrons quelle est la place de la communication et de la participation dans les projets, quelles importances revêtent-elles et par quel moyen il est possible de les mettre en place.

### A. La communication dans les projets d'urbanisme tactique :

Nous allons nous intéresser dans un premier temps à la communication dans les projets d'urbanisme tactique. Pour cela, nous nous attacherons tout d'abord à définir l'importance de cette démarche pour mener à bien des projets d'urbanisme tactique. Puis, nous verrons les différentes cibles qu'il est nécessaire d'atteindre pour que la communication soit efficace. Enfin, nous analyserons les différentes méthodes de communication à utiliser.

#### 1. L'importance de la communication

Ainsi, une des clés de réussite d'un projet d'urbanisme tactique, c'est la capacité à communiquer et à en faire la publicité. En effet, il est important d'informer le public sur le projet, ses valeurs, ses objectifs, ses enjeux... Cela doit se faire tout au long du projet, et la communication doit permettre aux publics de comprendre le projet, son déroulement et à quelle étape du planning il en est.

D'après Les carnets pratiques de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France : L'urbanisme transitoire paru en 2018, « *un des éléments nécessaires à la réussite d'un projet d'occupation est la communication en amont, pendant et en aval du projet. La communication amont permet : de dialoguer avec le territoire ; de diminuer les oppositions des riverains (peur du squat, des nuisances, etc.) ; de légitimer un projet d'occupation ; de rendre une occupation vivante dès le premier jour ; de limiter les risques économiques, politiques et liés au projet urbain pérenne* ».

En effet, la communication permet d'ouvrir le dialogue avec le territoire, communiquer sur le projet, permet d'informer et sensibiliser, facilitant alors des prises de contacts futurs qui seront nécessaires, notamment dans le cadre de l'implication du public. Comme nous avons pu le voir,



les riverains peuvent parfois être réticents. Ils peuvent voir dans ces projets, lorsqu'ils n'ont pas été informés, une image négative comme la création de nouvelles nuisances ou une peur du squat. Ainsi, s'ils ont été prévenus en amont, cela permet de leur éviter un effet de surprise et une incompréhension face à ces nouvelles installations.

Par ailleurs, la communication permet de rendre le projet vivant dès le début, car les personnes auront été informées de son existence. Et au plus l'information du démarrage du projet aura circulé, au plus cela permettra de mobiliser du monde. D'autre part, cela permet de légitimer la mise en place du projet. En effet, l'idée est de mettre en place une expérimentation, un test d'aménagement d'un espace public. Pour que ce dernier soit efficace, il faut qu'il puisse être utilisé. Ainsi, plus il y a eu d'utilisateurs qui ont pratiqué cet espace, plus il y aura de retours. Ces retours permettront alors d'alimenter les réflexions et de produire une évaluation ainsi qu'un bilan beaucoup plus légitime et d'une plus grande envergure. C'est notamment ce qui est expliqué dans Tactical Urbanism Toolkit de Urban System et Translink en 2020 : « *Une communication et un engagement réfléchi sont requis pour obtenir l'adhésion de la communauté. Ces éléments sont cruciaux pour que les membres de la communauté expérimentent le projet d'urbanisme tactique ainsi que d'obtenir leur soutien lors du passage du projet temporaire vers le projet permanent.* » [ma traduction]. Ainsi, communiquer sur le projet permet de pouvoir mobiliser des citoyens, pour mettre en place les démarches participatives.

Un des éléments importants de la communication mais aussi des démarches d'urbanisme participatif est de réussir à toucher un panel représentatif d'habitants. C'est ce que nous avons pu évoquer précédemment dans les limites et freins à l'urbanisme tactique. Ainsi, la communication doit permettre de toucher tous les types de personnes présentes sur le site. Elle doit permettre de mobiliser une partie représentative de la population : « *Il est important de reconnaître les défis en lien avec l'urbanisme tactique en ce qui concerne l'engagement équitable et significatif. [...] Il faut proposer une équité dans toutes les communications et essayer d'atteindre les différents groupes composant la communauté* » (Tactical Urbanism Toolkit 2020) [ma traduction].

Dans la communication, il est aussi nécessaire d'échanger et pas seulement d'informer, c'est ce qui est expliqué dans Tactical urbanism toolkit de Urban system et Translink en 2020 « *La communication est un exercice à double sens, il s'agit d'écouter et de répondre activement au membre de la communauté. Il s'agit d'appliquer une lentille d'équité<sup>3</sup> pour trouver ceux qui sont généralement sous-représentés, ou ceux qui pourraient être affectés par le projet. Il faut établir des partenariats avec les groupes communautaires et les groupes de défenses, pour inviter leurs communautés dans ces espaces* ». Il est donc important de répondre aux questions et aux légitimes inquiétudes des usagers. Pour cela, il est intéressant d'utiliser les associations

---

<sup>3</sup> Lentille d'équité, en anglais equity lens est un processus d'analyse ou de diagnostic sur l'impact de la conception et de la mise en œuvre des politiques sur les individus ou les groupes marginalisés, pour identifier de potentiels obstacles et les éliminer. Source : Equity lens University of Minnesota

et différents collectifs locaux, qui pourront être des vecteurs de communication auprès de leur communauté. Cela permettra de toucher un panel plus vaste de personnes et d'individus. Cette communication doit se propager auprès de toutes les classes de population (personnes à mobilités réduites, adultes, personnes âgées, enfants, hommes, femmes...). De plus, il est aussi important de donner la parole à des personnes réticentes au projet, pour prendre leurs avis en compte et leur apporter une réponse.

Toujours d'après Tactical Urbanism Toolkit, « *la communication doit être initiée tôt, et maintenue pendant toutes les phases. Cela induit la planification, le design, la mise en œuvre et la gestion du projet, ainsi que de promouvoir le projet auprès du public et rendre compte des résultats et des enseignements tirés* » [ma traduction]. Pour cela, il est important de la planifier dès le début du projet, et d'établir un plan de communication : « *La communication aura aussi un impact sur le calendrier du projet – par exemple un délai est nécessaire pour faire de la promotion sur les sites webs et dans les journaux. Planifiez la communication et assurez-vous d'avoir prévu suffisamment de temps à chaque étape du processus d'urbanisme tactique.* » (Tactical Urbanism Toolkit 2020) [ma traduction].

Ainsi, il est donc essentiel de planifier une bonne communication, permettant de toucher un panel représentatif du public. Cela sera bénéfique au projet et permettra d'initier un premier contact avec le territoire, ce qui facilitera par la suite la mise en place des démarches participatives. Pour cela, il est important de cibler certains acteurs et de mettre en place différentes méthodes de communication.

## 2. Les cibles et méthodes de la communication

Nous allons maintenant nous pencher sur les différentes cibles que doit atteindre la communication, et les différentes méthodes à mettre en place. Pour cela, nous allons voir comment mettre en place une stratégie de communication.

D'après le premier entretien sur le thème de la communication, une stratégie de communication « *C'est ce qui permet de mettre en place et de réfléchir à comment tu vas communiquer sur ton produit, ton bien, ton service.* ». D'après Tactical Urbanism Toolkit de Urban System et Translink en 2020 « *Un plan de communication est important pour s'assurer que les bonnes personnes soient contactées au bon moment et de la bonne manière.* » [ma traduction].

Dans une stratégie de communication il est important de prendre en compte certains éléments : « *ton positionnement, ton ciblage et ta segmentation de marché.* » (Entretien n°1 du 02/08/2023). Le positionnement, c'est la position que le projet occupe dans l'esprit du public, ce sont un peu les points mis en avant par le projet. La segmentation correspond aux « *grands secteurs de groupes dans ta population, par exemple les personnes âgées, les jeunes actifs, les ménages.* » (Entretien n°1 du 02/08/2023). C'est-à-dire les catégories de personnes que la

communication doit permettre de toucher. Et le ciblage correspond au segment que la communication devra toucher, et le détail de ces groupes de population.

Toujours d'après Tactical Urbanism Toolkit de Urban System et Translink certaines modalités doivent être définies dans la stratégie de communication : « *Un plan de communication contient habituellement les éléments suivant : calendrier de communication interne pour la planification et la conception du projet ; objectifs de gestion et messages clés ; les délais de communication, y compris la promotion et l'établissement de rapports ; identification des parties prenantes ; identification des méthodes préférées pour la promotion(ex : réseaux sociaux, mailling, flyer, ...)* ; *Identification des méthodes de communication sur le site (panneaux, marketing au sol...)* » [traduction deep].

Dans Les carnets pratiques de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France : L'urbanisme transitoire paru en 2018, il est expliqué qu'il est important de cibler différents groupes de personnes : « *les habitants, les acteurs socio-économiques du territoire, les éventuels partenaires du projet et la presse afin qu'elle relaie les informations sur le projet* ». Parmi les acteurs socio-économiques du territoire, il est utile de cibler les associations, les collectifs qui sont ancrés localement pour pouvoir toucher et mobiliser leurs adhérents.

Ces catégories sont les grands groupes de personnes auprès de qui axer la communication, cependant, il est ensuite nécessaire de rentrer plus en détail. Pour cela, il convient de mettre en place un ciblage, c'est-à-dire rentrer dans le détail des publics cibles que l'on souhaite toucher. C'est le cas des personnat « *les personnat, c'est-à-dire des profils et des personnes types que tu souhaites cibler, que tu détailles pour essayer de comprendre comment la communication peut les toucher.* » (Entretien n°1 du 02/08/2023). Cela consiste à créer des typologies de personnes que l'on souhaite cibler, pour mieux les comprendre et faire en sorte que la communication les impactent. Il est important de préciser que l'utilisation du ciblage et des personnat, ne sont pas antinomiques avec l'objectif d'atteindre le plus de personnes possibles : « *c'est important de cibler tes cibles, tu peux en avoir plusieurs, mais c'est important de faire tes groupes de cibles* » (Entretien n°1 du 02/08/2023). L'idée est de créer plusieurs typologies d'utilisateurs, dans le but de recréer les profils types des personnes présentes sur le territoire. Cela permettra par la suite d'adapter les méthodes pour les toucher.

Par ailleurs, il est important d'adapter ces cibles en fonction de l'échelle et du type de projet. Dans le cadre de l'aménagement des places aux enfants à Grenoble, qui a pour but de piétonner et végétaliser les abords d'école (cf fig 9 et 10). Il y a d'abord eu une phase de test et d'expérimentation par des aménagements tactiques. Dans ce cas-là, il était nécessaire de cibler en priorité les types de personnes qui sont le plus impactés par le projet : les enfants, les parents d'élèves, les riverains et les usagers de la voiture (pour connaître l'impact de la modification des plans de situation). Les cibles doivent donc s'adapter à l'espace dans lequel prend place le projet, mais aussi à ses objectifs et aux idées qu'il porte. Par ailleurs, la

communication doit dans un premier temps s'ancrer localement c'est ce qu'avance l'ANRU<sup>4</sup>  
 Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain  
 paru en 2021 : « *La communication doit être élargie à l'ensemble de la collectivité voire à l'extérieur, [...] mais elle s'adressera en priorité aux résidents du quartier pour favoriser l'ancrage local de l'occupation* ».

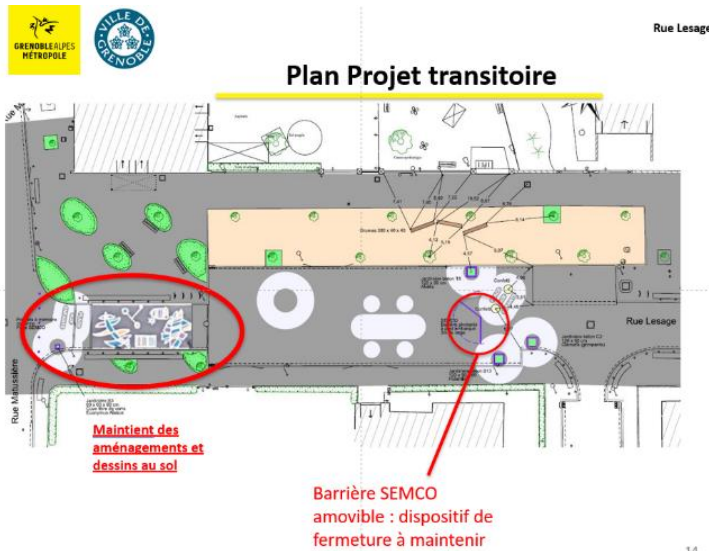


Figure 9: Plan transitoire de la place aux enfants rue Lesage source : Ingerop

Figure 8: Place aux enfants rue Lesage aménagement temporaire source : google maps



La société The Streets Plan Collaborative dans Open streets guide publié en 2012, qui analyse différents projets « Open Street », a pu tirer certains enseignements sur le thème de la communication. Il est expliqué qu'une « *des parties majeures de l'effort de marketing est la création de campagnes de sensibilisation du public. Ce qui permet d'entrer en contact avec le public ciblé et de créer un engouement autour du projet.* » [Ma traduction]. Pour cela, le guide conseille de passer par différents partis : ceux que nous avons pu évoquer précédemment comme les collectivités, le gouvernement (élus), les associations, des universités et groupe scolaire, des espaces de culture, des marchands et commerçants du quartier, mais aussi des personnalités publiques comme des athlètes, des artistes, ou encore les médias et réseaux sociaux etc... Il faut donc rentrer en contact avec les organisations, institutions et personnes concernées qui pourraient permettre de transmettre la communication. Dans la stratégie de

<sup>4</sup> ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

communication, ces vecteurs de communication seront donc établis à la suite de la définition des publics cibles.

Il est donc important d'étudier les vecteurs de communication à disposition, et d'étudier leur impact en fonction du public que l'on souhaite cibler. Une fois cela défini, il est possible d'utiliser différents canaux de communication. Ces canaux peuvent être de différentes natures d'après Les carnets pratiques de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France : L'urbanisme transitoire paru en 2018 : par « *les réseaux sociaux, les blogs et site internet (fig10), par un agenda (journal de bord), plateforme internet (communiquer via un appel à la candidature comme plateau urbain), organiser un événement d'ouverture, créer des vidéos (fig11), inviter des journalistes locaux, des flyers, des affiches et panneaux explicatif (fig13)...* ».

Par ailleurs, d'après le rapport Evaluating tactical urbanism in New Jersey paru en 2019 « *Les événements communautaires sont d'excellentes opportunités de sensibiliser la population [...] Les municipalités peuvent également envisager d'impliquer des artistes locaux et des membres de la communauté dans la conception et la peinture de fresques murales à différentes intersections. En outre, l'implication d'artistes locaux et de résidents dans des projets créatifs permet de créer des œuvres d'art propres à l'espace.* » [traduction deepl]. Ainsi, ces moyens permettent de mobiliser le public, ce qui est nécessaire au bon déroulement du projet : « *Ces projets fonctionnent mieux lorsque la communauté est impliquée.* » [traduction deepl] (Evaluating tactical urbanism in New Jersey, 2019). Cependant, il est important de préciser que dans le cas d'événements de promotion du projet, ces derniers doivent être compatibles avec les valeurs et les idées portées par le projet. Il faut donc veiller à ce que l'événement ne le dénature pas et qu'il reste approprié à l'aménagement.

D'après Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021, « *La multiplication des canaux permet de diversifier les publics démarchés.* » Ainsi, il est important de varier les canaux de communication utilisés. Cependant, il convient de ne pas chercher à utiliser tous les canaux et moyens de communication : « *il ne faut pas non plus vouloir tout utiliser et tout faire, parce que tu risques de perdre de l'impact, les communications peuvent se gêner. Et surtout faut pas oublier que ça coûte de l'argent il faut que ça soit une communication qui soit facile à mettre en place et adaptée au budget.* » (Entretien n°1 du 02/08/2023).

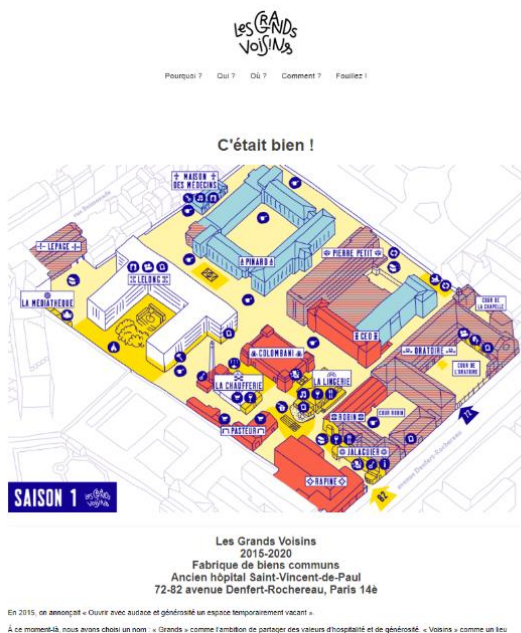


Figure 10 : site internet du projet des Grands Voisins à Paris



Figure 13: logo du projet les grands voisins à Paris



Figure 11 : Vidéo sur le site de Grenoble en commun pour promouvoir une initiative d'urbanisme transitoire



Figure 12 : Panneau explicatif d'un projet d'urbanisme tactique source Dédale urbanisme

D'après Open street guide du collectif The Street Plans Collaborative paru en 2012, il est nécessaire de créer un branding, c'est-à-dire une stratégie de marque, celle-ci doit être poussée « dans le cadre de la stratégie de marque et de marketing du projet, il faut donner un nom à l'initiative, un logo fig12, un site web, ou même créer des vêtements comme des t-shirts pour le staff technique, ou bien pour les volontaires. » [ma traduction]. Cependant, il convient de nuancer ces propos, dans le cas d'un projet de grande envergure ou récurrent comme le cas de la CICLOVIA à Bogota, le processus de stratégie de marque est adapté et cohérent. Dans le cas d'aménagement de test et d'expérimentation à petite échelle, cela semble bien moins approprié, « ça n'a pas d'intérêt de créer une identité pour un projet ponctuel et temporaire et ça n'aura pas forcément de grands impacts » (Entretien n°1 du 02/08/2023).

En définitive, l'idée est d'établir une stratégie de communication cohérente avec le projet. Pour cela, il est important de connaître les cibles auprès desquelles on souhaite communiquer. Puis, de définir par quels moyens il est possible de toucher ce public. Comme nous l'avons évoqué, les cibles de la communication et les moyens mis en œuvre doivent être en adéquation avec le projet (son échelle, son sujet, ses objectifs...). Il est important de prendre en compte le fait que la communication doit être mise en place tout au long du projet : « *Ton plan de communication prend place en trois grandes étapes : avant, pendant et après* » (Entretien n°1 du 02/08/2023).

Ainsi, au début du plan de communication, il convient de mettre en place la stratégie de communication et de lancer les premiers éléments afin de prévenir et informer les citoyens et acteurs du territoire qu'un projet prendra place. D'après Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021, « *La promotion est nécessaire pour informer du projet tous les habitants et entreprises des environs qui n'ont pas été impliqués dans la planification et la conception. En outre, la sensibilisation à plus grande échelle par le biais des médias sociaux, de communiqués de presse, d'affiches et d'autres communications définies dans le plan de communication peut contribuer à mettre en valeur le projet à venir et à attirer les gens.* ». Pendant le projet, la communication doit promouvoir l'aménagement, l'expliquer et inviter le public à venir tester et donner son avis. Le guide de Urban System et Translink Tactical Urbanism Toolkit paru en 2020 apporte certains conseils pour gérer les interactions lors de cette phase : « *Identifiez un ou plusieurs porte-parole de l'équipe de projet qui répondront aux demandes d'interview le jour de la mise en œuvre. Il se peut que vous rencontriez à la fois des partisans et des opposants à votre projet. Discutez avec votre équipe de la manière de gérer les interactions avec les médias, les entreprises, les résidents et les autres passants* » [traduction deepl]. À la fin du projet, il est nécessaire de continuer de communiquer sur l'utilité qu'a eu le projet et ce qu'il se passera à la suite de ces aménagements. D'après Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021 « *cela permet d'informer les citoyens, habitants, actifs du territoire sur la fin du projet (ce qu'il a apporté, ce qu'il apporte), valoriser le dynamisme et l'engagement du proprio et des porteurs de projet, cela peut inspirer d'autres projets du même type dans d'autres territoire* ». C'est aussi ce qui est expliqué dans le guide Tactical Urbanism Toolkit paru en 2020 : « *Résumez vos conclusions, y compris les principaux enseignements tirés et les recommandations pour les projets futurs. Si le projet s'est avéré fructueux, c'est l'occasion de plaider en faveur d'une extension du projet, d'une adoption permanente ou d'autres projets intérimaires sur d'autres sites. L'urbanisme tactique est un projet de recherche vivant, et la promotion des résultats est importante pour former les urbanistes et les praticiens d'autres municipalités.* » [traduction deepl].

Finalement, la communication est un élément primordial pour la mise en place d'un projet d'urbanisme tactique. Nous avons pu voir quels sont les intérêts de la mise en place d'une stratégie de communication sur le projet, puis quels éléments pouvaient être mis en place pour

établir cette stratégie de manière pertinente. La communication permettra notamment d'attirer du public pour mettre en place sur le projet et de les impliquer dans les démarches participatives. Plus la communication aura été efficace, plus les personnes pourront pratiquer et donner leurs avis sur les aménagements, donnant alors une plus grande légitimité au projet.

## B. L'implication citoyenne et les démarches participatives dans l'urbanisme tactique :

Nous allons maintenant nous pencher sur les démarches participatives dans l'urbanisme tactique. Nous verrons dans un premier temps l'importance de leur mise en place dans les projets d'urbanisme tactique, puis comment mettre en place une stratégie de participation efficace.

Comme nous avons pu le voir, les démarches participatives sont un des piliers de l'urbanisme tactique, qui comporte une dimension d'implication citoyenne. L'implication citoyenne consiste à intégrer le public dans les projets d'urbanisme et d'aménagement d'un territoire. L'idée, d'après un article paru en 2023 sur le site Consult Vox, est d'« *associer les individus au processus de décisions, en les mobilisant ou en les impliquant dans la démarche de réflexion et de construction.* ». D'après un article de la Direction interministérielle de la transformation publique : Le centre interministériel de la participation citoyenne : « *La participation citoyenne est un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique. La caractéristique principale de la participation est d'amener chacun à s'exprimer en tant qu'acteur de l'intérêt général.* ». Le Cerema<sup>5</sup> définit en 2023 dans une fiche outil implication du public : approche générale, que ces démarches ont pour but d'« *impliquer le public en l'informant et en lui conférant la possibilité de participer à l'élaboration de décisions administratives. Schématiquement, il s'agit, en dernier ressort, de permettre au public de donner son avis* ».

---

<sup>5</sup> Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement



D'après le guide L'urbanisme participatif-aménager la ville avec ses citoyens du centre d'écologie urbaine de Montréal paru en 2015 : « *La participation des citoyens à un projet d'aménagement urbain vise à développer une compréhension et des objectifs communs pour le mieux-être de la communauté. Elle doit favoriser l'échange d'idées et l'évolution de celles-ci, le déploiement de solutions innovantes, le partage de connaissances, etc.* ». Différents niveaux de démarches participatives et d'implications citoyennes peuvent être utilisés et varient en fonction du degré d'implication des citoyens. Ils sont représentés sur l'échelle de la participation d'Arnstein en 1969<sup>6</sup> (cf fig 14).

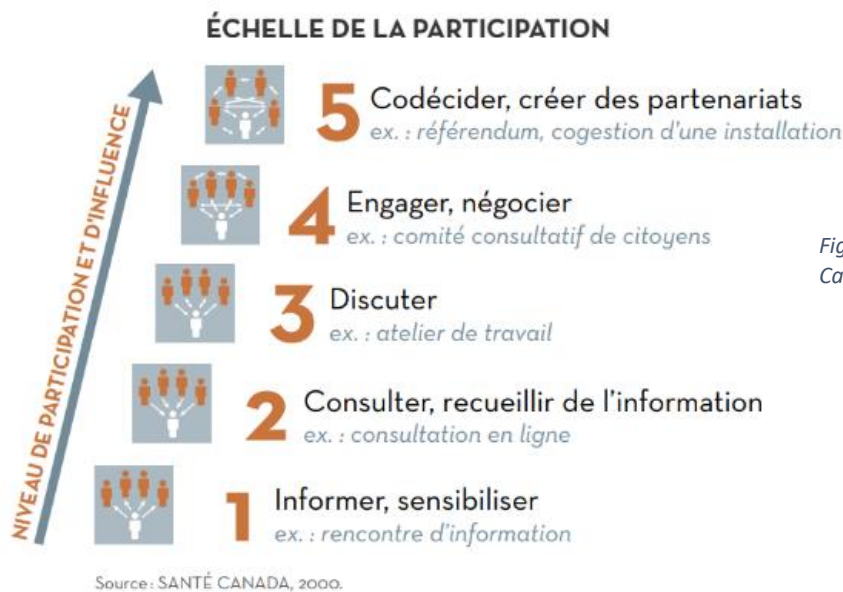


Figure 14 échelle de la participation source : Santé Canada 2000

Ainsi, dans le cadre initial de l'urbanisme tactique, il est primordial d'associer l'urbanisme à une participation citoyenne. L'idée est de construire avec le public et de l'intégrer pleinement dans les processus de décision. Cela est plus facilement mis en place dans le cadre d'un urbanisme tactique porté par des citoyens, des associations ou des collectifs militants. Dans le cadre d'un urbanisme tactique institutionnalisé, utilisé par les collectivités, les démarches de co-décision (cf fig14) disparaissent car elles sont bien plus compliquées à mettre en place. Malgré cela la participation reste centrale à la pratique : « *tu retrouves moins le côté militant, mais tu retrouves le côté participation qui est quand même au cœur de la démarche.* » (Entretien n°2 07/08/2023). Les démarches participatives dans les projets d'urbanisme tactique portés par une collectivité, auront en général un niveau de participation moins élevé dans l'échelle d'Arnstein que lorsque le projet est porté par une action militante.

<sup>6</sup> « En 1969, Sherry Arnstein, une consultante américaine a proposé l'idée d'une échelle de participation comprenant plusieurs niveaux, chaque barreau mesurant le pouvoir du citoyen. A mesure que l'on gravit les barreaux, on s'élève d'un niveau moins participatif à un niveau plus participatif, le pouvoir des habitants étant plus ou moins grand. » source Réseau wallon de développement rural Fiche 32 L'échelle de la participation

Par ailleurs, la mise en place de démarche participative, permettra de récolter des données et des éléments pour mener par la suite l'évaluation du projet. C'est d'autant plus vrai dans le cas d'un urbanisme tactique porté par les collectivités. Car comme nous avons pu l'évoquer précédemment, le manque de souplesse issu de l'institutionnalisation de la pratique, ne permet pas la modification des aménagements durant la phase d'expérimentation. Ainsi, les résultats issus des démarche participatives seront utilisés dans l'évaluation et permettront d'alimenter la réflexion sur le projet futur. C'est notamment ce que nous avons pu comprendre lors du second entretien : « *l'urbanisme tactique porté par une collectivité c'est plutôt on installe des choses, on regarde ce qui se passe, on interroge et puis on adaptera ou pas pour le projet final.* » (Entretien n°2 07/08/2023).

Nous avons donc pu voir que la participation citoyenne était un des points clés composant l'urbanisme tactique. Il est primordial dans le cadre de ces projets, de prendre en compte l'avis du public, habitants et usagers, afin que le projet final soit le plus cohérent et le mieux intégré dans son espace. Pour mener à bien un processus de participation, il est intéressant de comprendre comment on peut mettre en place ces démarches. Pour cela, le guide L'urbanisme participatif-aménager la ville avec ses citoyens du centre d'écologie urbaine de Montréal paru en 2015, dresse certains principes qui peuvent être appliqués :

Voici quelques principes qui peuvent guider votre processus d'urbanisme participatif et en favoriser le succès.

1. Définir des objectifs clairs, mesurables et réalistes : clarifier les résultats souhaités afin de développer des activités appropriées.
2. S'entendre sur les règles du jeu et les limites : rendre le processus clair et transparent, et exposer ouvertement les contraintes.
3. Éviter le jargon technique : utiliser un langage simple dans les communications, les documents techniques et lors des activités.
4. Travailler à une échelle humaine : privilégier le travail en petit groupe et l'échelle du quartier afin que tous soient à l'aise et entendus.
5. Documenter le processus : consigner ce qui se dit et prendre des photos pour garder des traces du processus et des résultats.
6. Adapter le processus : éviter les modèles rigides et modifier le processus en cours de route, au besoin.
7. Varier les méthodes selon les publics : utiliser une variété d'outils et de formules adaptés à une diversité de personnes.
8. Faire appel à des animateurs d'expérience : favoriser la participation de tous grâce à une animation bien dirigée.
9. Illustrer les idées : faciliter la compréhension des idées et des concepts par une présentation visuelle.
10. Impliquer des groupes aux intérêts variés : engager les acteurs majeurs le plus tôt possible pour éviter les résistances éventuelles.
11. Accorder les ressources nécessaires : attribuer du temps et des ressources correspondant à l'ampleur du projet.
12. Miser sur la qualité des activités : recueillir des informations très significatives grâce à quelques activités bien planifiées.
13. Apprendre de l'expérience des autres : s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs, rien ne sert de réinventer la roue.
14. Aller sur le terrain : faciliter la compréhension des concepts et développer des solutions bien adaptées en travaillant sur le site à l'étude ou à proximité.

Source : WATES, 2008.

Figure 15 : Principe de mise en place d'une démarche de participation source : centre d'écologie urbaine de Montréal

Pour mener à bien cette démarche d'implication citoyenne, il est aussi important de créer une stratégie de participation. C'est notamment ce qu'explique le site blog territoire dans l'article 9 méthodes de concertation pour tous vos projets, paru en 2015 « *Pour aboutir et réussir, une*

*concertation doit relever d'une méthode participative, c'est-à-dire de techniques et d'outils ordonnés entre eux, au service d'une stratégie. ».*

Pour mettre en place cette stratégie, le site de SENNSE, une société spécialisée dans la communication et la concertation des projets d'aménagement et d'urbanisme, dresse certaines étapes nécessaires : *« une méthode qui repose sur cinq principes de base : l'identification des besoins, la disponibilité des ressources, la compréhension de l'environnement, la conception d'une stratégie et d'un dispositif, et l'évaluation de la démarche. »*

Ainsi, dans un premier temps, il est nécessaire d'identifier les besoins justifiant l'utilisation d'une démarche participative, c'est-à-dire *« s'interroger sur son éventuel apport et sur son usage [...] le porteur de projet doit également s'interroger sur ses motivations et sa capacité à assumer cette concertation voire à la dimensionner en fonction de ses besoins. »* (Site de SENNSE). Pour identifier ses besoins, il faut, d'après SENNSE se reposer sur l'échelle d'Arnstein, que nous avons pu évoquer plus haut (cf fig14). La figure ci-dessous (fig16) présente cette échelle de manière revisitée et adaptée aux besoins des collectivités.

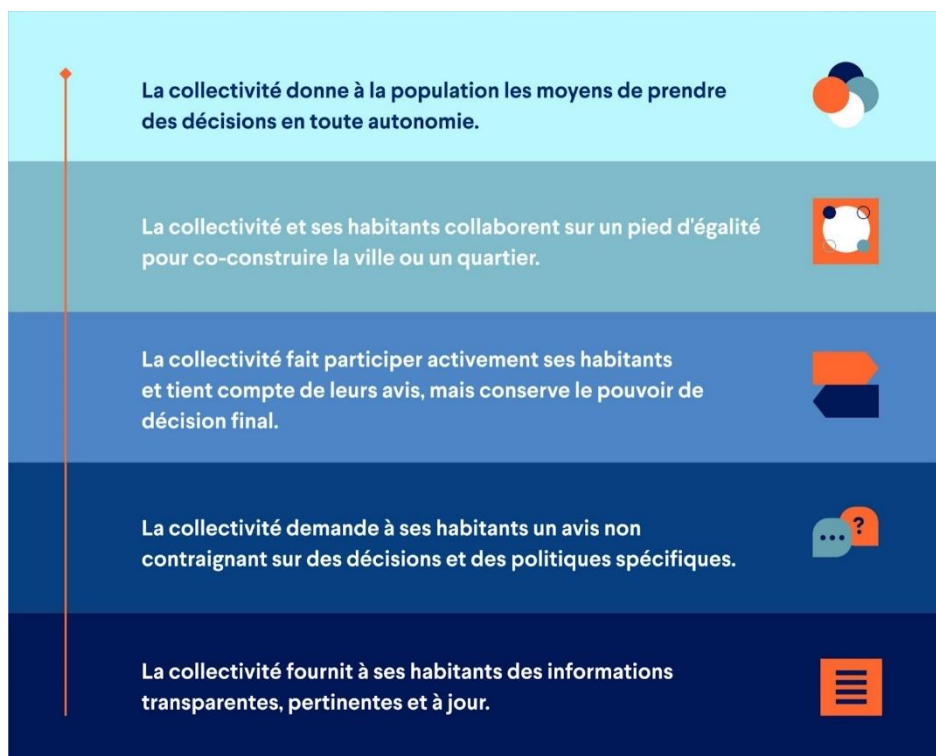


Figure 16 : échelle de la participation adaptée au collectivité source : Citizen Lab

Parmi les méthodes participatives généralement pratiquées par les collectivités dans le cadre de projet d'urbanisme tactique, la concertation et la co-construction sont les plus utilisées.

La concertation correspond au troisième niveau de l'échelle. D'après le dictionnaire du Larousse, la concertation se définit comme *« une pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées »*. Selon l'article L'échelle de la participation citoyenne paru en 2021 sur le site Citizen lab : *« Dans le cadre d'une concertation,*

*la collectivité mobilise les citoyens tant en amont pour débattre et élaborer le projet, qu'en aval pour discuter des modalités de mise en œuvre. La concertation suppose une véritable interaction entre participants et décideurs. C'est une communication bidirectionnelle, par le biais d'ateliers (en ligne), de groupes de discussion, de comités consultatifs ou de budgets participatifs par exemple. Ainsi, les citoyens ont un impact réel sur la prise de décision. ».*

La Co-construction, quant à elle correspond d'après l'article L'échelle de la participation citoyenne paru en 2021 sur le site Citizen lab : *« au quatrième niveau de l'échelle de la participation citoyenne, la co-construction implique que le pouvoir de décision soit partagé (presque) équitablement entre l'administration locale et les citoyens. Les habitants de la collectivité et les représentants élus travaillent ensemble pour trouver des solutions réalistes, élaborer des plans d'action et mettre en œuvre des projets. Cela se fait souvent par la mise en place de comités stratégiques communs ou d'assemblées citoyennes. ».*

Par ailleurs, il arrive parfois que les collectivités utilisent le dernier niveau de l'échelle de participation, et donnent à la population les moyens de prendre des décisions en toute autonomie. C'est notamment le cas à Grenoble, avec les initiatives « Végétalise ta ville » et « Jardinons nos rues ». L'initiative « Végétalise ta ville », consiste à un don d'arbre auprès des grenoblois. La ville propose de donner des arbres *« aux propriétaires, locataires ou gestionnaires d'un terrain privé sur la commune de Grenoble » (Végétalise ta ville site de la ville de Grenoble)*, ces derniers devront les planter et s'en occuper. L'initiative « Jardinons nos rues », quant à elle, permet de créer des jardins de rue : *« La Ville vous donne la possibilité de créer vos jardins de rue par des plantations sur la voie publique aux pieds des bâtiments pour végétaliser les façades, sur les trottoirs et autour des arbres. » (Jardinons nos rues, guide pratique, ville de Grenoble)*. Pour cela, la ville propose d'aménager *« des fosses de pleine terre, des jardinières et en subventionnant une partie des travaux pour les plantes grimpantes. » (Jardinons nos rues, guide pratique, ville de Grenoble)*. Ces initiatives sont un mixte d'urbanisme participatif et tactique. Elles permettent de répondre aux enjeux climatiques et de lutter contre les îlots de chaleur, tout en intégrant les citoyens dans le processus. Des outils sont mis à disposition et les citoyens volontaires peuvent s'en saisir.

Une fois que le niveau de participation a été défini, il est nécessaire d'identifier les ressources que nécessiteront ces démarches : *«il est donc essentiel de s'assurer de la disponibilité d'une équipe projet ou, le cas échéant, de proposer une externalisation du dispositif. [...] veiller à disposer de la compétence technique et de moyens suffisants pour engager cette démarche » (SEENSE, s. d)*. Puis, il convient de comprendre l'environnement, c'est-à-dire de s'immerger dans le projet *« analyse des forces en présence, des positions de chacun, de leurs motivations, des possibilités d'évolution, des non-dits, etc.. » (SEENSE, s. d)*.

Lorsque ces éléments ont été précisés, il faut bâtir une stratégie, construire un dispositif, qui permettra de *« favoriser les conditions d'un dialogue constructif pour aboutir à un projet dont l'acceptation sociale est partagée. » (SEENSE, sd)*. Quand le dispositif est mis en place, il

convient enfin de définir les règles claires de la concertation : « *ces règles doivent poser l'objet de la concertation (sur quoi porte la concertation ?), le contrat social (transparence, respect des personnes, écoute réciproque, etc.), son périmètre (thématique et géographique), le dispositif mis en place et, enfin, le bon usage de son résultat (dans quelles mesures la concertation peut-elle influencer la décision ?).* » (SEENSE, s. d). Cette stratégie permettra de mener des démarches participatives adaptées au projet et efficaces.

À la fin de la démarche, il est essentiel de dresser le bilan d'évaluation de la démarche et de le communiquer « *L'issue de la concertation doit évidemment être expliquée par les porteurs de projet : qu'advient-il des avis exprimés, des idées émises, des souhaits formulés ? Comment la décision s'enrichit-elle de toutes ces contributions ? Le bilan de la concertation en dresse le constat quantitatif et qualitatif mais il permet aussi de projeter la démarche dans une continuité.* » (SEENSE).

Les démarches de participation doivent idéalement s'appliquer à toutes les étapes du projet : lors du montage, lors de l'expérimentation et à la fin du projet. Les procédés participatifs au cours de ces étapes auront différents objectifs, qu'il est nécessaire de cerner, pour pouvoir appliquer des méthodes adéquates à chacune de ces étapes.

**Lors du montage**, l'idée est de mieux connaître les besoins et envies du public dans l'espace sur lequel prendra place le projet. En effet, les usagers et les habitants pratiquent l'espace quotidiennement, ils ont donc pu développer une connaissance du terrain, et deviennent en quelque sorte des spécialistes de leur espace grâce à leur expertise quotidienne. Leur apport permet de comprendre au mieux l'espace dans lequel prendra place le projet. De plus, les usagers et habitants seront les premières personnes impactées par le projet, il est donc essentiel de les intégrer dans le processus, pour que le projet leur convienne au mieux, et puisse prendre en compte leurs besoins.

Pour illustrer cela, nous pouvons utiliser l'exemple du projet des Superrillas à Barcelone. Ce dernier consistait à utiliser l'urbanisme tactique pour créer un nouveau modèle de rue priorisant les piétons, les espaces verts et la mobilité écologique. D'après l'article Urbanisme tactique une méthode géniale mais pas magique, paru en 2020 sur le site le facilitateur de mobilité, une grande phase de concertation en amont du projet a été mise en place, celle-ci a été faite en différentes phases : « *Dans un premier temps, il a fallu créer un groupe "impulsor", d'environ 30 personnes. C'est avec ce groupe qu'ont eu lieu les premières réunions, indispensables pour faire comprendre le projet.* ». Ensuite, les réunions ont évolué, et sont passées de l'information à la réflexion : « *Les réunions, très nombreuses, se sont ensuite enchaînées, avec parfois près de 150 personnes. Le groupe "impulsor" jouait alors le rôle de relais technique auprès de la municipalité. Il s'agissait de discuter du plan d'action, en différenciant les rues, leur potentiel, leurs caractéristiques, et ce qu'il serait possible d'en faire "après".* » (Le facilitateur de mobilité, 2020). Les réunions ont ensuite mené à des décisions « *Il s'agissait ensuite de trouver*

*un consensus et de définir quelles seraient les priorités d'aménagement en fonction du budget alloué. » (Le facilitateur de mobilité, 2020).*

Ensuite **lors de la phase d'expérimentation**, l'objectif est d'avoir des retours d'usages sur les aménagements éphémères, pour ainsi comprendre leurs impacts et savoir s'ils permettent de changer ou de développer de nouveaux usages. Cela permet par la suite de modifier les aménagements selon les retours et de tester de nouveaux éléments au besoin. De nouvelles idées peuvent donc émerger de la part du public. S'il n'est pas possible de modifier les aménagements, ces retours seront pris en compte pour l'élaboration du projet pérenne.

Lors du second entretien, nous avons pu évoquer le projet du jardin bioclimatique de Grandalpe. Ce projet a pris place sur le parvis d'Alpes Congrès et la patinoire Pôle Sud en 2021. L'idée était de transformer cet « *espace de parvis complètement minéral et où il y a très peu d'usage, et beaucoup de passage.* » (Entretien n°2 07/08/2023) en un espace plus convivial et plus végétalisé. Pour cela du mobilier et des jardinières ont été mis en place.



Figure 17: jardin bioclimatique Grandalpe source : second entretien

Dans le cadre de ce projet, une concertation avait été mise en place durant la phase d'expérimentation. Celle-ci était notamment passée par l'animation culturelle. « *On voulait que la concertation se fasse via le biais de l'animation culturelle* » (Entretien n°2 07/08/2023). Pour cela, la métropole de Grenoble avait fait appel à un groupe : « *Le collectif du groupement s'appelait « ici même », ce sont des Grenoblois, et à la base, ils ne font pas forcément de la concertation* » (Entretien n°2 07/08/2023). Pour mettre en place le projet, l'objectif était de toucher le plus de personnes « *on est allé chercher les gens où ils étaient, chez les entreprises autour, et chez les employés des gros pôles autour comme Alpexpo, la patinoire et Grand Place.* » (Entretien n°2 07/08/2023). Par ailleurs dans le cas de ce projet, les habitants étaient assez loin de l'espace « *On avait essayé de cibler les habitants les plus proches, mais qui sont quand même loin, ce sont les habitants de l'Arlequin. Mais il me semble que ça n'avait pas trop accroché parce que trop loin. Ils n'avaient pas réellement de raison de venir participer aux animations culturelles sur le parvis.* » (Entretien n°2 07/08/2023). Lors des phases de participation, différents outils avaient été mis en place comme des questionnaires et des ateliers. En parallèle, tout un programme d'animation et de concertation avait été prévu (cf fig18).

L'objectif de ces concertations était de « vérifier que l'intuition de base était la bonne. Celle-ci était, on est sur un espace minéral où il fait très chaud, où il y a pas du tout d'ombre, et où c'est un lieu de passage. Donc le constat était assez simple, et on a pu le vérifier après, pendant l'expérimentation pour voir si ça marchait. » (Entretien 07/08/2023).

# TEMPÉRATURE RESSENTIE

## Ici-Même [Gr.] et invité.e.s

En 2022, Ici-Même propose de se frayer un chemin entre les axes automobiles, les zones commerciales, un rond-point, dessous, dessus, dans cette partie sud de la métropole encore (toujours) nouvelle. Quartiers sud, les deux Villeneuve (Grenoble et Échirolles), des lisières communales, le Verdret (rivière invisible) sous nos pieds, en passant par le Parc des Arts et la cité Mistral... Ici-Même, Six Seaux et O.A.S.I.S. installent leurs quartiers d'été sur une place publique et son jardin bioclimatique expérimental. Aimerons-nous vivre ici ?

**une permanence artistique sur une école bioclimatique**  
Dans une zone urbaine en transformation, Ici-Même [Gr.] déploie sa kine-fabrik et promène son Doctyléo bond pendant plus d'une semaine autour d'une plate-forme transformée en pépinière transitoire. Ça peut-être les salades et les choux poussent derrière le centre commercial et les rivières enterrées réapparaissent, mais aujourd'hui, ça surchauffe sur les dalles bétonnées ! Conversations, fabrique de récits entre inconnus, performances vocales et sonores, pandanées de proximité, projection de films... Par Ici-Même et ses invités.e.s.

**INFOS PRATIQUES**  
pour ceux qui rejoignent "sur la Place" au croisement de l'avenue d'Innsbruck et de la rue Henri Barbusse (à côté de la patinoire PoleSud)  
Tous les accès sont gratuits et sans réservation pour la nuit et 2007 réservation nécessaire et renseignements sur : [tabach@ici-meme.org](mailto:tabach@ici-meme.org) [www.ici-meme.org](http://www.ici-meme.org) et [facebook.com/ici-meme](https://facebook.com/ici-meme)

**TEMPÉRATURE RESSENTIE, ça s'écoute aussi!**  
Le Cresson et Ici-Même s'associent pour un temps de partage autour de protocoles d'écoute!  
du 2 au 6 juillet, cinq rendez-vous dans les sons du quotidien...  
sur la place au croisement de l'avenue d'Innsbruck et de la rue Henri Barbusse (à côté de la patinoire PoleSud) - Mâcher et pratiquer "l'écouter ici" - Le tablier, le guide aux trois clés. Plonger en paysage sonore, écoute post-sensuelle de la place publique et projection sonore Le Cresson (INSA) et Ici-Même proposent de partager leurs expériences et protocoles d'écoute... entre les bruits, l'air, nos sens et nos tendres oreilles, on frissonne déjà un rien des lieux à la table? à la carte? à la Happende?

**Programme de concertation**

**vendredi 8 juillet**  
17h **Doctyléo bond debout ou** "le cheminement de la langue d'Ici... rythmes et tempo... sonorité, voix et paroles en l'air... Tordre, moude et reconstruire" se exercer et devenir adroit de la langue depuis l'écoute de la ville et de la conversation partagée. **bibliothèque Kateb Yacine**  
Entre chronique et poésie, une écriture brève éclaire un paysage vivant, une actualité, des rencontres, une fabrique de point de vue à plusieurs mains et plusieurs voix. une performance vocale issue d'une écriture qui se déplace, tous les jours du 2 au 7 juillet aux alentours de la bibliothèque. **Suivi d'un après** à 18h30 sur la Place, au croisement de l'avenue d'Innsbruck et de la rue Henri Barbusse.  
21h **Moteur, véhicule, crepuscule (événement)**  
l'interprétation d'une partition (1840) de George Brecht - artiste membre du Fluxus - pour un nombre indéterminé d'exécutants ou crépuscule. Une proposition de Six Seaux, qui revisite ici ce territoire largement "voiturisé"

**samedi 9 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**Hathieu Lucas** paysagiste concepteur, en charge de l'aménagement transitoire du puits d'Alpes congrès, **Kassa Kraus** et **Thomas Bar** (d'Arbansens), ingénieurs agronomes qui mesurent les échanges écosystémiques induits par les végétaux.  
14h-19h **VOITURES de FONCTION**  
observation et écoute de la foule automobile (installation sonore)  
Puisque nous avons dérangé nos amis avant de nous communs "que de biens communs à partager, tant l'habitude à considérer la nature comme autrui. Une proposition de Six Seaux. Suivi d'une petite restauration sur la place à partir de 19h (prix libre).  
22h30 **Rand-point**  
Pierre Gotschall, 2010, 59 min programmé par O.A.S.I.S.

**samedi 2 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**Nicolas Lelièvre**, artiste, arpenteur sans relâche, il œuvre à l'écriture des Grands Sentiers pour Grenoble.  
**Cinéma et documentaires**  
Un programme proposé par O.A.S.I.S.  
11h-15h **Balade en forêt**  
films sur des arbres dans une cabane  
16h **L'esprit des lieux**  
Serge Steyer et Stéphane Manchematin, 2018, 91 min salle de projection, **bibliothèque Kateb Yacine**  
18h-20h **Crépuscule rare**  
Écoute la Place #1 Ici-Même [Gr.] avec le CRESSON  
**dimanche 3 juillet**  
10h-18h **La Grande bourse aux chaussettes-claquettes**  
Ne loupes pas la grande bourse d'échange de mode estivale avant la canicule. Comment briller par son élégance à la plage ou au bord de la piscine? (l'importance des pieds ne doit jamais être négligée). Au programme: troc, chasse aux points d'ombre, sieste et "une heure avec..."  
un.e invité.e autour d'un pique-nique, de 12h30 à 13h30.

**dimanche 4 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**Joël Severino**, directeur de recherche au CNRS, spécialiste du climat et de la chimie de l'atmosphère. A parcouru les zones polaires du nord ou sud sans se perdre.  
15h-17h **Un dimanche qui claque**  
Écoute la Place #2 Ici-Même [Gr.] avec le CRESSON  
11h-14h30 **Le vélo glacier**  
**O'Par d'Amour**, vous proposera des glaces artisanales élaborées dans notre région, par un maître artisan.  
**lundi 4 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**Sébastien De Pertat**, docteur en Cresson. "Ambiances de l'anthropocène: écoutons nos milieux de vie" conversation et écoute.  
9h30-11h30 **Comme un lundi, ça bourdonne**  
Écoute la Place #3 Ici-Même [Gr.] avec le CRESSON  
**mardi 5 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**Lyse Desplats, Renaud Lucas et Catherine Joubert** (de Progeo environnement), hydrologues, hydrauliciens,

**mercredi 6 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**Cécile Leonardi** sociologue, enseignante à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ensag) et "masseuse itinérante" dans les quartiers sud; qui abordera le **management** des lieux, des individus et du vivant dans les projets d'aménagement.  
14h-18h **Enfanzine**  
Pour les enfants de tout âge, même adultes! Enfanzine vous accompagne à travers chaque étape de la réalisation de votre fanzine! \* avec toute sa panoplie de kits: kit pour faire un agglie, kit pour faire un abcédair, kit pour faire un roman inachevé... Et ses outils ultra-innovants: machine à dessiner des arc-en-ciel, machines à écrire, typographie de pâtes alphanet, la tamponnette...  
Et vous inquiétez pas il y aura aussi des gommettes et des pailettes.  
\*Un fanzine est un petit livre fait main avec les moyens du bord.

**jeudi 7 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**SCIS Pistryles**, choisie pour implanter une ferme urbaine le long de l'avenue d'Innsbruck. Sur cet ancien terrain de rugby au cœur du projet Grandalpe, à cheval sur trois communes.  
19h... **minuit ? LA NUIT LE SUD ?**  
On quitte la place pour une marche exploratoire. Vous aimez ces quartiers sud, vous êtes curieux, vous venez d'un autre pays, vous avez un ami qui... Protocole exploratoire / derive là où... Voyage nature ou péri-urban? C'est par ici! Ici-Même partage son art de l'enquête et de l'arpenteur de la grande Marche des suds du 17 septembre prochain.  
**Pour cette soirée, on se compte et bienvenue!**  
mail de confirmation et/ou info: [temperature.ressentie@ici-meme.org](mailto:temperature.ressentie@ici-meme.org)  
Prévoir: deux saucisses, un pique-nique, de bonnes chaussures et une petite laine + un ticket de tram

**jeudi 7 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**Cécile Leonardi** sociologue, enseignante à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ensag) et "masseuse itinérante" dans les quartiers sud; qui abordera le **management** des lieux, des individus et du vivant dans les projets d'aménagement.  
14h-18h **Enfanzine**  
Pour les enfants de tout âge, même adultes! Enfanzine vous accompagne à travers chaque étape de la réalisation de votre fanzine! \* avec toute sa panoplie de kits: kit pour faire un agglie, kit pour faire un abcédair, kit pour faire un roman inachevé... Et ses outils ultra-innovants: machine à dessiner des arc-en-ciel, machines à écrire, typographie de pâtes alphanet, la tamponnette...  
Et vous inquiétez pas il y aura aussi des gommettes et des pailettes.  
\*Un fanzine est un petit livre fait main avec les moyens du bord.

**jeudi 7 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**SCIS Pistryles**, choisie pour implanter une ferme urbaine le long de l'avenue d'Innsbruck. Sur cet ancien terrain de rugby au cœur du projet Grandalpe, à cheval sur trois communes.  
19h... **minuit ? LA NUIT LE SUD ?**  
On quitte la place pour une marche exploratoire. Vous aimez ces quartiers sud, vous êtes curieux, vous venez d'un autre pays, vous avez un ami qui... Protocole exploratoire / derive là où... Voyage nature ou péri-urban? C'est par ici! Ici-Même partage son art de l'enquête et de l'arpenteur de la grande Marche des suds du 17 septembre prochain.  
**Pour cette soirée, on se compte et bienvenue!**  
mail de confirmation et/ou info: [temperature.ressentie@ici-meme.org](mailto:temperature.ressentie@ici-meme.org)  
Prévoir: deux saucisses, un pique-nique, de bonnes chaussures et une petite laine + un ticket de tram

**jeudi 7 juillet**  
12h30-13h30 **"une heure avec"**  
**SCIS Pistryles**, choisie pour implanter une ferme urbaine le long de l'avenue d'Innsbruck. Sur cet ancien terrain de rugby au cœur du projet Grandalpe, à cheval sur trois communes.  
19h... **minuit ? LA NUIT LE SUD ?**  
On quitte la place pour une marche exploratoire. Vous aimez ces quartiers sud, vous êtes curieux, vous venez d'un autre pays, vous avez un ami qui... Protocole exploratoire / derive là où... Voyage nature ou péri-urban? C'est par ici! Ici-Même partage son art de l'enquête et de l'arpenteur de la grande Marche des suds du 17 septembre prochain.  
**Pour cette soirée, on se compte et bienvenue!**  
mail de confirmation et/ou info: [temperature.ressentie@ici-meme.org](mailto:temperature.ressentie@ici-meme.org)  
Prévoir: deux saucisses, un pique-nique, de bonnes chaussures et une petite laine + un ticket de tram

Figure 18 : Programme de concertation du projet jardin bioclimatique Grandalpe source : second entretien

Enfin, à la fin du projet, il est important d'utiliser les retours du public, pour comprendre l'impact qu'ont eu les aménagements. En effet, le principe de test et d'expérimentation lié à ce courant, implique leur évaluation. Pour permettre de le mener, il est essentiel de connaître l'avis des habitants, usagers et toutes autres personnes ayant pu expérimenter le projet.

Il est donc nécessaire de mener cette démarche de participation à chaque phase du projet, pour éviter des réactions négatives de la part des citoyens. C'est ce qui est expliqué dans l'article

Urbanisme tactique une méthode géniale mais pas magique, paru en 2020 sur le site le facilitateur de mobilité. Dans le cadre du projet des Superillas, un premier test avait été effectué et n'avait pas été concluant : « *Malheureusement, Rosa nous explique que "dans un premier temps, ce ne fut clairement pas un succès". C'est le risque d'essayer les plâtres. Un risque qui aurait pu être évité, car selon Rosa, l'erreur fondamentale a été ici de vouloir calquer le concept des Superillas "sans avoir réellement concerté les habitants". En réalité, la concertation à Poblenou s'est faite après l'installation des Superillas, après les manifestations virulentes qui ont suivi l'installation du projet. C'est à ce moment-là que la Mairie a compris le rôle absolument primordial de la concertation en amont d'un tel projet.* »



Figure 19 : manifestation contre les superillas source : le facilitateur de mobilité

Pour finir, bien qu'historiquement l'urbanisme tactique est associé à l'implication citoyenne et aux démarches participatives. Il est important de préciser que ces deux éléments sont deux choses distinctes. L'urbanisme tactique est une manière de faire la ville, une méthode, tandis que la participation est une méthode d'intégration des citoyens au processus de décision, on parle d'ailleurs d'urbanisme participatif. La participation peut se pratiquer sans urbanisme tactique, bien que dans son fondement l'urbanisme tactique associe ces deux démarches. Il est possible que par l'institutionnalisation de la pratique, la démarche de participation soit moins présente dans les projets d'urbanisme tactique. C'est ce qu'explique le deuxième enquêté « *ça sera peut-être le tournant que prendra l'urbanisme tactique en devenant institutionnel, que ça ne sera plus aussi participatif que quand ce sont les habitants ou un collectif qui montent le projet. Mais ça doit rester quelque chose qui reste basé sur l'observation des usages et pour tester ce qui marche et ne marche pas.* ». Cette idée est aussi évoquée dans la synthèse de A'urba l'urbanisme tactique aménager par l'expérimentation : « *Par ailleurs, l'urbanisme tactique, dans ses formes plus institutionnelles, ne doit pas se réduire à la simple mise en narration du projet urbain. L'enjeu de cette transition vers une institutionnalisation est de conserver ce qui fait l'ADN de l'urbanisme tactique, c'est-à-dire sa spontanéité, sa souplesse, son agilité et sa capacité d'expérimentation par le projet.* ».



Ainsi, les démarches de participation sont très importantes dans les projets d'urbanisme tactique. C'est ce que souligne l'enquêté dans notre second entretien : « *la partie communication et concertation peut être très importante. Que les gens comprennent pourquoi on le fait ? Parce que des gens en ont envie, et que c'est pour améliorer leur cadre de vie. Ça permet de faire de la sensibilisation, pas que la démarche soit complètement descendante. C'est un peu souvent ça le problème dans les projets c'est que ça arrive très brutalement, c'est à ça que sert la concertation, trouver le bon projet le bon équilibre avec les besoins des habitants et les enjeux des politiques métropolitaines.* ». La mise en place d'une stratégie de participation permet d'assurer l'implication des citoyens. Pour cela, il convient de définir le niveau de participation souhaité, qui pourra varier selon le porteur de projet. Il s'agit aussi de définir les outils de participation et de les mettre en place tout au long du projet. Cela permettra alors d'intégrer le public : habitants et usagers, afin de produire au final, un projet cohérent qui s'intègre au mieux dans l'espace et avec les besoins cernés. Les retours de ces démarches participatives seront de la matière pour pouvoir alimenter l'évaluation du projet.

Finalement, nous avons pu voir qu'il était primordial d'utiliser la communication et la participation dans les projets d'urbanisme tactique. La communication permet d'ouvrir le dialogue avec le public, et de l'informer sur les objectifs et les raisons du projet. De plus, elle permet d'informer le public sur l'avancée du projet et sur les modalités des démarches participatives. Cela permettra d'attirer des participants pour la mise en place des démarches d'implication citoyenne. Il faut donc mettre en place une stratégie de communication. Celle-ci se fait par la définition du public cible et la mise en place des canaux et modes de communication adaptés à ce public.

Nous avons aussi pu voir que la participation était un élément lié aux projets d'urbanisme tactique. En effet, elle permet de prendre en compte les besoins et retours du public. Cette participation doit se dérouler durant toutes les étapes du projet et permettra d'alimenter l'évaluation. Nous avons pu voir par quels moyens il est possible de la mettre en place.

### III) L'évaluation dans les projets d'urbanisme tactique

Dans cette partie, nous allons voir comment l'évaluation du projet tactique permet de décider le futur du site. Pour cela, nous verrons dans un premier temps à quoi sert l'évaluation dans un projet d'urbanisme tactique et en quoi elle permet d'aller vers une pérennisation, puis nous verrons comment il est possible de mettre en place une démarche d'évaluation.

L'évaluation est un élément important dans le domaine de l'aménagement du territoire, notamment dans l'évaluation des politiques publiques, ou de la durabilité des projets urbains. D'après L'évaluation par indicateurs : un outil nécessaire d'aménagement urbain durable, de A.Jégou, C.About de Chastenet, V.Augiseau, C.Guyot, C.Judéaux, F.X. Monaco et P.Pech en 2012, cet outil est présent en France dès les années 50 : « *L'évaluation des politiques publiques, instituée en France au début des années 1990, semble avoir acquis un statut « d'ardente obligation » (Bourdin et al., 2004) »*. Elle s'est ensuite développée notamment dans le domaine du développement durable et a été associée au projet urbain et à la notion de durabilité : « *L'évaluation de la durabilité urbaine se situe au carrefour des cultures de l'évaluation environnementale, (André et al., 2010) aux précurseurs plus anciens (Lorant-Plantier, 2012), mais aussi des politiques publiques, de territoire (Hasse, Vigneron, 2008), de la démarche de projet urbain (Souami, 2011) et de la démarche d'amélioration de la qualité (Deming, 1986).* » (A. Jégou,... 2012) . L'évaluation est un élément ancré dans la pratique de l'urbanisme et de l'aménagement, elle permet d'objectiver et comprendre l'impact d'un projet ou d'une politique publique sur un territoire. Elle est un outil d'aide à la décision, pour les élus et les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement.

#### A. L'importance de l'évaluation dans les projets d'urbanisme tactique :

Dans le cadre de l'urbanisme tactique, l'évaluation est un des points essentiels de la démarche, elle permet de comprendre l'impact qu'a eu le projet. D'après Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021, l'évaluation permet « *d'objectiver et de mesurer, qualitativement et quantitativement, les impacts concrets du projet selon les objectifs qui lui étaient assignés, à différentes échelles (site, quartier, ville, etc.), et donc les externalités positives et négatives générées* ». Toujours d'après l'ANRU : « *L'évaluation est une étape indispensable pour objectiver l'impact social, environnemental, urbain et économique d'un projet sur le territoire et les habitants et aider à la décision sur la pérennisation du projet* ».

Ainsi, cette démarche fait partie intégrante du projet d'urbanisme tactique et permet d'en légitimer l'utilisation. Il est donc important d'aller au bout de la démarche, ce qui est parfois oublié par les collectivités. C'est ce que nous avons pu évoquer précédemment, en citant Priscilia Langevin d'Alt'urbaine dans le podcast de Grand Paris aménagement en 2021 Construire la ville sur la ville urbanisme tactique : « *Ils ont un peu de mal à aller au bout de la démarche, d'évaluer, de savoir ce qui va et ce qui ne va pas, savoir ce qu'on garde, ce qu'on modifie.* ».

L'évaluation permet d'après Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021 « *De manager et adapter en continu le contenu du projet (« corriger le tir »), en disposant d'indicateurs d'aide à la décision : mobilisation des acteurs clés et ressources, diversité de la programmation, portée de la communication, degré d'implication des habitants, etc.* », mais aussi « *De communiquer sur la valeur ajoutée du projet et en valoriser les différents impacts sociaux, environnementaux, urbains et économiques, à différentes échelles (site, quartier, ville, etc.).[...] un fort levier de changement d'image du quartier en renouvellement urbain, voire un support de marketing territorial* ». De plus, évaluer la démarche permet de comprendre ce qui a marché et n'a pas marché. Cette expérience permettra d'apprendre de ses erreurs, et de nourrir de futurs projets d'urbanisme tactique. Toujours d'après l'ANRU, l'évaluation permettra « *De répliquer tout ou partie du projet sur d'autres sites, en ayant une lecture objective des échecs et succès obtenus, tenant compte notamment de l'expertise d'usage des habitants et acteurs du quartier* ».

Plus généralement, mettre en place une évaluation permet de faire évoluer la démarche d'urbanisme tactique et de la rendre plus légitime dans son utilisation, et dans sa démocratisation comme mode de faire la ville. C'est ce qu'explique, le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne paru en 2018 : « *En effet, malgré l'apparent consensus existant autour de cette pratique, il semble crucial d'en objectiver et d'en comprendre finement les effets, positifs ou négatifs, si l'on désire ne pas cantonner cette manière d'utiliser l'espace urbain à n'être qu'un effet de mode ou une pratique d'arrière-plan de l'urbanisme.* ».

Ainsi, comprendre l'impact qu'a eu un projet d'urbanisme tactique sur son territoire et son public, permettra de définir la suite qui lui sera donnée. Pour cela, il est nécessaire d'explicitier les options qui s'offrent au porteur, lorsqu'il doit décider quelle continuité donner au projet.

D'après Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire de l'ANRU, un projet d'urbanisme transitoire peut avoir différentes fins : « **une fin pure sans influence sur la programmation urbaine [...]** **fin et influence du projet** sur le PRU un certain nombre d'activités ou usages ou aménagements sont pérennisés en partie dans la programmation urbaine [...] **déplacement du projet** l'occupation démontre un succès et sa pérennisation est souhaitée mais elle ne peut pas forcément être maintenue sur le site. [...] **réplicabilité du projet** [...] Le projet sera répliqué ailleurs selon des modalités identiques ou similaires, **pérennisation** L'occupation (ou la

*majorité de ses activités) ou les aménagements préfigurés sont pérennisés sur le même site, parfois une extension peut être envisagée. ».*

L'urbanisme transitoire et l'urbanisme tactique se rejoignent dans les modalités et notamment sur les fins possibles d'expérimentation. Ainsi, un projet d'urbanisme tactique peut ne pas fonctionner, le test n'a pas marché et cela n'influencera pas l'espace futur. Cependant, il aura permis de tester une hypothèse d'aménagement qui s'est avérée fautive, et qui, si elle avait été mise en place sans l'utilisation de l'urbanisme tactique, aurait été un échec. Le projet peut aussi être déplacé ou reproduit ailleurs, sur un espace dans lequel il pourrait avoir un impact. Il peut également être réussi en partie et exercer une influence sur le futur du site, certains éléments seront alors repris dans le projet pérenne. Enfin, la dernière option est la pérennisation complète du projet.

Ainsi, à la fin de la période d'occupation du site, la suite du projet se portera sur un de ces choix. Ce choix dépend, selon Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021 « *du succès de l'occupation, en termes d'impacts sociaux, environnementaux, urbains et économiques. L'évaluation intervient ici comme un élément déterminant pour objectiver la valeur ajoutée locale du projet* ».

L'évaluation permet d'aider à la décision quant aux modalités de pérennisation du projet. C'est ce qu'explique l'ANRU « *on dispose ainsi d'éléments tangibles pour arbitrer sur l'intégration d'usages ou d'aménagements dans la programmation pérenne* ». Ainsi, tous les éléments récoltés lors de l'expérimentation pourront être utiles à l'élaboration du projet pérenne comme l'explique la synthèse de A'urba en 2020 L'urbanisme tactique aménager par l'expérimentation « *Le projet accueille tous les retours d'information pour rendre le projet final encore meilleur.* ».

Finalement, peu importe la fin donnée au projet, la phase d'expérimentation aura toujours un impact en permettant de comprendre les usages et besoins sur un espace. En effet, si à la suite de l'évaluation, on constate que la phase d'expérimentation d'urbanisme tactique est une réussite, on réutilisera le projet et ses idées pour les pérenniser. Si une partie de l'expérimentation a marché, on prendra en compte les éléments fonctionnels dans le projet pérenne et on ajustera les éléments qui n'ont pas réussi. Enfin, si le projet échoue, son évaluation permettra de comprendre les éléments et raisons ayant pu bloquer. Cela permettra de définir s'il faut mettre en place un nouveau test, ou attendre que les réflexions mûrissent pour produire le projet pérenne.

C'est ce qu'enseigne la synthèse de A'urba en 2020 L'urbanisme tactique aménager par l'expérimentation : « *De même, il apparaît fondamental dans le processus tactique de bien se donner le temps et le professionnalisme de la réalisation du cycle « Mesurer / Tester (Expérimenter + Évaluer) / Ajuster (pour Pérenniser) » et notamment de l'évaluation : mettre en place une véritable maîtrise d'usage sur la base des aménagements temporaires de manière à bien identifier si les propositions sont adaptées aux objectifs du projet - auquel cas on peut*

*« pérenniser le dispositif -, si elles sont à modifier à la marge - on réajuste l'expérimentation...puis on réévalue - ou si elles sont à reprendre intégralement.»*

L'évaluation est donc au cœur de la démarche d'urbanisme tactique. Elle permet à la fin de la phase d'expérimentation d'arbitrer sur la pérennisation du projet. Cela se fait notamment « *en s'appuyant sur le cycle « Mesurer / Tester (Expérimenter + Évaluer) / Ajuster (pour Pérenniser) »* (synthèse A'urba). L'évaluation est au service de la pérennisation des projets d'urbanisme tactique, elle permet de définir les modalités pour la réalisation du projet pérenne.

Pour illustrer une démarche d'urbanisme tactique qui a pu mener à une pérennisation, on peut prendre l'exemple de la rue de la république à Grenoble.

<p><b>Fonctionnement en novembre 2016</b></p>		<p>Rue dédiée aux voitures permettant d'accéder en voiture à la place Grenette.</p>
---	--	---

<p><b>Phase d'expérimentation en mai 2018</b></p>		<p>Phase de test par un aménagement temporaire (cf fig1). Celui-ci est équipé d'une chicane, et d'espaces conviviaux (bancs, tables) et des pots de fleurs ; le tout est en bois. Au sol sont aussi dessinées des formes en peinture jaune. Un poteau rétractable pour ne laisser passer que les véhicules ayant accès à la borne. (Phase de concertation)</p>
---	--	--


<p>Fonctionnement définitif avril 2023</p>		<p>Pérennisation de l'aménagement par la suppression de la délimitation entre voie circulée et trottoir, création d'un revêtement piéton en enrobé grenailé, conservation du poteau rétractable. Création d'un espace désimperméabilisé et plantation d'arbres.</p>
--	--	---

Figure 20: évolution d'un projet d'urbanisme tactique à Grenoble rue de la République source : Durand Hugo

## B. Généralités sur l'évaluation :

Nous allons maintenant nous attarder sur les modalités de mise en place d'une démarche d'évaluation d'un projet d'urbanisme tactique. Pour cela nous allons voir différents paramètres à prendre en compte.

### Une évaluation à toutes les étapes du projet :

Il est important de préciser que cette évaluation doit être réalisée à toutes les étapes du projet. En effet, d'après open street guide de The Street Plans Collaborative en 2012, il faut « *Créer un plan d'évaluation avant que la première initiative n'ait lieu. Cela aidera les organisateurs à réfléchir de manière critique, pendant l'initiative, à ce qui fonctionne bien et à ce qui peut être amélioré.* ». De plus dans le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne paru en 2018, il est expliqué que : « *L'évaluateur devra pouvoir dresser un bilan à différents temps du projet, et se positionner par rapport à ses objectifs et intérêts de départ, de sorte à pouvoir les redéfinir pour la suite du projet.* ». Ainsi, le projet doit être évalué à différentes étapes : « *L'évaluation doit pouvoir se faire aussi bien avant la conception du projet (ex ante), au titre d'un diagnostic préalable, tout au long de la réalisation du projet afin de mesurer sa progression et de la*

*comparer avec les objectifs de départ (in itinere) et à la fin du projet afin d'en mesurer les impacts sur le terrain (ex post). » (Plateau urbain et Université de la Sorbonne 2018).*

#### Une évaluation à la fois qualitative et quantitative :

Ensuite, l'évaluation doit croiser les modes de faire, elle doit à la fois porter une démarche quantitative et qualitative. D'après l'article choisir des indicateurs, paru sur le site Agirtôt, « *les indicateurs quantitatifs font la plupart du temps référence à des unités, des proportions, des ratios ou des taux. Une fois utilisés, ils permettent de récolter des données sous forme de nombres. Les indicateurs qualitatifs, quant à eux, prennent généralement la forme d'un énoncé et, une fois collectés, sont rapportés par des mots.* ». Un indicateur se définit quant à lui, d'après un article sur Les indicateurs qualitatifs, paru sur le site EVAL en 2023, par un élément qui : « *« indique », révèle, informe, quantifie OU qualifie un critère. Un indicateur qualitatif consiste ainsi en toute donnée non chiffrée qui permette de porter une appréciation afin de qualifier un critère.* ».

Ainsi, dans le cadre de l'évaluation de l'urbanisme tactique, il s'agit de croiser ses éléments. Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne paru en 2018, l'explique : « *En effet, dans la mesure où les projets d'urbanisme temporaire investissent le plus souvent des « espaces de liberté, non convoités et non normés » (P. Bouchain) auxquels ils confèrent une nouvelle identité et de nouveaux usages, leur évaluation doit permettre de mieux comprendre ce qui peut naître de la ville non planifiée.* ». Toujours selon le guide de plateau urbain, « *la transformation de l'espace urbain impulsée par ces projets temporaires rend absolument nécessaire la prise en considération d'aspects qualitatifs (insertion urbaine, évolution des représentations, qualité des espaces publics, etc.), au-delà des seules variables quantitatives traditionnellement mobilisées (notamment les raisonnements en termes de coût et de bénéfice).* ».

Pour compléter cette idée, on peut aussi citer Le carnet d'innovation sur L'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021, qui va dans ce sens : « *Le dialogue de ces différentes natures d'indicateurs est d'autant plus pertinent que la démarche d'occupation transitoire est à envisager comme un « objet » urbain, qui influe sur le cadre physique de vie, mais aussi comme une démarche génératrice d'usages et de lien social, qui nécessite une appréhension sensible.* ». Il est donc important de préciser que chaque type d'indicateur possède un intérêt dans l'évaluation. Toujours, d'après l'ANRU « *Chaque type d'indicateur peut avoir une finalité différente* » « *les éléments qualitatifs aident à rendre compte des expériences et ressentis individuels (témoignages d'occupants, de résidents...), et peuvent permettre aux gestionnaires d'ajuster leur occupation en fonction des besoins précis remontés par les individus ; les éléments quantitatifs (budget de fonctionnement, nombre de visiteurs...) peuvent être quant à eux mobilisés dans des instances décisionnelles (comité de pilotage, conseil municipal, etc.), en guise d'objectivation des impacts* ».

Par ailleurs, l'évaluation doit pouvoir s'affranchir de ses dimensions quantitatives et qualitatives, au profit d'une analyse plus profonde : « *La présente évaluation doit permettre une analyse complexe des projets d'urbanisme temporaire, en objectivant leurs effets tant quantitatifs que qualitatifs, tant matériels qu'immatériels.* » (ANRU, 2021). Elle doit permettre de livrer un bilan de l'expérimentation complet en prenant du recul, par l'alimentation des données qualitatives et quantitatives.

#### Une évaluation multiscalaire :

De surcroît, l'évaluation ne doit pas se cantonner à l'unique espace du projet. Il est important de mener une évaluation multiscalaire. Il est donc nécessaire d'évaluer à la fin l'impact du projet sur le site, mais aussi sur l'espace urbain dans lequel le projet s'intègre. C'est notamment l'idée que développe Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne paru en 2018 « *En effet, il s'agit d'une part d'objectiver les externalités du projet d'urbanisme temporaire en menant une analyse à l'échelle du site d'implantation (échelle intra-site). Cette échelle concerne plus particulièrement les structures occupantes et l'éventuel impact que peut avoir l'occupation temporaire sur leur fonctionnement et leur développement. D'autre part, par cette évaluation, on entend également mener l'analyse de l'expérience temporaire à l'échelle du quartier, voire à une échelle plus globale (échelle extra-site).* »

Il est intéressant de compléter cette idée par les différentes échelles d'évaluation proposées dans Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021: « *le site (ex. : nouvelle image d'un parc, d'un bâtiment...), le quartier, la ville (ex. : mentions dans les médias nationaux), mais aussi au niveau individuel, par exemple au titre de « portraits » d'usagers du site (compétences acquises, chiffre d'affaires réalisé, liens sociaux créés...)* ». Ainsi, en plus de penser l'évaluation au terme strictement spatial, il est aussi important de l'appliquer aux usagers. Celle-ci peut se faire soit dans des démarches quantitatives comme le nombre d'usagers qui ont été touchés, soit dans des démarches qualitatives par des portraits d'usagers ou des retours sur ce que leur a apporté (ou ne leur a pas apporté) le projet.

#### Des acteurs diversifiés :

Pour que l'évaluation se fasse de manière la plus exhaustive possible, il est nécessaire de cibler les différents acteurs qui ont été liés de près ou de loin au projet, Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021 : « *usagers, association, structures d'ESS, services de la collectivité, organismes de logement social, services de l'État...* ». Cela permet donc de varier les points de vue, et de mieux comprendre l'impact du projet sous tous les angles. Il est donc important de prendre en compte l'avis d'usagers, de commerçants, de riverains, mais aussi des élus et de la MOE<sup>7</sup>... Car chacun

---

<sup>7</sup> Maîtrise d'œuvre



des retours permettra d'alimenter l'évaluation sous un prisme différent. Par exemple, les usagers auront un retour d'usage et d'expérimentation du projet, tandis que le maître d'œuvre aura lui un retour plus technique quant aux modalités de mise en place du projet.

L'évaluation peut aussi être autogérée. Cependant, cela peut impliquer un manque d'objectivité dans le processus. Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne paru en 2018 explique « *Notre méthode n'exclut pas l'autoévaluation même si le manque de recul et d'impartialité peuvent nuire aux résultats finaux. Il est nécessaire de croiser les points de vue le plus possible et de favoriser un évaluateur externe.* » Un évaluateur extérieur pourra avoir un œil plus objectif et critique sur le projet que le porteur de projet.

Par ailleurs, il peut être intéressant d'impliquer des démarches de participation dans l'établissement des critères voir dans l'évaluation comme par la co-construction de l'évaluation : *«il peut être intéressant de penser le processus d'évaluation en commun, par exemple en choisissant collectivement les critères et indicateurs retenus, en mutualisant les données récoltées, en confrontant les points de vue et constats réalisés.»* (Plateau urbain et Université de la Sorbonne, 2018). Cela pourra accentuer la dimension participative du projet.

#### Les étapes de l'évaluation :

L'évaluation se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps en accord avec les objectifs du projet, il faut définir les grands thèmes que l'on souhaite évaluer dans le projet. Ensuite, il convient de définir les critères et indicateurs que l'on souhaite utiliser au sein de ces thèmes. Une fois que cela est fait, il faut adapter la méthodologie et les outils utilisés pour répondre aux indicateurs et critères retenus. Une fois les données récoltées, il convient de les trier puis de les analyser. La dernière étape consiste au montage du bilan. Ce dernier doit être lisible, illustré, compréhensible...

Ainsi, la prise en compte de ces différents paramètres, permettront de réaliser une évaluation bien plus cohérente et exhaustive.

### **C. Mettre en place l'évaluation :**

Nous allons maintenant voir comment se met en place l'évaluation. Pour cela, il convient de définir les grands thèmes propres à l'urbanisme tactique. Une fois ces thèmes définis, il faut préciser des critères qui répondent aux grands objectifs du projet. Ces critères seront ensuite détaillés par des indicateurs qui permettent d'évaluer la démarche.

Il est important de ne pas focaliser l'évaluation d'un projet sur un seul thème. En effet, le projet est pensé pour avoir un impact global sur son espace. Pour cela, il s'intègre dans différentes dimensions, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour comprendre l'impact d'un projet. C'est notamment ce qu'explique la synthèse de A'urba en 2020 L'urbanisme tactique aménager par l'expérimentation « *Si l'objet de l'urbanisme est de créer de la valeur, les actions de l'urbanisme tactique montrent que cette valeur n'est pas uniquement économique (avec les critères de coûts de gestion des sites, de valorisation du foncier, d'enclenchement de processus de gentrification), mais également sociale. Ces projets sont l'occasion d'ouvrir de grandes enclaves « interdites », de (re)découvrir des lieux relégués, de développer plus de mixité dans les programmations et de favoriser de nouveaux usages. Ils peuvent être porteurs de valeur environnementale par leur recherche de frugalité de moyens et d'une meilleure gestion des ressources basée sur le réemploi.* ». Le livrable n°1 sur l'urbanisme temporaire, définition acteurs enjeux de plateau urbain et l'Université de la Sorbonne en 2017 explicite aussi cette idée : « *La mise en place d'une évaluation amène à considérer différents enjeux : sociaux, économiques, environnementaux, de gouvernance de projet et de participation mais aussi des enjeux urbains. Le but est d'appréhender, voire d'objectiver, ce que ces projets d'urbanisme temporaire « font » à la ville.* ». Par exemple, dans le cadre du projet du jardin bioclimatique sur le parvis de Alpexpo et de la patinoire pôle sud, le projet avait une visée écologique, sociale et environnementale. Pour comprendre l'impact du projet, l'évaluation a pris en compte ces différents thèmes.

Ainsi, il est nécessaire de prendre en compte ces dimensions dans l'évaluation, pour la rendre la plus complète et exhaustive possible. C'est notamment ce qu'explique Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne paru en 2018 : « *les projets d'urbanisme temporaire ambitionnent de constituer une manière différente de faire la ville, en dotant d'une « autre » valeur des biens fonciers et des sites jusque-là délaissés. La nouvelle valeur créée par les projets d'urbanisme temporaire sur leur site d'implantation est plurielle, et cette pluralité justifie l'intersectorialité de l'évaluation.* ». L'évaluation doit donc porter sur les divers thèmes et valeurs que portent les projets d'urbanisme tactique.

Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne, dresse les thèmes d'évaluation suivants : « *la grille d'évaluation a été divisée en cinq thèmes : urbain, social, économie, environnement et gouvernance. Cette division thématique doit permettre d'appréhender et d'objectiver les effets des projets d'urbanisme temporaire à travers une diversité de prismes pour autoriser, in fine, une appréhension plurielle de ces projets.* »

D'autre part, Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021 dresse des catégories assez similaires : urbain, social, économique, environnemental et partenariat de projet.

Par ailleurs, l'urbanisme tactique prend place sur l'espace public, il peut donc être intéressant de comprendre comment sur ces espaces sont mis en place les démarches d'évaluation des aménagements. Pour cela, nous allons nous servir de l'article de Lydia Hadji, Méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics dans un projet d'aménagement durable à Alger paru en 2012. Elle met en place une méthode appelée QUEP<sup>8</sup> : qualité des espaces publics. Cette méthode n'est pas figée : « *la méthode d'évaluation QUEP n'est pas porteuse d'un référentiel normatif préétabli posant les conditions d'une « bonne » qualité de l'espace urbain : il ne s'agit pas de proposer une grille d'évaluation définitive, figée, transposable à tout contexte local* ». Ainsi, cette méthode a vocation à s'adapter et à évoluer, pour la mettre en place, il convient de suivre plusieurs étapes : « *(1) ancrage de la méthode dans un référentiel d'objectifs dont découle une grille de critères, (2) choix d'indicateurs statistiques permettant de quantifier ces critères, (3) attribution d'une valeur (note) pour chaque indicateur, (4) agrégation pondérée de cette base d'information multidimensionnelle quantitative et (5) choix d'une méthode de représentation des résultats* ». Ces étapes sont générales, et rejoignent celles portées par le guide de l'ANRU, ou du Plateau urbain que nous avons pu évoquer précédemment.

D'après l'article L'évaluation de la qualité des espaces publics : un outil d'aide à la décision de Lydia Hadji paru en 2013, cette méthode s'est construite autour de grands thèmes : « la démarche proposée consiste à traiter l'espace public comme un système évolutif avec des sous-systèmes (dimensions) qui sont en lien entre eux et cumulant des critères. ». La méthode a permis d'établir différents thèmes et critères : « *Sur la base de ces approches plurielles, nous avons construit le modèle « espace public » avec ses critères de qualité, issus des différentes entrées et se rapportant aux trois domaines du développement durable (économique, social et environnemental)* » (Lydia Hadji, 2013).

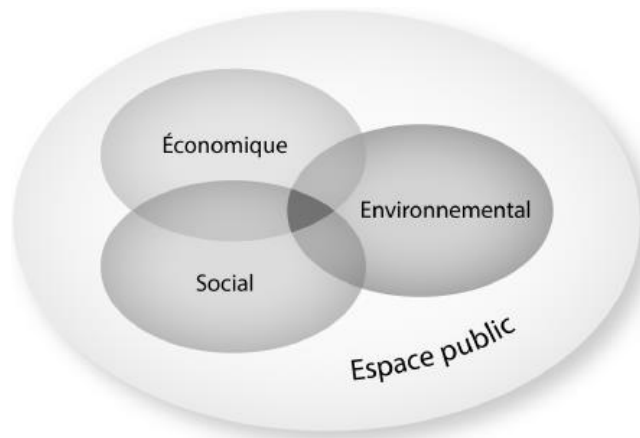


Figure 21: Les 3 domaines d'évaluation QUET source : Lydia Hadji

<sup>8</sup> Qualité des Espaces Publics

Ainsi, croiser ces méthodes permet de comprendre quels thèmes d'évaluation sont importants pour évaluer l'urbanisme tactique. On s'accorde à dire que trois grands thèmes sont primordiaux : social, environnemental et économique.

L'enjeu social est primordial dans le cadre de l'urbanisme tactique, étant donné le fait qu'il prend place sur l'espace public. De plus, les projets d'urbanisme tactique induisent les dimensions de participation citoyenne, et de création d'espace répondant aux enjeux sociaux de mixité et d'interaction. Ainsi, d'après le livrable n°2 Évaluer les projets d'urbanisme temporaire de plateau urbain et l'université de la Sorbonne paru en 2018, l'évaluation devra porter : « *Au-delà d'impressions générales sur une dynamique sociale, l'enjeu est d'objectiver les effets sociaux des projets d'urbanisme temporaire à partir de deux grandes thématiques : le caractère inclusif ou non du projet et les interactions sociales au sein de celui-ci.* »

L'évaluation doit aussi prendre en compte la dimension économique. En effet, cela permet une évaluation plus classique et rationnelle de l'aménagement, par l'analyse des coûts et des bénéfices effectués lors de l'aménagement. De plus cela permet de « *pouvoir dialoguer avec les acteurs classiques de l'aménagement du territoire, mobiliser des indicateurs socio-économiques est crucial, et permet potentiellement d'extraire l'urbanisme temporaire et ses acteurs de la marginalité et de leur instrumentalisation comme simple faire valoir des politiques publiques et des promoteurs.* » (Livrable n°2 Plateau urbain, 2018).

La dimension environnementale est elle aussi importante, car elle est au cœur des préoccupations et enjeux de l'urbanisme tactique : « *Le développement durable étant désormais un thème incontournable en matière d'urbanisme et d'aménagement, ce volet vise à évaluer l'impact environnemental du projet d'urbanisme temporaire ainsi que certains des aspects du projet se rapportant à l'environnement* » (livrable n°2 Plateau urbain, 2018). De plus, les projets d'urbanisme tactique portent souvent au cœur de leur démarche cette dimension et cherchent à ramener de la nature dans les espaces publics. Ces projets d'urbanisme tactique, « *peuvent donc encourager une prise en compte des enjeux environnementaux dans les espaces urbains et impulser ou accompagner un changement des pratiques allant vers davantage de durabilité.* » (Livrable n°2 Plateau urbain, 2018).

Dans le cadre de l'évaluation de l'urbanisme tactique, il est important d'ajouter les thèmes d'évaluation suivants : gouvernance et urbain.

La dimension de la gouvernance doit être prise en compte. En effet, il est important d'analyser comment s'est déroulé le projet, il est donc nécessaire de : « *connaître l'ensemble des parties prenantes, leur relation, leur coordination et le(s) montage(s) juridiques et opérationnels négociés.* » (Livrable n°2 Plateau urbain, 2018). Cette dimension n'est pas forcément traitée dans le cadre de l'évaluation d'espaces publics, qui se fait par des processus de projets classiques, dont les modalités de gouvernance restent identiques. Cependant, dans l'urbanisme tactique, cela permet de faire évoluer les compétences : « *la gouvernance permet pourtant d'avoir un retour sur les caractéristiques, la qualité et l'efficacité de la structure et des espaces*

*d'échanges entre ces parties prenantes, véritable support du projet* » (livrable n°2 Plateau urbain).

La dimension de l'urbain est, elle aussi à prendre en compte. Étant donné que la pratique de l'urbanisme tactique rompt avec les méthodes traditionnelles de faire la ville. Il convient d'analyser l'impact qu'a le projet sur l'urbain, à savoir l'espace dans lequel il prend place. D'après, le livrable n°2 Évaluer les projets d'urbanisme temporaire de plateau urbain et l'université de la Sorbonne, « *il est important d'accorder une large place à l'objectivation de leur construction, de leurs impacts et effets sur les phénomènes de la ville pérenne et pratiques associées. Les outils d'évaluation proposés permettront de mesurer tant les impacts de l'urbanisme temporaire au sein des projets, que les externalités sur leur quartier d'implantation et sur la fabrique urbaine.* ». De manière plus générale, ce test d'aménagement doit permettre de « *comprendre et de prendre la mesure de ce qui peut naître de la ville non programmée.* » (Livrable n°2 Plateau urbain, 2018).

Il était donc primordial, pour comprendre l'évaluation de l'urbanisme tactique, de croiser les deux dimensions qui le composent. La dimension de l'espace public, pour comprendre quels critères sont mis en place dans l'évaluation d'un aménagement d'espace public. Et la dimension temporaire d'une nouvelle méthode de faire la ville, par l'analyse des critères d'évaluation des projets d'urbanisme temporaire ou transitoire.

Ainsi, pour mettre en place une évaluation d'un projet d'urbanisme tactique, il convient de prendre en compte ces 5 catégories. Ces grands thèmes permettent à la suite de définir les critères de l'évaluation. Ces critères doivent être choisis en fonction des objectifs du projet. D'après Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et Université de la Sorbonne paru en 2018, « *Un critère est un repère précisant un aspect sur lequel va porter l'évaluation thématique. Il vise à répondre à une question que peut potentiellement soulever un projet* ». Ainsi, les critères sont des sujets qui vont guider l'évaluation des projets d'urbanisme tactique. Ces derniers sont issus des 5 grands thèmes de l'évaluation.

Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et université de la Sorbonne paru en 2018, présente une liste des critères qui sont présents dans chacun des thèmes de l'évaluation : urbain, social, économique, environnemental et gouvernance. Ainsi, pour mettre en place une évaluation, il convient de piocher parmi les critères répondant aux enjeux d'un projet.

## URBAIN

**Fonctions et intensité urbaine** : le projet d'urbanisme temporaire a-t-il contribué à créer un pôle d'animation et un point de référence dans la ville ?

**Confort du lieu** : Le site du projet d'urbanisme temporaire offre-t-il des conditions de travail et/ou de vie confortables ?

**Expérimentation des espaces urbains** : dans quelle mesure le projet d'urbanisme temporaire a-t-il permis de tester les espaces urbains, d'en modifier les fonctions et les usages ?

**Pratiques non-standard de la ville** : le projet d'urbanisme temporaire permet-il des usages et pratiques non autorisés, non acceptés ou non visibles dans la ville ?

**Espaces publics** : Quelles sont les caractéristiques des espaces publics offerts par le projet temporaire ?

**Mobilités et accessibilité** : le projet d'urbanisme temporaire encourage-t-il le recours aux modes de transport durables ?

**Insertion urbaine** : Le lieu du projet d'urbanisme temporaire constitue-t-il une continuité ou une rupture avec son quartier d'implantation ?

**Image et représentations** : Le projet d'urbanisme temporaire a-t-il contribué à modifier l'image et les représentations liées au lieu et au quartier auprès des différents acteurs ?

**Externalités du site** : Quels impacts urbains le projet d'urbanisme temporaire a-t-il (eu) sur le quartier et les pratiques des habitants et du public ?

**Impact du projet temporaire sur la programmation de la ville pérenne** : Le projet temporaire a-t-il (eu) un rôle dans la préfiguration du futur projet ou est-il une « parenthèse urbaine » ?

## ECONOMIE

**Activité et emploi** : Quelles sont les caractéristiques économiques du projet ?

**Coopérations entre les structures et rayonnement économique** : Le projet temporaire autorise-t-il le développement de synergies et de coopérations entre les occupants et d'autres acteurs économiques ?

**Développement économique des structures occupantes** : Le projet d'urbanisme temporaire s'est-il traduit par un renforcement ou une précarisation des structures occupantes ?

**Degré d'intégration dans le tissu économique local** : Le projet d'urbanisme temporaire est-il un levier du dynamisme économique local ?

**Économie du partage** : Quelle est la part d'économie non-monétarisée dans le fonctionnement du projet temporaire ?

**Evolution du bilan économique du projet** : le bilan financier du projet d'urbanisme temporaire est-il conforme au montage financier prévisionnel ?

## SOCIAL

**Profil social du site** : quelle est la diversité sociale du site ?

**Inclusion sociale** : Le projet est-il inclusif socialement et ouvert ?

**Dimension sociale de la programmation** : le projet propose-t-il des services à dimension sociale ?

**Orientation sociale du projet** : vers quels champs socio-économiques s'oriente le projet ?

**Populations précaires** : comment les populations précaires sont-elles prises en compte dans le projet ?

**Interactions sociales au sein du projet** : en quoi le projet d'urbanisme temporaire est-il porteur d'un développement des systèmes de solidarité et de sociabilité ?

**Insertion sociale du projet dans le quartier** : Le projet est-il socialement en cohésion ou en rupture avec le quartier ?

<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>Réversibilité</b> : Quelles traces le projet d'urbanisme temporaire laisse-t-il, sur le site et dans l'espace urbain environnant, une fois l'occupation terminée ?
	<b>Sécurité sanitaire</b> : Le site (bâtiments et espaces extérieurs) garantit-il la sécurité sanitaire de ses occupants et visiteurs ?
	<b>Déchets</b> : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une gestion durable des déchets ?
	<b>Energie</b> : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une consommation et une gestion durable de l'énergie ?
	<b>Eau</b> : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une consommation et une gestion durable de la ressource en eau ?
	<b>Biodiversité</b> : Comment la biodiversité est-elle prise en compte dans le projet d'urbanisme temporaire ?
	<b>Approvisionnement et aménagement</b> : D'où viennent les produits utilisés et/ou consommés sur le site ?
	<b>Production agricole</b> : Le projet d'occupation temporaire intègre-t-il de l'agriculture et, si oui, dans quelle mesure ?
	<b>Sensibilisation</b> : Quelles sont les actions de sensibilisation développées dans le cadre du projet ?
	<b>GOUVERNANCE</b>
<b>Montage juridique</b> : Dans quelle mesure le montage juridique permet-il une stabilité du projet et une sécurité pour les occupants ?	
<b>Gestion du projet</b> : Qui gère le site et quelles en sont les modalités de gestion ?	
<b>Communication autour du projet</b> : comment les parties prenantes communiquent-elles sur le projet temporaire ?	
<b>Participation des occupants au projet</b> : Quel est le rôle des occupants dans les décisions et la vie du projet d'occupation temporaire ?	
<b>Participation du public au projet</b> : Quelle participation du public à la gouvernance du projet d'urbanisme temporaire ?	
<b>Lien avec le projet futur</b> : Quels liens entre le projet d'urbanisme temporaire et le futur projet ?	

Figure 22 : critères des grands thèmes d'évaluation source : Plateau urbain

Il est par ailleurs important de croiser et compléter ces critères d'évaluation de projet d'urbanisme temporaire par ceux de l'évaluation des espaces publics. Dans la méthode d'évaluation QUEP, de Lydia Hadji sont aussi définis des critères qui définissent la qualité des espaces publics et permettent de l'évaluer :

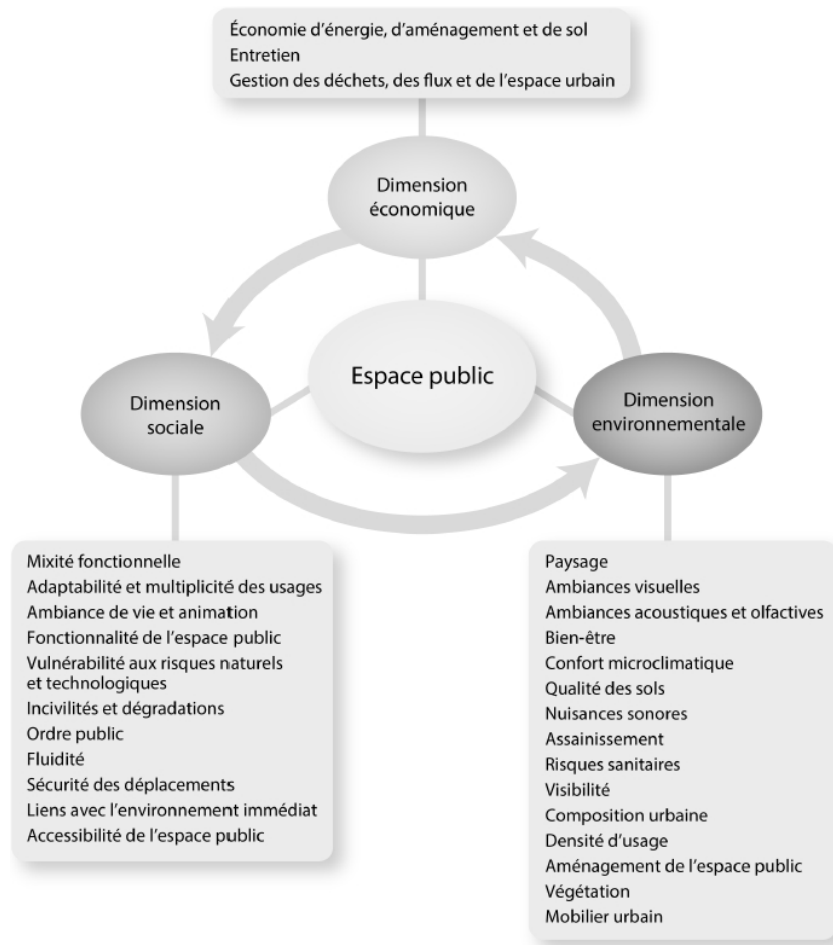


Figure 23 : Critère d'évaluation de la qualité des espaces publics source : Lydia Hadji

Ces critères permettent de compléter l'évaluation de l'urbanisme tactique en se focalisant plus sur la dimension de l'espace public. Ainsi, en croisant ces méthodes d'évaluation et leurs différents critères, nous pouvons dresser une grille des critères à prendre en compte selon chaque thème pour évaluer les projets d'urbanisme tactique. Ces critères d'évaluation seront à adapter en fonction des objectifs et impacts souhaités lors du montage du projet.

Cette grille pourra aussi être complétée par le guide métropolitain des espaces publics et de la voirie : grille d'analyse et d'évaluation des projets d'aménagement (cf Annexes n°1).



Thèmes	Urbain	Social	Environnemental	Economique	Gouvernance
Critères	Fonction et intensité urbaine (création d'un pôle d'animation)	Profil social du site	Réversibilité du projet	Economie d'énergie	Montage du projet
	Confort du lieu	Inclusion sociale	Sécurité sanitaire du site	Economie d'aménagement	Montage juridique
	Expérimentation et test des espaces urbains	Dimension sociale de la programmation	Gestion des déchets	Economie de sol	Gestion du projet
	Pratiques non standard de la ville	Intégration des populations précaires	Gestion de l'énergie	Entretien	Communication autour projet
	Mobilités et accessibilités	Interaction sociale au sein du projet	Gestion de la ressource en eau	Gestions des flux	Participation du public au projet
	Insertion urbaine	Insertion sociale du projet dans le quartier	Intégration de la biodiversité	Gestion de l'espace urbain	Lien avec le projet futur
	Images et représentations	Mixité fonctionnelle	Provenance des aménagements et approvisionnements	Degré d'intégration dans le tissu économique local	
	Externalités du site		Agriculture urbaine	Evolution du bilan économique du projet	
	Impact du projet sur la programmation de la ville pérenne		Sensibilisation		
	Fonctionnalités de l'espace		Ambiance acoustique et olfactive		
	Usages		Ambiance visuel		
			Confort micro-climatique et îlots de chaleur		

Figure 24 : Tableau récapitulatif des critères d'évaluation de l'urbanisme tactique source : Durand Hugo

Une fois les critères de l'évaluation définis, il convient de définir les indicateurs qui seront mis en place. Ils permettent d'obtenir des données, celles-ci seront utilisées pour savoir si le projet répond aux objectifs définis. Les indicateurs sont donc définis en fonction des critères de l'évaluation. Pour chacun des indicateurs une méthode et des outils de récolte de données doivent être choisis et mis en place lors des phases de participation. D'après Le guide méthodologique pour une évaluation des projets d'urbanismes temporaires de plateau urbain et de l'Université de la Sorbonne paru en 2018 : « *l'évaluation des projets d'urbanisme temporaire repose sur l'utilisation d'un ensemble d'outils permettant le recueil des données.* ». D'après Les carnets pratiques de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France : L'urbanisme transitoire paru en 2018 : « *Pour récupérer les données les outils peuvent être de différentes sortes : données clés sur le projet (cadre contractuelle, éléments financiers, emploi.), questionnaires, entretiens, observations du sites (photos, vidéos, récit...), indicateurs quantitatifs...* ». Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, ces indicateurs peuvent être à la fois qualitatifs et quantitatifs.

Nous allons maintenant voir quelques exemples d'indicateurs qui peuvent être utilisés dans le cadre de l'évaluation de l'urbanisme tactique. Chacun des indicateurs est présenté avec les outils nécessaires à la récolte des données.

Dans le thème **urbain**, sur le critère mobilité et accessibilité, il est possible d'utiliser les indicateurs suivants :

- Distance et modes de déplacement du public entre lieu de vie/travail et site ; la méthode de récolte de données peut se faire par questionnaire (méthode de plateau urbain)
- Offre d'espaces modes doux ; la récolte de données peut se faire par observation (méthode QUEP)
- Rapport de surface des différents modes de déplacements ; la récolte des données se fait par entretien et analyse (méthode QUEP)

Dans le thème **social**, sur le critère d'inclusion sociale, il est possible d'utiliser l'indicateur suivant :

- Indicateur de perception de l'inclusivité sociale sur le site ; les données se récoltent par questionnaires (méthode de plateau urbain)

Sur le critère d'Intégration sociale du projet, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- Comparaison entre le profil social du site et le profil social du quartier ; les données peuvent être récoltés par questionnaires, entretiens et analyses du quartier (données INSEE (méthode de plateau urbain)
- Part des habitants du quartier parmi le public du site ; récoltes des données par questionnaires (méthode de plateau urbain)

Dans le thème **environnemental**, sur le critère de biodiversité les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- Existence, type et part des espaces végétalisés ; méthode de récolte des données par observation et analyse (méthode de plateau urbain)
- Existence et qualité des continuités écologiques avec l'espace environnant ; récolte des données par observation (méthode de plateau urbain)

Sur le critère de la sensibilisation aux enjeux environnementaux, l'indicateur suivant peut être utilisés :

- Existence d'une communication autour des enjeux environnementaux ; outils de récolte des données par observation, analyse de la communication et entretien porteur de projet (méthode de plateau urbain)

Dans le thème **économique**, sur le critère de l'évaluation du bilan économique, l'indicateur suivant peut être utilisé :

- Création du bilan financier final ; la récolte de données peut se faire par l'analyse du bilan financier (méthode de plateau urbain)

Dans le critère d'entretien, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- Coûts d'entretien du projet ; les données peuvent être récoltées par entretien ou analyse (méthode QUEP)
- Réutilisation de matériaux ; la récolte des données peut se faire par entretien (méthode QUEP)

Dans le thème **gouvernance**, sur le critère du montage du projet il est possible d'utiliser l'indicateur suivant :

- Identification des acteurs clefs responsables du montage du projet, rôles joués et influences sur la mise en place ; les outils de récolte sont les questionnaires, les entretiens et l'analyse documentaires (méthode de plateau urbain)

Sur le critère de Gestion du projet les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- Mode de prise de décision pour la vie du projet ; récolte des données par entretiens et questionnaires (méthode de plateau urbain)
- Existence d'une évaluation et mise en place du dispositif pour évaluer ; récolte des données par entretiens et questionnaires (méthode de plateau urbain)

Ainsi, ces exemples peuvent donner des idées d'indicateurs mobilisables afin de mettre en place une démarche d'évaluation d'urbanisme tactique. C'est lors des différentes phases de participation, qu'il sera possible de mettre en place les outils de récolte des données. Ces outils permettront alors de répondre aux différents indicateurs et critères de l'évaluation.

Une fois que cette phase de récolte et de réponse aux indicateurs a été effectuée, il convient de trier et d'analyser les données pour en tirer un bilan. Ce bilan peut se faire de différentes formes et manières. Il pourra détailler chacun des thèmes abordés, ou les croiser. Les indicateurs pourront être utilisés, ou être agrégés à d'autres indicateurs. L'agrégation permet de résumer un ensemble d'indicateurs en un seul. Cette agrégation des indicateurs et critères est sujet à de nombreuses méthodes selon l'article de Lydia Hadji Méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics dans un projet d'aménagement durable à Alger paru en 2012: « *Il y a les méthodes dites « objectives » comme la méthode des entropies (ZELENY, 1982), les méthodes d'évaluation directe par le classement simple comme la méthode d'attribution des scores (fixed point scoring) ou la méthode de comparaisons successives (CHURCHMAN et ACKOFF, 1954) ou encore par des méthodes indirectes comme la comparaison par paire (paired comparison) (méthode AHP (SAATY, 1977) et la méthode MACBETH (BANA E COSTA et al., 2005) ainsi que la théorie des fuzzy sets (BRANDOLINI et D'ALESSIO, 1998).* ». La manière de présenter le bilan de cette évaluation pourra varier selon les projets et n'est pas normée. Elle résultera d'un choix de la part du porteur de l'évaluation.

Par ailleurs, d'après Le carnet d'innovation sur l'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain de l'ANRU paru en 2021, le choix d'agréger ou non les indicateurs exercera une influence sur la lisibilité du bilan et la compréhension :

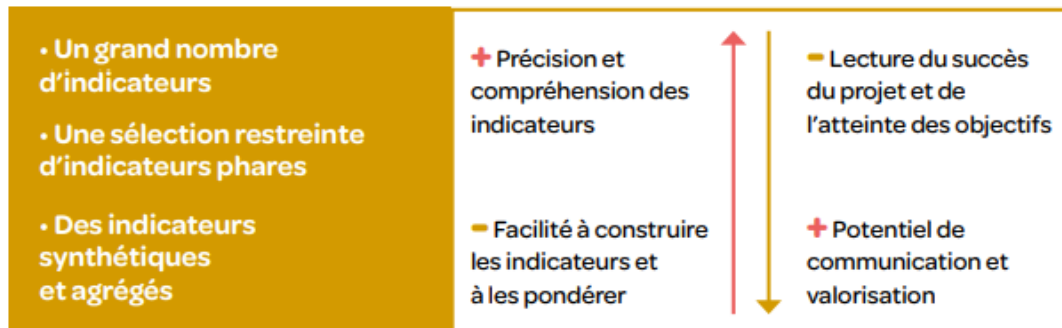


Figure 25 : Influence de l'utilisation des indicateurs sur la lisibilité et la compréhension de l'évaluation source : ANRU

De plus, il est important de rendre ce bilan public et de le partager aux différents acteurs ayant participé au projet. Cela permettra d'informer sur les modalités de pérennisation, et de nourrir les méthodes d'évaluation pour ainsi faire avancer la méthode de l'urbanisme tactique.

Ainsi, pour mettre en place une évaluation dans un projet d'urbanisme tactique, il convient d'utiliser des grands thèmes : urbain, environnement, économique, social, gouvernance. Ces derniers sont propres au projet d'urbanisme tactique, ils correspondent aux grands enjeux et dimensions de ces projets. Ensuite, des critères seront définis selon les objectifs du projet et dépendront de chacun des thèmes. De ces critères découleront des indicateurs. La mise en place de cette évaluation permettra de savoir si le projet a répondu aux objectifs fixés en amont. La récolte des données, leurs analyses et leur mise en perspective par rapport aux objectifs initiaux du projet, permettront de définir la suite donnée à l'aménagement.

De plus, il est souhaitable de respecter certains éléments, mettre en place l'évaluation à chacune des étapes du projet, produire une évaluation à la fois qualitative et quantitative, appliquer l'évaluation à différentes échelles et utiliser le point de vue des différents acteurs du projet.

L'application de cette démarche d'évaluation permettra de choisir quelle suite donner au projet en fonction des résultats. Elle est un outil d'aide à la décision pour les porteurs de projet et permet de définir la suite de l'expérimentation. Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, cela permettra d'aller vers la création d'un projet pérenne. Les modalités et la rapidité de la pérennisation du projet dépendront des résultats de l'évaluation.

## Conclusion

Au cours de ce travail, nous avons cherché à comprendre ce qu'est l'urbanisme tactique et en quoi son évaluation peut permettre d'aller vers une pérennisation des projets. Pour cela, nous avons cherché à comprendre quels sont les intérêts et objectifs de l'urbanisme tactique, ainsi que les limites et problèmes qui peuvent être rencontrés. Nous avons aussi cherché à comprendre l'importance de la communication et de la participation dans les projets d'urbanisme tactique, ainsi que les manières de mettre ces éléments en place. Nous avons enfin cherché à comprendre l'intérêt de l'évaluation, par quel moyen elle peut être mise en place et comment elle permet d'aller vers la pérennisation du projet.

Ainsi, nous avons pu voir que l'urbanisme tactique était une démarche récente qui peut être confondue avec d'autres courants qui s'en rapprochent dans la pratique et dans la sémantique. L'urbanisme tactique est donc une méthode qui va à contre-courant de la démarche classique de projet d'aménagement et d'urbanisme. Elle se base sur le temps court, par l'utilisation de matériaux légers. Elle prend place à une petite échelle, induit une forte dimension participative. Elle a pour but de préfigurer le futur d'un espace public par le test et l'expérimentation d'aménagement. Cette expérimentation doit permettre d'aller vers la pérennisation du projet. Cette méthode présente de nombreux avantages et intérêts. Elle est facile à mettre en place et à utiliser et rompt avec le temps long des projets d'urbanisme. Elle permet de préfigurer des usages, de prendre en compte les besoins du public et d'intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans le projet. Ces éléments permettent la production d'un projet pérenne, cohérent répondant aux besoins des usagers et aux enjeux de la ville durable.

Cependant, cette méthode possède quand même certaines limites et problématiques que nous avons pu aborder. C'est notamment le cas de la difficulté de mobiliser du public dans les démarches participatives. Et lorsque cette mobilisation est réussie, il est compliqué d'avoir une représentativité de la population dans le public. Une seconde limite a pu émerger, la dégradation des matériaux légers. Par leur côté temporaire, ces matériaux ont une durée de vie limitée et se dégradent rapidement, ce qui peut entacher l'image du projet. Par ailleurs, nous avons pu voir que lorsqu'un projet est porté par une collectivité, certaines limites peuvent émerger. L'urbanisme tactique perd en souplesse dans l'expérimentation, ce qui empêche de modifier les aménagements au gré des retours du public. La participation se manifeste à une échelle moins élevée et prend souvent la forme de concertation, et la dimension politique et militante de l'urbanisme tactique semble s'atténuer lorsqu'il s'institutionnalise. Ainsi, il y a une différence de pratique entre un projet porté par une association ou un collectif militant et un projet porté par une collectivité territoriale.

Au cours de ce travail, nous avons aussi pu évoquer, l'importance de la communication dans la mise en place d'un projet d'urbanisme tactique. Elle permet d'entrer en contact avec le public

présent sur l'espace dans lequel s'intégrera le projet, et ainsi de créer un premier dialogue avec les acteurs du terrain. Elle contribue aussi à tenir le public au courant de l'état d'avancée du projet, et de l'informer sur les modalités des démarches participatives. Il est donc nécessaire de mettre en place une stratégie de communication pour toucher le plus de personnes possible. Pour cela, il convient de définir les publics cibles de la communication puis de mettre en place des moyens et canaux de communication adaptés à ce public. La communication permettra d'attirer le public sur le projet, et de l'inciter à prendre part aux démarches de participation.

Ces démarches participatives sont primordiales dans l'urbanisme tactique qui vient avec une dimension d'implication citoyenne. Elles permettent de prendre en compte les idées, besoins et retour du public pour créer un projet qui lui convient. Si cela est possible, ces retours seront testés durant la phase d'expérimentation, le cas échéant elles seront prises en compte dans l'évaluation. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une stratégie de participation. Cette stratégie se met en place par la définition du niveau de participation souhaitée par le porteur de projet, la définition des outils et son application. Les retours de ces démarches participatives seront utilisés comme matières pour nourrir l'évaluation du projet.

Enfin, nous avons pu voir que l'évaluation revêt une importance primordiale dans les projets d'urbanisme tactique. Elle permet de légitimer son utilisation et de conclure quant aux résultats de l'expérimentation. Ces résultats permettront de définir la suite du projet et de déterminer quelles sont les modalités pour aller vers une pérennisation des aménagements. Ces modalités seront issues du bilan du projet et se définiront en fonction des éléments fonctionnels et non fonctionnels, des éléments bloquant et facilitant, des pistes de réflexions à expliciter...

C'est pour cela qu'il est nécessaire de mettre en place une méthode d'évaluation. Celle-ci doit se faire par le prisme de grands thèmes (urbain, environnement, économique, social, gouvernance). De ces grands thèmes seront définis des critères selon les objectifs du projet. Des indicateurs seront ensuite utilisés pour préciser ces critères. Cette évaluation doit être multiscalaire, mise en place durant chaque phase du projet et utiliser des indicateurs à la fois qualitatifs et quantitatifs.

Par ailleurs, quelques limites peuvent apparaître dans ce travail.

La temporalité de la réalisation de ce mémoire n'a pas permis de réaliser d'autres entretiens. En effet, il aurait été intéressant de croiser des entretiens auprès de différents pratiquants de l'urbanisme tactique (Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, collectif, association, usagers...). Il aurait été intéressant de réaliser un entretien auprès d'une entreprise spécialisée dans ce domaine. C'est ce que nous souhaitons faire, en contactant Alt'urbaine, mais nous n'avons pas reçu de réponse. Par ailleurs, pour alimenter les différences entre la dimension militante et l'institutionnalisation de la pratique, il aurait pu être intéressant de réaliser un entretien auprès d'un collectif ou d'une association utilisant l'urbanisme tactique.

Nous n'avons pas pu avoir accès à la méthode utilisée par la métropole de Grenoble sur l'évaluation des projets d'urbanisme tactique. Cet élément aurait pu alimenter les réflexions sur la mise en place de l'évaluation.

Enfin, il aurait pu être pertinent de tester les différentes méthodes d'évaluation évoquées dans ce travail sur des projets d'urbanisme tactique. Cela n'a pas pu être fait, mais pourrait être une suite à donner à ce travail.

En conclusion, l'urbanisme tactique semble être une méthode pertinente pour aller vers une création d'espaces publics cohérents et s'adaptant aux différents enjeux de la ville durable. Il est nécessaire d'intégrer les dimensions de communication et de participation dans le projet. Il est aussi primordial d'aller au bout de la démarche et d'évaluer le projet pour définir les modalités de pérennisation.






C'est par l'évaluation qu'il est possible d'aller vers une pérennisation de ces projets. Grâce à l'utilisation de cet outil qu'est l'urbanisme tactique, le projet pérenne sera bien plus cohérent que si le projet avait pris place sans phase de test car il est en accord avec le public, les besoins, les usages, son espace et les enjeux de la ville durable. Cette méthode permet de créer des espaces publics harmonieux, durables et qui s'intègrent au mieux dans leurs espaces.

Malgré cela, il est important de préciser que cette méthode reste un outil au service des collectivités pour produire la ville. Finalement, l'utilisation de l'urbanisme tactique et les décisions pour la création d'un projet pérenne résulteront d'une volonté et d'un arbitrage politique.

Pour finir, il sera intéressant de voir comment va évoluer dans le futur la méthode de l'urbanisme tactique et voir si elle s'intégrera durablement dans les processus de conception de l'urbanisme et de l'aménagement, ou si au contraire elle n'est qu'un effet de mode qui disparaîtra.

## Annexes :

Annexes n°1 : Guide métropolitain des espaces publics et de la voirie : grille d'analyse et d'évaluation des projets d'aménagement

GUIDE METROPOLITAIN DES ESPACES PUBLICS ET DE LA VOIRIE GRILLE D'ANALYSE ET D'EVALUATION DES PROJETS D'AMENAGEMENT										
Chaque projet d'aménagement sera coté selon cette grille à chaque étape du projet : état des lieux, programme, AVP... et joint à la fiche navette										
ORIENTATION	LA PRIORITE	Enjeux métropolitains	Description des enjeux spécifiques au projet	intentions programme Intentions AVP et justification	justification des problèmes à résoudre et	Les critères objectifs sont classés de 0 à 3 points selon les catégories suivantes : inexistant ou non concerné (0) insuffisant (1) satisfaisant(2) exemplaire(3)				
						Etat des lieux	Objectif programme améliorations attendues	Avant projet améliorations affirmées	Projet	Réception travaux
Partager l'espace public en faveur des mobilités actives et des TC 		1 Réseau piéton pour tous (fréquentation et qualité)								
		2 Réseau vélo (fréquentation et qualité)								
		3 Réseau TC (fréquentation et qualité)								
		4 Mesures de réduction et d'apaisement du trafic motorisé (dispositif voiture partagée, plateau, chicane...)								
Conforter les pôles de vie 		5 Diversité des usages existants et probables (à conforter)								
		6 Diversité des usagers (mixité générationnelle, sociale, de genre...)								
		7 Bien être et qualité de vie (séjour)								
		8 Qualité fonctionnelle : encombrement de l'espace, gestion et exploitation du site, état des infrastructures								
Garantir la place de la nature et prendre soin de l'environnement 		9 Qualité du paysage : cadre de vie/vues								
		10 Nature de proximité : % végétation de pleine terre sur le site, biodiversité, ombrage d'été								
		11 Réduction des îlots de chaleur								
		12 Santé : air et bruit (ressenti + mesures)								
Cultiver la diversité du territoire 		13 Information - Concertation								
		14 Patrimoine arboré métropolitain								
		15 Patrimoine remarquable (bati, historique, artistique, naturel...)								
		16 Caractère spécifique sur la métropole, attractivité (tourisme, entrée de ville...)								
Faire mieux, avec moins 		17 Cohérence du projet dans son contexte								
		18 Adéquation : besoins/Solutions/Moyens								
		19 Richesses du site : conserver, valoriser, réutiliser, recycler								
		20 Test et expérimentation								
CIBLES AMELIOREES										
CIBLES DEGRADEES										
Total						0	0	0	0	0
CAPACITE D'AMELIORATION DU PROJET						0	0	0	0	0



## Annexe 2 : Entretien n°1

Entretien n°1 02/08/2023 sur la communication :

*Hugo Durand* : Du coup dans le cadre de mon mémoire, je fais un volet communication, sur comment bien communiquer sur un projet d'urbanisme tactique. Je voulais donc savoir si tu pouvais un peu m'éclairer sur le sujet. Et qu'on voit ensemble ce qu'il serait important de mettre en place pour communiquer sur un projet tactique.

*Enquêté* : Oui pas de souci. Alors d'abord c'est important de savoir que dans toutes les démarches de communication, il y a 2 étapes importantes, le marketing d'étude c'est à dire se positionner et connaître/comprendre l'environnement où tu vas évoluer pour mieux comprendre le marché dans lequel tu vas te placer. Et après, il y a le marketing stratégique qui te permet de déterminer les objectifs qui vont guider ta communication.

*HD* : D'accord, je comprends, la première partie dans le cadre de mon sujet elle est généralement faite en amont.

*E* : oui exact. Tout ça t'amène au mix marketing avec la règle des 4P product, price, place, promotion. Product et price correspondent plutôt à la partie stratégique, et place promotion c'est la partie opérationnelle. Place c'est où la com prendra place, pourquoi ? quels autres acteurs ? Produit c'est ce pourquoi tu communique. Dans le cadre de ton sujet c'est le projet en soi et ses spécificités, combien vont te coûter tes aménagements. En prenant toute la partie étude tout ça en compte. Price, c'est le prix de ton produit. Promotion, c'est la com bête et dure comme ton street marketing, ta communication digitale. Tout ça ce n'est pas forcément à détailler, mais c'est bien pour expliquer en deux trois lignes comment tu mets une stratégie de com en place.

*HD* : Donc en gros, c'est tout ce qu'il y a en amont, c'est ce qui permet de mettre en place la com ?

*E* : Oui, c'est ça. Et du coup tout ça mène à établir une stratégie de communication. C'est ce qui permet de mettre en place et de réfléchir à comment tu vas communiquer sur ton produit, ton bien et ton service. Dans la stratégie il y a beaucoup de choses à mettre et il y a quelques classiques à avoir. Notamment ton positionnement, ton ciblage et ta segmentation de marché. Le positionnement, c'est toi comment tu te places par rapport à plein de choses, par exemple l'environnement, l'écologie... Ta segmentation, tu définis des grands secteurs de groupes dans ta population, par exemple les personnes âgées, les jeunes actifs, les ménages. Tu fais des grandes familles. Un des outils pour aider ça peut être le mapping. C'est toi qui décrètes ton sujet d'étude, tu vas mettre en abscisse comme l'âge, et en ordonnée par exemple « aime la nature ». En analysant, tu te rends compte que par exemple, les jeunes aiment la nature et les personnes âgées aussi et ça permet de les regrouper. En gros, tu définis tes critères, et ça te permet de faire des groupes de population, ça va permettre de comprendre comment il fonctionne.

*HD* : En gros, ça permet de regrouper des types de personnes et de comprendre comment on peut les toucher.

*E* : C'est super simple à mettre en place, tu prends un ou deux critères dont t'as besoin, tu prends tes segments tes cibles pour en faire des groupes de paires. Et après ton ciblage, avec notamment les personats, c'est-à-dire des profils et des personnes type que tu souhaites cibler, que tu détailles pour essayer de comprendre comment la communication peut les toucher. Et déterminer ton cœur de cible qui

est la personne idéale pour ton projet celle que tu souhaites toucher ; les cibles principales : c'est celle que tu vas réellement toucher et la cible secondaire, c'est celle que tu vas toucher dans un second temps.

*HD* : Ok, d'accord, c'est intéressant ça.

*E* : Il faut te baser sur ta stratégie de com pour faire ta com. Il y a aussi un truc intéressant, c'est les KPI key performance Indicator. C'est savoir si le projet marche, c'est comme des questionnaires, des statistiques...

*HD* : Oui d'accord, ça rejoint la phase d'évaluation en urbanisme tactique.

*E* : En gros, c'est à peu près ça. Donc, là, après, il faut réfléchir parce que tu as plein de types de com. Déjà, il faut définir ta cible pour savoir quoi utiliser. Pour moi le mieux c'est la com Phygitale donc physique et digitale, c'est un mixte et c'est plus efficace.

*HD* : Ouais en fait tu parles de choisir une cible, dans l'urbanisme tactique l'idée c'est de réussir à mobiliser le plus de types de catégorie de personnes, de toucher le plus grand monde. Est-ce que du coup c'est cohérent, avec un objectif d'avoir une représentativité de la population ?

*E* : Oui, je comprends ce que tu veux dire. Oui, ça peut s'appliquer à ça, c'est juste que c'est important de cibler tes cibles, tu peux en avoir plusieurs, mais c'est important de faire tes groupes de cibles, parce que tu ne peux pas communiquer de la même façon selon tes groupes. Par exemple, un papa qui s'informe sur Facebook et LinkedIn et un enfant qui utilise TikTok. C'est plus dans ce sens-là. En gros à chaque fois, il faut que tu justifies chaque action de communication par ta cible. Ma cible c'est ça et je vais communiquer comme ça. Donc ce que tu peux faire dans ta stratégie, c'est dire moi, je veux créer de l'engagement et atteindre le plus de segments possibles. Tu fais tes cibles et tu expliques pourquoi tu les choisis. Tu peux dire dans ton cadre que comme ton projet il n'est pas fixé, en fonction de l'endroit où ça se fait, tu as une adaptation de la cible forcément. Il faut donc adapter tes cibles à ton projet.

*HD* : En général le but, c'est de toucher le plus de personnes différentes, et qu'il y ait une représentativité de la population. Mais du coup par exemple dans le cas de l'aménagement d'une place aux enfants devant une école, ce sera plus intéressant de toucher des enfants, des parents d'élèves, que des personnes âgées.

*E* : Oui, c'est ça. Et en gros, il faut choisir tes canaux et tes réseaux, par rapport à tes cibles. Par exemple, si tu fais de la com digitale, c'est important de choisir le bon réseau pour la bonne cible. Par exemple, si tu veux toucher des professionnels, tu vas utiliser LinkedIn. Donc il faut voir le contenu, le message que tu vas faire passer, voir quel canal quels réseaux tu vas utiliser et voir par rapport à ta cible comment l'adapter. Après, il faut aussi adapter ta communication à tes besoins, pour un projet d'urbanisme tactique, tu ne vas pas chercher à communiquer auprès de 2 millions de personnes.

*HD* : Oui oui, c'est sûr c'est des aménagements ponctuels à petite échelle dans l'urbanisme tactique.

*E* : Donc ça va être une com très ciblée et que ça doit être impactant. Il ne faut pas non plus vouloir tout utiliser et tout faire, parce que tu risques de perdre de l'impact, tes communications peuvent se gêner. Et surtout, il ne faut pas oublier que ça coûte de l'argent, il faut que ça soit une com qui soit facile à mettre en place et adaptée au budget. Après tu as le street marketing, genre affiche, flyer, mais ça peut avoir des points négatifs.

*HD* : Du coup, j'ai fait des recherches sur des moyens de communiquer dans les projets d'urbanisme tactique, je vais te donner un peu ce que j'ai trouvé et tu vas me dire ce que t'en penses. J'ai pu voir qu'il était intéressant de créer une stratégie de marque. Avec des logos, des t-shirts.

*E* : Honnêtement, pour ton type de projet je ne suis pas convaincu que ça marche. Ça peut le faire si ce sont des types d'actions répétées sur le long terme, il faut un truc qui te représente. Sinon ça n'a pas d'intérêt de créer une identité pour un truc ponctuel et temporaire et ça n'aura pas forcément de grands impacts. Ça a un réel intérêt que sur un projet de long terme ou qui est récurrent.

*HD* : oui, j'avais vu ça plus dans le cas de projet récurrent comme à Bogota où la route est transformée en piste cyclable tous les dimanches.

*E* : oui là c'est cohérent. Mais pour tes projets ponctuels et ciblés ça a beaucoup moins d'intérêts.

*HD* : Après il y a la création d'événements et de faire venir des artistes locaux.

*E* : ça, c'est bien, il faut communiquer dessus. Et souvent, avec ça il y a les promotions internes et institutionnelles, un peu indirectes, en gros ce n'est pas toi qui communique sur ton événement. Si tu fais un truc local il n'y aura pas mieux que la mairie pour promouvoir l'événement, comme avec les panneaux Pocket par exemple. Souvent, ça ne coûte rien. C'est super intéressant et ça marche bien.

*HD* : Oui, et puis en général la ville commande ce genre de projet tactique, donc elle a tout intérêt à communiquer.

*E* : oui voilà exactement. Il y a aussi sur les partenaires et prestataires associés, là-dessus tu peux communiquer avec sur LinkedIn, mais ça permet de poster et expliquer ce que tu fais. Et après, lors des événements tu peux les inviter.

Il faut aussi favoriser la com simple et efficace, tu vas chercher les canaux de communication de la ville, tu peux faire participer les commerçants, leurs communiquer, et puis dans l'urbanisme tactique qui touche au territoire ça permet d'intégrer la vie locale. Et après aussi de la communication digitale. Pour les événements, c'est important aussi, ça peut marcher, par contre faut pas non plus en abuser, et dénaturer ton projet. Il faut que ça reste cohérent. Tu peux aussi t'appuyer sur le service événementiel des mairies, qui peuvent organiser les événements. Parce qu'elles sont souvent présentes pour des inaugurations tout ça ; ça peut être intéressant de les associer.

Du coup, toi faut que tu fasses une communication simple et efficace, tu définis tes cibles, tu définis ta stratégie, tu l'appliques et tu évalues avec les KPI, avec tes indicateurs. Ton plan de com il prend place en trois grandes étapes : avant, pendant et après et à chaque fois ton message est différent.

*HD* : Ok parfait bah merci je pense que ça va bien m'aider

*E* : pas de souci.

## Annexe 3 : Entretien n°2 (date)

Entretien n°2 07/08/2023 sur l'urbanisme tactique :

**Hugo Durand : Comment tu définirais l'urbanisme tactique ? Pas forcément la définition parfaite, mais plus qu'est-ce que tu entends par là ?**

Enquêté : Moi ce qui me paraissait essentiel et dans le cœur de la pratique, c'est que tu es vraiment dans un objectif de venir questionner les usages sur un espace public, questionner les lieux, et voir comment par des toutes petites interventions vraiment très légères et à court terme t'essaies de voir ce qui marche, ce qui ne marche pas. Quels usages, quelles attentes, quels besoins ont les habitants, de quoi ils ont envie. Pour moi tout le sens du tactique est là, je me souviens que c'était opposé traditionnellement à l'urbanisme stratégique, un peu planificateur de la collectivité. Du coup moi ce que j'avais trouvé très intéressant pendant mon stage, c'est que l'urbanisme tactique, c'était historiquement quelque chose porté par les citoyens habitants, et qu'il y avait un côté militant, etc. Et qu'aujourd'hui c'est quelque chose dont les collectivités qui s'occupent des espaces publics, comme les métropoles et les communes, essaient un peu de s'approprier parce qu'on voit que ça produit des choses très intéressantes. Avant d'investir des millions et de faire quelque chose qui ne marche pas, si on peut par un projet un petit peu plus facile et qui coûte moins cher, voir ce dont on a besoin, c'est tout « bénéf » pour tout le monde. Mais le côté qui n'est pas facile quand c'est porté par la collectivité, c'était d'emmener les habitants avec toi sur ton projet.

**HD : oui c'est un peu le problème des démarches participatives ou c'est plus compliqué de toucher le plus de personnes.**

E : oui, c'est ça, en fait vue qu'à la base, c'est quelque chose qui vient d'en bas, fin qui est ascendant et bien, c'est pour ça que ça marche, les gens se disent on monte un collectif parce qu'on a besoin de ça. Quand c'est l'inverse, quand c'est la collectivité qui dit est ce que les habitants ils ont besoin de ça ? Après il faut réussir à emmener les habitants. Mais du coup, je trouve que dans la définition de l'urbanisme tactique, aujourd'hui, ça glisse pas mal vers quelque chose qui s'institutionnalise. Et du coup, tu retrouves moins le côté militant, mais tu retrouves le côté participation qui est quand même au cœur de la démarche.

**HD : Du coup est ce que c'est un outil qui est utilisé depuis longtemps par la métropole ? Longtemps, on s'entend, c'est vraiment quand tu as commencé à en faire il y a deux ans c'était la première fois qu'il testait ? ou il y avait déjà eu d'autres projets ?**

E : Non il y avait déjà eu d'autres initiatives, On va dire que ça fait peut-être 4 ans qu'il y a quelques initiatives qui étaient faites. Et toujours dans ce même esprit, c'était un peu animation de démarche de participation avec des mobiliers ou des peintures temporaires des petites choses, des petits points pour voir ce qui fonctionnait. Parce que là, l'urba tactique, que la métro avait essayé, vu que c'était l'inverse, c'est pas les habitants qui font une demande c'est la collectivité ; ça permettait de montrer aux habitants ce qui était possible. Du coup dans la démarche de participation, c'était hyper intéressant parce que du coup, tu peux ; imaginons dans n'importe quel espace public qui est complètement dédié à la voiture, les gens ne s'imaginent pas que demain, tu puisses avoir classiquement un peu moins de stationnements et avoir d'autres usages. Ils se disent mais ça ne marchera pas, ce n'est pas possible, et par ce test tu peux aussi un peu aider les gens à se projeter. Tu peux les emmener avec toi, et ils se disent « ah bah oui tiens ça peut marcher, on peut se garer un peu plus loin, et oui sur cette place-là, on peut avoir du mobilier, c'est un endroit où le midi il y a des gens qui viennent déjeuner ce genre de chose. Donc la métro, elle l'utilise depuis quelque temps, mais ce n'est pas une politique portée très haut non plus. Fin il y a eu quelques projets qui ont été faits. Il n'y a pas de service dédié à ça.

**HD : Vue qu'il n'y a pas de service précis, comment vous le mettez en place ? Fin ça peut être fait par tous les services de la métro ? et sur toutes les opérations ? Par exemple pour les pistes cyclables.**

E : Oui en soit ça pourrait s'appliquer à tous, par exemple sur la politique cyclable, il y a eu un énorme truc qui a été fait, les Tempovélos, après, c'était un contexte particulier, c'était lié au covid. Du fait que du jour au lendemain bah pouf, tu es l'espace public et tu te rends compte que les 90% dédiés à la voiture quand elle est plus là, il ne se passe rien et du coup, il a fallu profiter de cette opportunité pour justement aider les gens à se projeter. Leur dire bah oui ajouter des pistes cyclables ça prend de la place à la voiture, mais ça n'empêche pas que ça fonctionne quand même. Et du coup aujourd'hui, pour l'instant sur les Tempovélos, il n'y en a pas forcément d'autres qui sont faites, mais ça va être proposé. J'ai des projets où parfois tu travailles avec les communes où elles sont frileuses sur un projet, ou si elle se demande si ça va bien fonctionner, ça m'est arrivé de leur proposer de les faire de manière temporaire, on fait ça avec de la peinture et des quilles, ça ne coûte rien et on fait un bilan après. Et après, sur des gros projets d'espace public, on s'en servait un peu pour refaire les cœurs de villages, tu vois les cœurs de ville cœurs de métropoles, ça a servi un peu. À Vif il y avait eu une grosse initiative qui a été faite. Mais on n'en a pas refait depuis un petit bout de temps.

HD : J'ai vu sur les places aux enfants, je crois que vous avez utilisé un peu ça aussi.

E : Complètement, oui PAE ça a beaucoup été utilisé, même encore aujourd'hui, c'est encore un peu temporaire, et petit à petit, elles vont être fait en dur. En fait, c'est ça, ça a permis de faire vivre entre le moment où tu décides de faire un projet, et le moment où tu le réalises, il peut se passer beaucoup de temps. Et ça permet de faire vivre un projet. De dire bon bah voilà, on était d'accord avec les habitants et la commune que le projet c'était ça. Là, dans le cadre des PAE, c'est de piétonner devant les écoles donc ce n'est pas très compliqué à mettre en place, avec un peu de mobilier et un peu de peinture et des jardinières, tu peux réussir à faire sans avoir à investir beaucoup d'argent ni le temps des études qui prend un peu de temps. Et tu le réalises un ou deux ans après le temps de faire ça ou de planifier pour un peu répartir les financements dans le temps.

**HD : Est-ce que tu as des exemples de projet d'urbanisme tactique qui ont été faits ?**

E : Du coup sur la métropole comme tu disais, il y a eu les Tempovélos, et les PAE qui ont été des projets forts, là c'était carrément des politiques assez fortes même si elles étaient plutôt portées sur la ville centre. Et après, des petits projets comme ça ou c'était à l'opportunité, on va dire, là où la commune ou la métro se sont dit que c'était intéressant pour convaincre, amener les habitants ou faire naître des nouveaux usages de tester ce genre de choses. Donc le projet sur Vif, sur la place de la mairie, qui là est un exemple d'expérimentation qui n'a pas forcément abouti. Il y a eu du mobilier qui a été installé et des choses, mais la démarche n'est pas allée jusqu'au bout. Mais c'est aussi intéressant. Et j'avais bossé en stage sur un sujet qui était la mise en place d'une opération d'urba tactique, sur le parvis d'alpe congrès et de la patinoire pôle sud. En fait, tu es sur un grand espace de parvis complètement minéral et où il y a très peu d'usage, et où il y a beaucoup de passage. Ce sont vraiment des aménagements très forts des années 60 70 80, tout est fait à l'échelle de la voiture, ce n'est pas fait pour que tu puisses y marcher. Sauf si c'est juste pour traverser pour aller au centre commercial. Alors qu'on s'est dit qu'il y avait pas mal de gens qui y bossaient, qui venaient. Et qu'il y avait quelque chose de sympa à essayer de faire pour transformer un peu ces endroits et du coup l'idée, c'était d'axer un peu le projet temporaire, sur la végétalisation temporaire et le mobilier. Voir si c'était des endroits où c'était intéressant après de venir investir de l'argent pour les refaire et faire des lieux conviviaux. Ou alors même en faisant des choses temporaires, bah les gens de toute façon sont trop loin pour venir s'installer là pour déjeuner ou pour des activités et tout. Et du coup, c'est un peu ce qui a été fait. Et le résultat, c'est que ça n'a pas trop mal fonctionné, tu as des entreprises à côté, qui n'avait aucun lieu où manger, à part aller manger dans grand place, fin tu es quand même content de manger dehors quand même parfois, et du coup,

c'était pas mal. Et du coup, le résultat c'est qu'aujourd'hui, on sait qu'on a pour objectif de refaire cet espace.

**HD : Parce que là j'ai vu qu'il y avait des arbres et de la végétation, c'est encore temporaire ?**

E : Oui, ils ne sont pas vraiment plantés en pleine terre, ce sont des grosses jardinières hors sol, et voilà, il y avait aussi l'idée que ça soit de l'urbanisme tactique pour les usages, pour dire est ce que demain cet endroit ça peut être un endroit avec de la vie, de l'animation de la culture des choses comme ça. Et là, il y a aussi la question : est-ce que ça va être un endroit où le végétal survit. Parce qu'on sait qu'aujourd'hui le milieu urbain est de moins en moins propice à ce que la végétation puisse survivre. Parce qu'on a créé des conditions qui sont trop dures, on le voit bien, il y a des arbres qu'on plante qui crèvent assez rapidement. Parce qu'aujourd'hui, c'est sec et que le fait d'avoir couvert de béton ou d'enrobé l'espace public, la terre dessous est morte donc ça prend du temps et du travail pour que les arbres s'épanouissent. Donc là, c'était un peu l'idée, il y a eu pas mal de plan tout le projet, une équipe qui analysait les conditions d'épanouissement des végétaux. Qu'est ce qui tient le mieux ? Qu'est ce qui participe à rafraîchir l'air, les îlots de chaleur. On essayait de jouer sur les deux côtés le végétal et les usages. Sachant que les deux sont liés, on aime bien aller dans des endroits où le végétal ça t'apporte quelque chose de beau et d'apaisant et du frais de l'humidité. Et du coup, il y a eu tout un catalogue d'animations qu'il faudra que je t'envoie. Pour donner un petit coup de pouce, parce que ce n'est pas juste avec le mobilier que ça va devenir vivant. Tu vois dans l'équipe qu'on a recrutée, qui a fait monter le projet, il y a un paysagiste, qui s'occupait de l'ensemble du projet (le mandataire) et après dans son équipe, il y avait un groupe qui s'occupait de la partie théâtre animation etc.. Toute une partie, expert en végétal, hydrographie et quelques architectes. En plus, il y avait une grande structure aérienne qui avait été mise au-dessus de la place.

HD : ah oui je vois, une ombrière

E : C'est ça exactement, qui avait été installée pour créer de l'ombre et aussi de la verticalité à l'espace public, et une animation dans le regard et dans le paysage, on casse un peu cet aspect monotone. Je t'enverrai tout ça et il y a eu une vraie évaluation qui a été faite.

**HD : Est-ce que c'est quelque chose que la métro cherche à utiliser plus et à démocratiser ?**

E : ça je ne saurais pas te répondre. Pour l'instant en tout cas, il n'y a pas de postes dédiés à ça. Et c'est une thématique qui est un peu à cheval, tu sais dans les collectivités, ou dans les boîtes, tes compétences ou ton domaine d'activité, il est assez défini. Dans mon service, on bosse sur les espaces publics, et là tu es sur une thématique qui en croise beaucoup d'autres, tu es un peu sur le volet culture animation. Donc en fait sur ce genre de projet, ce n'est pas facile de trouver le bon pilote. La bonne personne qui va pouvoir l'amener jusqu'au bout. Parce que c'est le genre de truc où il faudrait des petites équipes qui se montent en fait. Moi sur le projet dont je te parle, il y avait une petite équipe qui s'était montée entre ceux qui s'occupent de la concertation et ceux qui s'occupent des espaces publics. Donc là, à ce stade-là pour savoir si on va l'utiliser plus régulièrement, en tout cas je n'ai pas entendu parler d'autres projets qui vont arriver sur ce sujet-là concrètement. Comme je te disais je pense que c'est plus sur les grandes politiques Tempovélos, rue aux enfants. Donc pour l'instant, il n'y a pas encore de politiques d'urbanisme tactique qui sont prévues je crois.

**HD : Et pour la concertation c'était interne à la métro ou vous avez fait appel à d'autres personnes ?**

E : Non, on a fait appel à l'extérieur parce que c'était une concertation un peu particulière. Parce qu'on voulait que la concertation se fasse via le biais de l'animation culturelle. Donc il fallait une compétence très spécifique. Le collectif du groupement s'appelait ici même, ce sont des Grenoblois, et à la base, ils

ne font pas forcément de la concertation. Ils sont plus dans la culture, le théâtre ce genre de choses. Donc c'était extérieur.

**HD : quelle compétence vous cherchez chez un bureau d'étude vous cherchez pour mener ce genre de projet ?**

E : Je peux te le dire en rapport avec le projet. Comme compétences, on cherche un bureau d'études qui comprenne bien qu'il faut avoir beaucoup de souplesse. Vu qu'à la base, ce n'est pas un objet qui est fait pour être institutionnel, mais plutôt utilisé par les collectivités. Et quand tu inverses la logique, on se retrouve sur quelque chose d'un peu bancal qui n'est pas facile à guider. Et qui est difficile à cadrer et à prévoir, parce qu'en un seul coup, tout peut changer. Ça peut faire naître une nouvelle idée, ou tu peux te rendre compte que ça ne marche pas du tout. Si c'est seulement de la peinture et de l'animation, techniquement ça va. Dans le projet sur le parvis d'Alpexpo, techniquement il fallait que ça marche quand même, parce qu'il fallait tester pour le végétal. Il fallait qu'il y ait de l'eau pour arroser les végétaux. La structure aérienne nécessitait de pouvoir ancrer des mâts pour que ça tienne avec le vent. Donc on attendait du groupement et du bureau d'études qu'ils soient capables de réagir à plein de situations différentes. En terme de compétences plus logique de base, on attendait que dans la concertation animée, il puisse apporter quelque chose d'un peu différent, pas classique. Pas uniquement faire des réunions publiques dans un amphithéâtre où l'on demande aux habitants ce dont ils ont envie. Là, on savait qu'il fallait aller chercher les habitants. En fait, les gens n'existaient pas dans cet espace. Il n'y avait personne. Donc il fallait aller chercher les gens. Ensuite, plutôt des compétences sur la façon dont fonctionne l'espace public, des compétences d'un paysagiste ou d'un urbaniste capable de se projeter.

**HD : Combien de temps a duré la phase test d'expérimentation ?**

E : Là, elle est encore en place. On a laissé ce dont on a plus besoin et qui ne demande pas beaucoup de présence. Parce que plus tu la fais durer longtemps, plus tu arrives à des coûts qui sont plus élevés. Il ne faudrait pas que ton expérimentation coûte plus cher ou aussi cher que ton projet final. Ça a dû durer 6 mois, l'expérimentation vraiment complète avec l'animation culturelle. Et au bout de 6 mois, on a démonté la structure aérienne parce qu'elle marchait bien, mais elle s'abîme vite à cause du vent. Quand on l'a enlevée, elle était en mauvais état. Et c'est quelque chose qu'on ne pouvait pas laisser pendant l'hiver. Donc ce n'est pas quelque chose qu'on pouvait laisser définitivement sur l'espace public. C'est une installation qui restera toujours éphémère celle-là. Aujourd'hui, on n'a plus d'animation culturelle en tant que telle, mais on a laissé les végétaux et ce sont les services espaces verts de la ville qui ont pris le relais pour l'entretien. Et d'ailleurs, les végétaux vont bientôt partir. Et l'idée était qu'elle soit éphémère sur cet emplacement, mais pas que ça soit du végétal jetable. Donc les arbres qui grandissent dans cette lotte seront réutilisés dans des projets d'espaces publics aux alentours. Dans ce périmètre-là, il y a le projet GrandAlpes. Donc les arbres vont repartir sur d'autres espaces publics de ce projet.

**HD : Est-ce que vous avez mis des démarches de concertation ou d'évaluation ? c'est un peu ce que tu viens de me dire.**

E : Oui bah concertation c'était vraiment par de l'animation culturelle, et évaluation j'étais plus sur le projet à ce moment-là mais je t'enverrai le rapport. Vu que j'ai commencé au montage du projet.

**HD : J'avais une autre question qui me vient, est ce que dans l'urbanisme tactique, on utilise des démarches de concertation ou de la participation citoyenne ?**

E : ça dépend de ce que tu veux en faire. Tu veux savoir si c'est un projet co-construit avec les habitants ou si tu les informes juste. Ça, c'est un sujet qu'on retrouve dans tous les projets d'espaces publics chez nous. Mais spécifiquement, sur l'urbanisme tactique, c'était difficile parce que le tactique, c'est fait pour être très participatif, que les habitants soient hypers moteurs. Mais là, on est dans un secteur où il n'y a pas d'habitants. Donc il a fallu trouver l'équilibre. Globalement, c'est plutôt l'institution de la collectivité

et le MOE qui a proposé la plupart des choses dans le projet. Il n'y a pas eu de moment où les gens ont été concertés en amont du projet. Mais ça a été fait pour vérifier que l'intuition de base était la bonne. Donc le constat était assez simple, et on l'a vérifié après, pendant l'expérimentation pour voir si ça marchait. Mais pour d'autres projets, c'est intéressant que l'urba tact reste quelque chose de très participatif, de vraiment faire des ateliers avec les habitants pour connaître leurs envies. Ça sera peut-être le tournant que prendra l'urba tact en devenant institutionnel, et que ça ne sera plus aussi participatif que quand ce sont les habitants ou des collectifs qui montent le projet. Mais ça doit rester quelque chose qui reste basé sur l'observation des usages et pour tester ce qui marche et ne marche pas.

**HD : Donc du coup c'était de la concertation durant l'expérimentation mais il n'y en a pas eu durant le montage du projet ?**

E : Non il n'y en a pas eu. En tout cas il ne me semble pas. C'était de la concertation et de l'animation culturelle.

**HD : Quels publics ont été ciblés pour ces concertations ?**

E : On a essayé de ratisser large, on est allé chercher les gens où ils étaient, chez les entreprises autour, et chez les employés des gros pôles autour comme alpexpo, la patinoire et Grand Place. Donc on est allé les voir pour qu'il fasse passer des questionnaires à leurs employés. Pour avoir un peu de données. Ça permettait aussi de parler sur le projet, dire qu'il va se passer quelque chose et les mettre dans la boucle. Parce qu'on avait besoin d'eux sur le projet, quand tu installes quelque chose sur l'espace public devant ces grands équipements qui drainent du monde, c'est important de bien dialoguer là-dessus. On avait essayé de cibler les habitants les plus proches, mais qui sont quand même loin, ce sont les habitants de l'arlequin. Mais il me semble que ça n'a pas trop accroché parce que trop loin. Ils n'avaient pas réellement de raison de venir participer aux animations culturelles sur le parvis.

**HD : Comment vous avez communiqué sur le projet ? est-ce que vous avez mis en place un plan de com ?**

E : Si on avait un volet com assez costaud. C'était porter par le bureau d'études et par le groupement. Il y avait eu pas mal de flyers distribués aux entreprises. Et la com était pas mal passée par l'animation. Elle permettait de parler du projet, sur place, il y avait des panneaux explicatifs. Parce que les gens auraient très bien pu traverser le parvis, et puis se dire il y a eu une installation d'arbres et de bancs, c'est bien. Sans que ça n'aille plus loin que ça. Mais du coup, les panneaux permettent de dire qu'il y a une démarche un peu plus poussée que ça. Il y a des événements culturels, il y a eu une étude scientifique sur les arbres en milieux urbains. Et que les gens conscientisent le projet et ses enjeux que ça reste des vrais espaces publics, la lutte contre les îlots de chaleurs.

**HD : Quel place vous avez donné à la com dans le projet ? est-ce que c'était quelque chose de vraiment important ? Et est-ce que ça s'est mis en place avant les aménagements ?**

E : Je crois que ça s'est mis en même temps. Il n'y avait pas eu de com avant. Et ce n'était pas le volet central, ça avait pris une place normale, mais il n'y a pas eu de gros volet com qui a été mise en place. Pour moi, c'était assez équilibré. Là où il a manqué de com, c'était à la fin du projet. Souvent, quand tu fais des expérimentations comme ça. Il faut qu'il y ait une évaluation qui soit faite pour capitaliser la démarche qui vient d'être faite, voir ce qui marche, ne marche pas et que ça soit écrit quelque part. Et ça peut être intéressant de communiquer sur l'évaluation et ces résultats. Pour qu'il y ait un suivi. Parce que du jour au lendemain, si on enlève tous les mobiliers, et qu'on ne leur dit pas que ça n'a pas marché, qu'il n'y aura pas de projet tout suite, ou que ça a marché et que dans 1 ou 2 ans le projet sera mis en place, ça ne va pas fonctionner. Ça, c'est un volet qui manque un peu, on ne va pas jusqu'au bout dans le volet communication dans le sens accompagnement des habitants et des usagers.

**HD : Je reviens à la concertation, c'était quelle méthode qui a été mis en place ?**



E : Il y avait un peu de tout, quelques questionnaires, pour connaître les habitudes des gens, est ce que vous mangez tous les jours au bureau ? Pour les employées, est ce que vous partez d'ici parce qu'il n'y a rien ? Pour savoir s'il y avait un public à capter ou pas. Par exemple les employés qui mangent chez eux, demain, le fait d'avoir un endroit sympa, ça allait leur être utile. Donc il y a eu des questionnaires au début. Ensuite, il nous avait mis à disposition le hall d'Alpes congrès pour faire des ateliers.

HD : C'était des sortes de focus groupe ?

E : Oui c'était un peu ciblé comme ça notamment pour les salariés.

HD : Ok, les moyens de com tu m'as déjà répondu. **Est-ce que l'utilisation de la com et de la concertation a permis que les gens le comprennent mieux et qu'ils participent plus ?**

E : Franchement aucune idée. Parce que d'habitude l'urba tact tu l'utilises dans des endroits où il y a un peu plus de gens, je pense. Sur celui des Tempovélos, ou PAE ça a permis que les gens se questionnent. Sur la politique cyclable, on voit que les indicateurs sont toujours en hausse, c'est que quelque part faire ces aménagements temporaires, même si c'est un tout, permettent de donner de la visibilité aux gens qui font du vélo. Et il y a pas mal de gens qui ne s'étaient jamais posés la question de changer leurs habitudes et de ne pas prendre la voiture. Et de voir que dans l'espace public, le vélo a une vraie place, sécurisée, à ses trajets, son propre itinéraire... Ça permet de se poser la question est ce que je n'ai pas envie de changer mes habitudes de mobilités. Idem avec les PAE pour les parents, c'est assez symbolique, dire qu'autour des écoles, c'est un endroit à protéger qui est fait pour les enfants et les familles.

HD : **Est-ce que la com et la concertation a permis que le projet soit bien accueilli par les habitants et usagers ?**

E : Sur ce projet là oui, mais je ne pense pas que ça soit la concertation ou la communication qui ont changé quoi que ce soit. Parce que c'était un espace d'où on partait tellement de loin, que tout le monde était très content. C'était un projet assez consensuel, parce que c'était un endroit où il n'y avait pas de question de réduire le stationnement ou la place de la voiture. Alors que parfois dans l'urba tact c'est ça qui peut crisper un peu. Par un exemple caricatural, ça serait un parking dont on voudrait en faire une place conviviale avec des usages, on pourrait temporairement supprimer une partie des places, mettre des mobiliers... Pour voir ce qui se passe. Dans ce genre de projet la partie communication et concertation, elle peut être super importante. Que les gens comprennent pourquoi on le fait ? parce que des gens en ont envie, et que c'est pour améliorer leur cadre de vie. Ça permet de faire de la sensibilisation, pas que la démarche soit complètement descendante. C'est un peu souvent ça le problème dans les projets c'est que ça arrive très brutalement, c'est à ça que sert la concertation, trouver le bon projet le bon équilibre avec les besoins des habitants et les enjeux des politiques métropolitaines.

HD : **les avis et besoins que vous avez récoltés lors des concertations est ce que vous les avez pris en compte ?**

E : Dans ce projet-là, ça n'a pas fait évoluer les choses, car le projet était assez consensuel. Globalement, c'est le principe de la concertation et de l'urba tact, que l'avis des gens soit pris en compte. Tu as un double volet, sensibiliser les gens aux grands enjeux de la métro, politiques cyclable et plan Canopé et végétalisation. Donc il y a une partie de sensibilisation qui est faite pendant les phases de l'urba tact. Et après, il y a le fait de faire remonter les besoins des habitants par exemple, on veut une scène ouverte, un espace de jeu pour enfants... Donc l'idée c'est que dans la plupart des projets où il y a une vraie concertation, ce n'est pas de l'information et on cherche à prendre l'avis des usagers.

HD : **Et est-ce que vous prenez en compte et modifiez les aménagements temporaires, ou vous prenez en compte pour le projet final ?**

E : Je pense que le mieux ça serait d'adapter la phase de test, mais je pense que c'est là où pour le coup l'urbanisme tactique marche bien quand c'est un collectif ou une association qui le fait parce qu'ils ont

beaucoup plus de simplicité et de réactivité. Ils peuvent bouger le mobilier plus rapidement. Dans une collectivité, c'est plus protocolaire, et plus réglementé. Donc c'est plus compliqué de changer du jour au lendemain. Donc l'urbanisme tactique porté par une collectivité, c'est plutôt on installe des choses, on regarde ce qui se passe, on interroge et puis on adapte ou pas pour le projet final.

**HD : Est-ce que l'évaluation a été faite pas un acteur interne ou externe au projet ?**

E : c'était externe le bureau d'étude, la MOE avait le volet évaluation, ça fait partie de la démarche d'urbanisme tactique, donc il faut une évaluation.

**HD : Du coup comment elle a été faite la démarche ?**

E : je sais pas du tout. Je sais juste que sur la partie végétale, c'était assez scientifique, l'évaluation a permis de voir quels arbres sont morts, lesquels on survécu. Par contre sur le rapport d'évaluation c'est écrit dedans.

**HD : Le projet pérenne va prendre place combien de temps après cette expérimentation du coup ?**

E : L'expérimentation s'est finie en fin 2021, il y a 2 ans, si on compte pas le fait qu'il y a une variable extérieure qui vient retarder les travaux. Mais ça aurait été au bout de 3 ans. Ce qui est assez long. À mon sens si l'urbanisme tactique porté par les collectivités marche, il faudrait que max 1 an après l'expérimentation, les travaux soient faits. Ou alors trouver le moyen de laisser en place l'expérimentation. Par exemple les Tempovélos. Elles ont été faites d'un seul coup du jour au lendemain en jaune (couleur chantier, couleur temporaire). Et après ça a permis de faire une évaluation, et il y a eu une phase semi-temporaire, où là, on a juste refait la peinture en blanc avec des quilles, où là, ça pouvait rester comme ça pendant 1, 2, 3, 4, 5 ans, ce qui laissait le temps de faire des vrais travaux qui eux prennent du temps et coûtent beaucoup d'argent. Si tu fais une expérimentation, que tu l'enlèves et que tu attends 3 ans avant les travaux, les quelques petits usages que tu as réussi à faire naître auront disparu. Du coup, on a trouvé un juste-milieu sur le parvis, parce qu'il n'y a plus d'animation culturelle, mais on a laissé le mobilier et les végétaux. Donc les gens peuvent toujours utiliser l'endroit, chose qu'il ne pouvait pas faire avant. Par contre là on va les enlever et les travaux ne seront pas fait tout suite, c'est le petit truc qui manque

**HD : Par rapport à un projet qui n'a pas utilisé d'urbanisme tactique est ce que le projet pérenne est plus cohérent ? est-ce que ça a vraiment un impact ?**

E : Oui moi, je suis assez convaincu, que ça a un réel impact, et que ça permet de changer les choses, parce que ça permet vraiment de questionner et d'interroger le projet. Et d'accepter que parfois il y a des choses qui ne sont pas bonnes à faire, qui ne marchent pas. C'est toujours dans la cohérence du bon investissement de l'argent public. Moi, je trouve que l'espace public, c'est important qu'il soit investi quand même. Ça coûte au budget des collectivités, donc de la métropole et des communes. Ce sont des investissements assez conséquents. Souvent, c'est à l'échelle d'un mandat, que l'on décide ce que l'on va faire ou pas. Et avoir une phase d'urbanisme tactique permet d'avoir un projet immédiat qui ne coûte pas trop cher, de savoir faire des choses un peu nouvelles, avec peu de moyens. Et cela permet de cibler là où il est important d'investir de l'argent. Montrer que réaménager un espace fonctionne bien à tel endroit, et que ça vaut le coup d'investir une grosse somme après.

**HD : Avec un peu de recul, est ce qu'il y a eu des retours politiques ou habitants ?**

E : Sur ce projet, ce ne sont que des retours positifs. Mais après ça dépend des projets. À Vif, les retours avaient été surtout négatifs. L'expérimentation n'est pas allée jusqu'au bout, parce que le projet avait supprimé des places de stationnements, et du coup les habitants et commerçants ce n'était pas ce qu'ils attendaient, donc les retours ne sont pas positifs. Mais c'est aussi le but de l'urbanisme tactique quand il vient de l'institution, c'est de se dire que les gens n'ont pas envie de ça ou ont envie de ça.

**HD : Est-ce que tu as pu identifier des limites ou avantages à UT ?**

E : Limites ce n'est pas forcément de l'urba tactique, mais c'est plutôt l'urbanisme approprié par la métropole et la collectivité. Parce que du coup la métropole par essence, c'est une institution qui manque de souplesse alors qu'à l'inverse, l'urbanisme tactique se veut très souple, de pouvoir être très réactif. Le côté emmener les habitants avec toi venez participer alors qu'à l'inverse l'urbanisme tactique, ce sont les gens qui demandent. C'est un peu cette limite-là qui surtout liée au fait que la collectivité s'approprie un urbanisme citoyen la base. C'est surtout ça que je vois. En tant que tel je ne trouve pas d'autres limites.

**HD : Est-ce que vous avez été confronté à des problèmes du projet ?**

E : Non, à part des difficultés techniques, mais qui sont inhérentes à tout projet. Non sinon ça va. À Vif c'était plutôt qu'on a été confronté à l'opposition de certains.

**HD : Est-ce que pour toi les surcoûts engendrés par le projet ça vaut le coup pour avoir un projet plus cohérent ?**

E : oui je pense que ça vaut vraiment le coup, l'idée on a essayé de rapporter combien coûte l'expérimentation par rapport au prix global. Et on avoisine à peu près les 10% du prix final. Du coup on se demandait est ce que rajouter 10% au prix total, au prix d'investissement ça vaut le coup, pour avoir un projet vraiment cohérent et en accord avec les besoins du public. Et la réponse est oui, moi je trouve que ça a beaucoup de sens. Toujours dans ce souci de dire que c'est de l'argent public, plus il est investi de manière cohérente et intelligente mieux c'est.

**HD : Est-ce que pour toi l'urbanisme tactique doit être associé à tous les projets ?**

E : Non, je ne pense pas, parce que du coup ça demande beaucoup d'investissement par rapport aux équipes, qui les portent, parce que ce n'est pas un objet très institutionnel de base. Et après, il y a des projets où ça n'a pas beaucoup de sens, ça va être la même chose que l'on retrouve dans les processus de concertation classique dans les projets. Il y a des projets où on fait que de l'information, on va présenter aux habitants ce qui va être fait et il y en a d'autres où c'est plus de la participation où on va demander aux gens ce dont ils ont envie. Et du coup, là, c'est pareil, si on veut que ça soit bien efficace et que ça marche, il faut cibler les projets. Sinon ce n'est pas possible que tous soient bien conduits, tu ne peux pas mettre de l'animation culturelle sur tous les projets, sinon, c'est trop intense et les gens ne suivront pas. Et après pour l'entretien ça demande pas mal de boulot pour les équipes, faut venir nettoyer, il faut tailler les arbres, il y a un coup de vent, il faut venir réparer... Donc si tu en mets trop, je pense que l'on en perdrait le sens. Il vaut mieux le cibler pour les projets où ça a vraiment du sens, où on a vraiment un besoin, des espaces où on peut se dire, là il y a un truc vraiment fort à développer.

**HD : Du coup la même question tournée autrement, ça serait où est ce qu'il est intéressant de faire des projets d'urbanisme tactique ?**

E : Je pense que c'est une histoire de typologies, il ne faut pas le faire dans tous les projets. Mais je pense que c'est super important sur les places, dans les espaces piétons, c'est là où ça fonctionne le mieux. L'urba tact est quand même plutôt fait pour les piétons, et pour les vélos ça a aussi super bien marché avec les Tempovélos. Si d'autres collectivités ne l'ont pas fait, je pense que c'est super intéressant à développer. Pour les espaces piétons, c'est bien, quand on cherche à piétonner comme les PAE. Ça pourrait bien fonctionner sur les places de centre-ville, quand tu as une petite centralité avec des commerces. C'est ce à quoi sont confrontées les communes dans le périurbain, notamment en deuxième couronne autour de Grenoble. Ce sont des endroits où il y a des commerces, et où tu te déplaces en voiture (plus longue distance et moins de TC) les commerces, tu n'y accèdes qu'en voiture. Donc les stationnements sont très présents dans ces centres-villes et du coup il y a plus assez de place pour développer d'autres usages. L'urba tact peut être intéressant pour voir si ça marche de déplacer les poches de stationnements un peu plus en dehors, et que sur l'espace commerces, tu arrives à retrouver d'autres

usages, les gens ne font pas que passer ou acheter, mais ils peuvent s'arrêter. Ça peut être intéressant pour ces zones-là, je trouve.

**HD : Et du coup quels enjeux justifient qu'on utilise l'urba tact ?**

E : L'enjeu de bon investissement de l'argent public. L'enjeu de recréer des espaces de convivialité dans l'espace public, des lieux où les gens se rencontrent, s'arrêtent. Des espaces où ils peuvent être en dehors de chez eux (lire un journal, se retrouver...). L'enjeu de changer le regard sur un espace, changer les habitudes des gens, les accompagner sur le changement d'habitudes. Notamment sur la question de la mobilité, avec les Tempovélos, où tu mets en visibilité le vélo et tu peux changer les habitudes de déplacements des gens. Un des enjeux principaux de l'urbanisme tactique, c'est l'accompagnement au changement. Pour contrebalancer parfois le côté très descendant des collectivités surtout métro et commune qui ont plus de proximité avec les habitants, que le projet n'arrive pas d'un seul coup dans haut et que ça soit vécu de manière imposée aux gens. C'est d'accompagner les gens à ce changement-là. Et je pense que quand l'urbanisme tactique est militant, que les habitants le font naître, c'est justement la logique inverse, du coup les habitants veulent qu'on change de regard sur leur espace de vie. Pour les autres usagers de l'espace, mais aussi pour interpeller les pouvoirs publics et collectivités en leur disant l'espace public de la manière qu'ils fonctionnent ce n'est pas ça qu'on veut. Du coup on l'investit nous-même parce que la collectivité ne le fait pas. Tu as un aspect des deux côtés qui est assez intéressant.

HD : Est-ce que t'as des exemples d'urbanisme tactique militant à Grenoble.

E : C'est plutôt anglo-saxon, il n'y en a pas beaucoup chez nous. En France un collectif ne pourra pas piétonner un espace public sans l'accord d'une collectivité. Après, par exemple à Marseille les habitants végétalisent eux même la rue sans demander l'autorisation. Dans les vieilles rues, comme des jardinières et pots ou des pots qu'ils mettaient sur des potelets.

Et à Grenoble sur la ville, tu as l'initiative "végétalise ta ville" ou "jardinons nos rues", c'est plus de l'urba participatif ou tactique qu'à la métro. La ville pose un cadre, on vous propose la démarche, des habitants ou une copro peut nous demander de venir faire un projet sur de l'espace public devant chez nous ou sur de l'espace privé. Et en échange, ce sont les habitants qui demandent les projets qui doivent s'en occuper. Donc tu peux demander d'avoir un potager en bas de chez toi. Donc là, c'est quand même assez peu institutionnalisé, la ville t'accompagne. Jardinons nos rues, c'est pour avoir des espaces de jardinage et végétalise ta ville, c'est plutôt si les gens veulent planter de la végétalisation.

## Bibliographie

Margier, A (2017) Cohabiter l'espace public, Openedition <https://books.openedition.org/pur/140723?lang=fr>

Fauveaud, G (2017) Les villes non occidentales, Openedition <https://books.openedition.org/pum/11857?lang=fr>

Levy, A (2015) Ville et espace public, Rhizome, <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2015-3-page-15.htm>

De Lataulade, B (2011) Entre tours et détours : la prise en compte des usages dans la fabrication de l'espace public, Spécificités n°4, page 65 à 70, <https://www.cairn.info/revue-specificites-2011-1-page-65.htm>

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France. (2018) : L'urbanisme transitoire [Fichier PDF]. Les carnets pratiques, volume 9, disponible : [https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude\\_1601/cp9\\_web.pdf](https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1601/cp9_web.pdf)

Lyon, G. (s. d.). Du temporaire au transitoire, retour sur la prise en compte du temps dans l'urbanisme | Millénaire 3. <https://www.millenaire3.com/ressources/2021/du-temporaire-au-transitoire-retour-sur-la-prise-en-compte-du-temps-dans-l-urbanisme>

MADDYSTUDIO. (2020, 2 septembre). 4 clés pour réussir son projet d'urbanisme transitoire - envies de ville. Envies de ville. <https://www.enviesdeville.fr/penser-la-ville/4-cles-pour-reussir-son-projet-durbanisme-transitoire/>

Douay, N, Prévot, M. (2016). Circulation d'un modèle urbain « alternatif ». Openedition. Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? (openedition.org)

UrbanFolies. (2020, 18 septembre). Sortez vos Parklets c'est Park-ing day. Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? (openedition.org)

Thirteen, (sd), A history of NYC's « Play streets », New York Public Media, [A History of NYC's "Play Streets" | THIRTEEN - New York Public Media](https://www.thirteen.org/nypublic/a-history-of-nycs-play-streets)

Dessouter, A, (2021, 28 mars). [On aime] La Ciclovía : Bogota pionnière des dimanches sans voiture, Gomet. [\[On aime\] La Ciclovía : Bogota pionnière des dimanches sans voiture - \(gomet.net\)](https://www.gomet.net/fr/actualites/la-ciclov%C3%ADa-bogota-pionni%C3%A8re-des-dimanches-sans-voiture)

Cagnot, S, Brouillard, J (2022, mai), L'urbanisme tactique un outil d'expérimentation et de préfiguration d'aménagements au service de stratégies urbaines durables [Fichier PDF]. Dedale Urbanisme, Cerema, [dedale\\_urbanisme\\_tactique.pdf \(cerema.fr\)](https://www.cerema.fr/fr/urbanisme/urbanisme-tactique)

Haddak-Bayce, S, Gaboreau, M (2020, octobre), L'urbanisme tactique aménager par l'expérimentation [Fichier PDF]. A'urba, [aurbaAEP\\_urbanisme-tactique.pdf](https://www.a-urba.com/fr/urbanisme-tactique)

École normale supérieure de Lyon. (s. d.). Top down et bottom up — géoconfluences. 2002 Géoconfluences ENS de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/top-down-et-bottom-up>

Lefebvre, S, Diaz, J, Adjizian, JM (2020), Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville, revue Organisation et Territoire, n°29, érudit [Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville \(erudit.org\)](https://www.erudit.org/fr/revue/O_T/2020-01-01/4571111)

Rue de l'avenir, (s. d.) Urbanisme tactique, Rue de l'avenir, [Urbanisme tactique - Rue de l'Avenir \(rue-avenir.ch\)](https://www.rue-avenir.ch/)

Ferraris, FSG (2016, aout) L'urbanisme tactique | VRM - Villes Régions Monde. <http://www.vrm.ca/lurbanisme-tactique/>

Hermans, T. (2020, 12 juin). Chronovélo, Tempovélo, Voies vertes. . . où en est le réseau cyclable de la métropole de Grenoble. France 3 Auvergne-Rhône-Alpes. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/chronovelo-tempovelo-voies-vertes-est-reseau-cyclable-metropole-grenoble-1840814.html>

Voltaire, M (2020) L'urbanisme tactique nouveau moteur de la mobilité de demain, TransportShaker, [L'urbanisme tactique, nouveau moteur de la mobilité de demain ? - TransportShaker \(transportshaker-wavestone.com\)](https://www.transportshaker-wavestone.com/fr/actualites/urbanisme-tactique-nouveau-moteur-de-la-mobilite-de-demain)

Podcast # 6 : L'urbanisme tactique. (2021, 19 juillet). Grand Paris Aménagement. <https://www.grandparisamenagement.fr/actualites/podcasts/podcast-6-lurbanisme-tactique>

Zetlaoui-Léger, J (2022, novembre). L'urbanisme participatif, Dico part, [Urbanisme participatif | Index thématique | DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION \(dicopart.fr\)](https://www.dicopart.fr/urbanisme-participatif)

Gawlik, M, Gaucher, L, Lecroart, P (2022, 27 janvier) « Il est indispensable que l'urbanisme tactique soit adapté à la taille et aux caractéristiques de chaque territoire », L'Institut Paris Région, [« Il est indispensable que l'urbanisme tactique soit adapté à la taille et aux caractéristiques de chaque territoire » - Institut Paris Région \(institutparisregion.fr\)](https://www.institutparisregion.fr/actualites/il-est-indispensable-que-lurbanisme-tactique-soit-adapte-a-la-taille-et-aux-caracteristiques-de-chaque-territoire)

Delabaca, J (2020, 2 mai) Urbanisme tactique, une méthode géniale mais pas magique : retour sur la Barcelone touch !, le facilitateur de mobilité, [Urbanisme tactique, une méthode géniale mais pas magique : retour sur la Barcelone touch ! — Le facilitateur de Mobilité, par Julien de Labaca](https://www.faciliteur-mobilite.com/urbanisme-tactique-une-methode-geniale-mais-pas-magique-retour-sur-la-barcelone-touch)

Traslink, Urban system, (2020, juin). Tactical Urbanism Toolkit, [Fichier PDF], <https://www.translink.ca/-/media/translink/documents/rider-guide/travelsmart/tactical-urbanism-toolkit.pdf>

ANRU, (2021, juin) L'urbanisme transitoire dans les quartiers en renouvellement urbain, [Fichier PDF], Les carnets de l'innovation ANRU, [https://www.anru.fr/sites/default/files/media/downloads/carnet-innovation\\_urbanisme-transitoire\\_juin2021\\_0.pdf](https://www.anru.fr/sites/default/files/media/downloads/carnet-innovation_urbanisme-transitoire_juin2021_0.pdf)

The Streets Plan Collaborative (2012, 19 juin) Open Streets Project. Issuu. <https://issuu.com/streetplanscollaborative/docs/openstreetsproject>

(2019, décembre) Evaluating tactical urbanism in New Jersey, [Report-for-NJDOT\\_FINAL-2.20\\_2.pdf](https://www.njbikeped.org/Report-for-NJDOT_FINAL-2.20_2.pdf) (njbikeped.org)

(2023, 25 janvier) Participation, consultation, concertation citoyenne : quelles sont les différences ?, Consult Vox , [Participation citoyenne, consultation, concertation : définitions](https://www.consultvox.co/Participation_citoyenne_consultation_concertation_definitions) (consultvox.co)

Le Centre interministériel de la participation citoyenne | Direction interministérielle de la transformation publique. (s. d.). Direction interministérielle de la transformation publique. <https://www.modernisation.gouv.fr/associer-les-citoyens/le-centre-interministeriel-de-la-participation-citoyenne>

e L'aménagement, O. (2023, 22 mai). FICHE OUTILS - L'implication du public (approche générale). <https://outil2amenagement.cerema.fr/fiche-outils-l-implication-du-public-approche-a2417.html>

Juillet, A, Rajotte Soriol, G, Rochette, A (2015) L'urbanisme participatif-aménager la ville avec ses citoyens, [Fichier PDF], Centre d'écologie urbaine de Montréal, [https://urbanismeparticipatif.ca/sites/default/files/upload/document/guides/rqv\\_guide\\_urbanisme\\_participatif\\_fra\\_0.pdf](https://urbanismeparticipatif.ca/sites/default/files/upload/document/guides/rqv_guide_urbanisme_participatif_fra_0.pdf)

Genevois, O. (2019, 5 avril). 9 méthodes de concertation pour tous vos projets. Blog territorial. <https://www.blog-territorial.fr/9-methodes-de-concertation-pour-tous-vos-projets/>

Sennse. (2021, 27 mai). Concertation - sennse, communication - concertation. Sennse, communication - concertation. <https://sennse.fr/expertises/concertation-debat-public/>

Lodewijckx, I. (2022). L'échelle de la participation citoyenne. Blog CitizenLab. <https://www.citizenlab.co/blog/civic-engagement-fr/lechelle-de-la-participation-citoyenne/?lang=fr>

Végétalisez votre ville, site de la ville de Grenoble, [Je souhaite obtenir des jeunes arbres - Grenoble.fr](https://www.grenoble.fr/Je-souhaite-obtenir-des-jeunes-arbres-Grenoble.fr)

Eolas. (s. d.). Jardinons nos rues : guide pratique à l'usage des Grenoblois - bibliothèque. [https://www.bm-grenoble.fr/692-actualite.htm?TPL\\_CODE=TPL\\_ACTUALITE&PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT=1199](https://www.bm-grenoble.fr/692-actualite.htm?TPL_CODE=TPL_ACTUALITE&PAR_TPL_IDENTIFIANT=1199)

Jégou, A, About de Chastenet, C. Augiseau, V, Guyot, C, Judéaux, C, Monaco, FX, Pech, P (2012) L'évaluation par indicateurs : un outil nécessaire d'aménagement urbain durable ?, openedition, [L'évaluation par indicateurs : un outil nécessaire d'aménagement urbain durable ? \(openedition.org\)](https://www.openedition.org/60900)

Maulat, J, Bachir, L, Dinh, S, Dreuil, M, Krier, C, Théron, E (2018, mars) GUIDE MÉTHODOLOGIQUE Pour une évaluation des projets d'urbanisme temporaire, [Fichier PDF], Plateau Urbain et Université de la Sorbonne, [https://communemesure.fr/wp-content/uploads/2022/10/Guide\\_Paris1.pdf](https://communemesure.fr/wp-content/uploads/2022/10/Guide_Paris1.pdf)

Agirtôt, (s. d.) Choisir des indicateurs, [Choisir des indicateurs - Agir tôt \(agirtot.org\)](https://www.agirtot.org/)

Eval, (2022, janvier), les indicateurs, EVAL centre d'évaluation, [Les indicateurs – EVAL](https://www.eval.fr/)

Maulat, J, Bachir, L, Dinh, S, Dreuil, M, Krier, C, Théron, E (2017, décembre), URBANISME TEMPORAIRE Définitions, acteurs, enjeux, [Fichier PDF], livrable n°1, Plateau Urbain Université de la Sorbonne, [b94efa\\_5b344ef013674431b1aafb5f6143ebfb.pdf \(plateau-urbain.com\)](https://www.plateau-urbain.com/wp-content/uploads/2017/12/b94efa_5b344ef013674431b1aafb5f6143ebfb.pdf)

Hadji, L (2012, décembre), Méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics dans un projet d'aménagement durable à Alger, Revue d'Économie Régionale & Urbaine, p857 à 874, [Méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics dans un projet d'aménagement durable à Alger | Cairn.info](https://www.cairn.info/revue-économie-régionale-et-urbaine/2012-12-857-874.htm)

Hadji, L. (2013). L'évaluation de la qualité des espaces publics : un outil d'aide à la décision. Cahiers de géographie du Québec, 57(160), 25-40. <https://doi.org/10.7202/1017803ar>

Maulat, J, Bachir, L, Dinh, S, Dreuil, M, Krier, C, Théron, E (2018, mars) EVALUER LES PROJETS D'URBANISME TEMPORAIRE Enjeux, partis pris, prototype de méthode, livrable n°2 Plateau Urbain Université de la Sorbonne, [b94efa\\_65dc871b5ede4273a278d12496a18722.pdf \(plateau-urbain.com\)](https://www.plateau-urbain.com/wp-content/uploads/2018/03/b94efa_65dc871b5ede4273a278d12496a18722.pdf)



## Tables figures :

Figure 1: une nébuleuse de termes autour de l'urbanisme tactique source : Plateau urbain .....	13
Figure 2 : Historique de l'urbanisme tactique, guide sur l'urbanisme tactique source Dedale urbanisme.....	16
Figure 3: carte de la Ciclovía source : site de la ville de Bogota .....	17
Figure 4 : Tempovélo source des quais de l'Isère source : le Dauphiné libéré .....	21
Figure 5 : Plan tempovélo avenue Marie Reynoard source : Ingérop .....	21
Figure 6: Temps du projet transitoire source : IAU idf 2018.....	24
Figure 7: Condition de réussite d'un projet d'urbanisme tactique source : dédale Urbanisme .....	25
Figure 8: Place aux enfants rue Lesage aménagement temporaire source : google maps .....	35
Figure 9: Plan transitoire de la place aux enfants rue Lesage source : Ingerop .....	35
Figure 10 : site internet du projet des Grands Voisin à Paris.....	37
Figure 11 : Vidéo sur le site de Grenoble en commun pour promouvoir une initiative d'urbanisme transitoire .....	37
Figure 12 : Panneau explicatif d'un projet d'urbanisme tactique source Dédale urbanisme .....	37
Figure 13: logo du projet les grands voisins à Paris.....	37
Figure 14 échelle de la participation source : Santé Canada 2000.....	40
Figure 15 : Principe de mise en place d'une démarche de participation source : centre d'écologie urbaine de Montréal .....	41
Figure 16 : échelle de la participation adapté au collectivité source : Citizen Lab.....	42
Figure 17: jardin bioclimatique Grandalpe source : second entretien .....	45
Figure 18 : Programme de concertation du projet jardin bioclimatique Grandalpe source : second entretien.....	46
Figure 19 : manifestation contre les superillas source : le facilitateur de mobilité.....	47
Figure 20: évolution d'un projet d'urbanisme tactique à Grenoble rue de la République source : Durand Hugo .....	53
Figure 21: Les 3 domaines d'évaluation QUET source : Lydia Hadji .....	58
Figure 22 : critères des grands thèmes d'évaluation source : Plateau urbain.....	62
Figure 23 : Critère d'évaluation de la qualité des espaces publics source : Lydia Hadji .....	63
Figure 24 : Tableau récapitulatif des critères d'évaluation de l'urbanisme tactique source : Durand Hugo .....	64
Figure 25 : Influence de l'utilisation des indicateurs sur la lisibilité et la compréhension de l'évaluation source : ANRU.....	67